

ESSONNE ET HUREPOIX

BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix
N° 86 (2016)



CHAMARANDE

ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2016 – BULLETIN N° 86

TABLE DES MATIÈRES

VIE DE LA SOCIÉTÉ : Conseil d'administration, nouveaux membres, sortie d'été et Assemblée générale au château des Carnot à Cerny	3
WITTMER (Pierre) : <i>À propos de Tallemant des Réaux, de "Mesdames d'Yerres", d'une abbaye site littéraire de l'époque baroque</i>	9
THIEBAUD (François) : <i>Léonor de Bracquemnt, un curé de campagne sous Louis XIV</i>	15
MACE (Jacques) : <i>Charles-Louis Huguet de Semonville, un Talleyrand essonnien ...</i>	25
DEVANLAY (Alain) : <i>Histoire de la vigne à La Forêt-Sainte-Croix</i>	47
GATINEAU (Frédéric) : <i>Dourdan dans la littérature</i>	51
GELIS (Jacques) et IMMEL (Jean-Jacques) : <i>Les pourrissoirs</i>	73
NOTES ARCHÉOLOGIQUES	119
PATRIMOINE ARCHITECTURAL	121
BIBLIOGRAPHIE	125
CHRONIQUE	135
NÉCROLOGIE	151

Illustration de couverture :

L'église et le château de Dourdan.

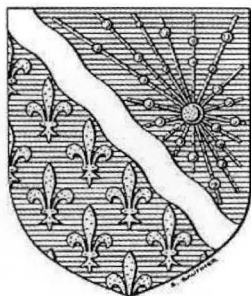
Dessin anonyme non daté (vers 1840),

collection Musée du château de Dourdan.

BULLETIN
N° 86 (2016)
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

(Fondée en 1894)

*Publié avec le concours
de la Direction régionale des affaires culturelles de l'Île de France
(Ministère de la culture et de la communication)
et du Conseil général de l'Essonne*



CHAMARANDE

Le blason qui orne la page précédente est celui de l'Essonne.

Il a été approuvé par l'Assemblée départementale, le 16 décembre 1968, et entériné par la Commission nationale d'héraldique urbaine, le 25 février 1969.

En voici la description : « D'azur à la bande ondulée d'argent (l'Essonne) accompagnée en chef d'un noyau atomique éclatant en dix-huit rais du même (le CEA de Saclay) et, en pointe, d'un semis de fleurs de lys d'or (l'Île de France) ».

Mise en page : Info Color (www.info-color.fr)

© 2017 *Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix (SHAEH)*

site : <http://sha-essonne-et-hurepoix>

Archives départementales, rue du Commandant Arnoux, 91730 Chamarande

ISSN 1778-9257

Vie de la Société

Conseil d'administration (2017)

Anciens présidents : Henri-Gabriel-Jules LAROCHE (1894) †, Jean-Barthélémy HAUREAU 1894-1896) †, François COPPÉE, de l'Académie française (1897-1908) †, docteur Paul BOUCHER (par intérim 1896-1897 et 1908-1909) †, Alphonse de COURCEL (1909-1919) †, Robert de COURCEL (1943-1966) †, Jean de COURCEL (1967-1983) †, Abbé Jean MERMINOD (1983-2005), Alain DEVANLAY (2005-2013)

Bureau

Président

M. l'Abbé Frédéric GATINEAU

Vice-présidents

M. Jacques GÉLIS

M. Serge BIANCHI

Secrétaire général

M. Jean-Claude DELEPINE

Secrétaire général adjoint

M. Alain SENÉE

Trésorière

Mme Arlette DELEPINE

Responsable des publications

M. Alain DEVANLAY

Membre

Mme Paulette CAVAILLER

M. Jacques MACÉ

Membres du Conseil

Mme Anne d'ANDURAIN

M. Alain BÉNARD

M. BERNARD GINESTE

M. Jean-Jacques IMMEL

M. Denys KLEIN

Mme Nicole LEMAÎTRE

Mme Yvette TABORIN

Membre de droit

Archives départementales de l'Essonne
(représentées par Dominique BASSIÈRE)

Nouveaux membres inscrits en 2016

BERTRAND Jean-Christ – route de Bel air – 91460 Marcoussis
BONNAL Louis – 8 allée des Sapins – 91310 Longpont-sur-Orge
CHEVALLIER Patricia – 32 avenue Jean Bouin – 91170 Viry-Chatillon
DELCELLIER Cathie – 14 allée du Colombier – 91310 Longpont-sur-Orge
GAROUSTE Liliane – 19 allée des Cerisiers – 91310 Montlhéry
GUERIN Michel – 19 rue Fromagère – 91310 Linas
HAILLARD Didier – 2 ter avenue Bolviller – 91800 Brunoy
JAN Claudine – 5 rue Dieu – 91800 Boussy-St-Antoine
JARNO Nicole 22 Grande rue – 91250 Saintry-sur-Seine
Mennecy et son histoire – 65 bd Charles de Gaulle – 91541 Mennecy
POUGNAND Marie-France – 5 rue Bourgneuf – 64100 Bayonne
RIMBOUD Michel – 11 domaine des Aigles – 60270 Gouvieux
SALTIEL Florence – 17 rue du colonel Oudot – 75012 Paris

**Assemblée générale de la Société historique et
archéologique de l'Essonne et du Hurepoix**

La Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix a tenu son assemblée générale le 28 mai 2016 au château de Presles à Cerny où nous étions reçus par Monsieur et Madame CARNOT.

Après les mots de bienvenue de Monsieur CARNOT, arrière petit fils du président Sadi Carnot, le président Frédéric Gatineau déclare l'assemblée générale ouvert à 10h.

Il remercie nos hôtes de leur accueil, il offre à Monsieur CARNOT une édition ancienne de la biographie de Lazare Carnot par Arago et fait part des regrets des membres qui ont prévenu qu'ils ne pourraient pas être présents.

Rapport d'activités

Notre assemblée générale 2015 s'est tenue à BRIIS-SOUS-FORGES où nous avons été reçus par nos amis de l'association « Les amis du Vieux Briis ».Après le repas pris dans la salle de la cantine scolaire, nous sommes partis à la découverte du vieux Briis et nous avons pu voir, entre autres, la tour dite d'Ann Boleyn, l'Eglise Saint Denis et le carré militaire du cimetière de Briis.

La promenade d'automne a été remplacée par un colloque organisé à Montlhéry, le 7 novembre, en partenariat avec la Société Historique de Longpont et la Société Historique de Montlhéry, à l'occasion du 550^e anniversaire de la bataille de Montlhéry. Ce colloque consacré au XV^e siècle en Essonne a réuni plus d'une centaine de passionnés. Les conférences, extrêmement intéressantes, seront réunies et éditées dans un numéro spécial des mémoires et documents de la SHAEH.

Le numéro 84 de notre bulletin a été distribué en novembre 2015.La parution de l'ouvrage Vin, vignes et vigneron en Essonne, coédité avec l'Université du Temps Libre en Essonne, a pris du retard. Nous espérons le livrer en 2016.

Notre nouveau site internet www.sha-essonne-hurepoix.fr est maintenant pleinement opérationnel. Les tables et index de tous les articles parus jusqu'en 2004 sont en ligne. Il est à la disposition des associations, membres de notre société, qui souhaiteraient communiquer sur leurs activités.

Soumis au vote le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Le bilan 2015 qui est distribué aux participants, se présente comme suit :

A) DISPONIBLE		
au 01/01/2015	20 316,83	
B) RECETTES		
au 01/01/15		
Intérêts Livret A 2014	98,6	
Intérêts créditeurs	3,69	
Cotisations	4 510,00	
Subventions	1680,00	
Ventes	489,15	
Sorties	1209,00	
Total A+B	28 307,27	
C) DÉPENSES		
Cotisations		15,00
Assurances		104,97
Frais bancaires		198,00
Frais de bureau		78,80
Affranchissements		411,57
Frais du Site		1 117,04
Publications		7 170,77
Sorties		1 132,00
Dons		134,00
Colloques		112,01
		10 474,16
RÉSULTAT (A+B)-C	17 833,11	
TRESORERIE		
Livret A	11 105,17	
Cpte Courant CE	6 463,20	
La Poste	264,74	
	17 833,11	

Nos réserves s'élèvent à 17 833,11 euros contre 20 316,63 euros à fin 2014. La baisse s'explique principalement par les frais de création du site internet, pour 1117,04 € et par la baisse des subventions. 1 680 € en 2015 contre 3 240 € en 2014.

Soumis au vote le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Questions diverses

Financement de nos activités

Une réunion exceptionnelle du conseil d'administration de la SHAEH s'est tenue le 30 avril 2016 à La Forêt-Sainte-Croix. L'ordre du jour était d'examiner l'état et les perspectives des subventions que nous recevons de la DRAC Île de France et du Conseil Général Départemental. Ce sont ces subventions qui ont permis depuis quelques dizaines d'années d'éditer nos bulletins et de boucler nos budgets, les cotisations de nos adhérents ne suffisant pas à financer nos actions. Les subventions reçues, d'un montant de 3 240 € en 2014, ont baissées à 1 680 € en 2015. Pour 2016, nous avons sollicité la DRAC Île de France et la demande au conseil général partira dans quelques jours. Les prévisions sont pessimistes et nous ignorons ce qui nous sera alloué, ni même si nous percevrons quelque chose. Le financement du bulletin n° 85 (automne 2016) et de l'ouvrage Vignes, vin et vigneron en Essonne est assuré mais nos avoirs vont baisser sensiblement. Le conseil d'administration a donc décidé de proposer à l'assemblée générale de porter à 30 € la cotisation 2017 (35 € membre bienfaiteur) et de faire payer 20 € les Mémoires et Documents complémentaires à notre bulletin. Ces mesures doivent nous permettent une autonomie financière si les subventions ne sont pas réévaluées.

Proposées à l'assemblée générale, cette augmentation est approuvée et votée à l'unanimité.

Sur proposition du Président, M. Métivier est élu au conseil d'administration.

Projets 2016

La sortie d'automne est fixée au samedi 1^{er} octobre. Nous visiterons le château Villiers-le-Bâcle, propriété de l'humoriste Yves Lecoq. Le détail de la journée sera précisé ultérieurement.

Projets à plus long terme

Une sortie à Corbeil-Essonnes avec la remise en place d'une plaque commémorative anciennement posée par notre société sur un petit édifice de la N7.

L'organisation de soirées littéraires ou théâtrales consacrées aux écrivains et auteurs essonnais.

Une visite du site préhistorique d'Étiolles, l'un des plus importants d'Europe.

La commémoration du 125^e anniversaire de la SHAEH.

La création d'un prix d'Histoire de l'Essonne pour les étudiants en master d'histoire.

Le lancement d'une campagne de recrutement de nouveaux adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 11h15.

A propos de Gédéon Tallemant des Réaux, de “Mesdames d’Yerres”, d’une abbaye, site littéraire de l’époque baroque

Pierre WITTMER

pierre.wittmer@orange.fr

Le mémorialiste, Gédéon Tallemant des Réaux¹ (1619-1692), a entrepris la rédaction de ses *Historiettes* vers 1657. Il les aurait achevées vers 1659, les complétant par la suite en marge du manuscrit, conservé de nos jours à Chantilly, dans la bibliothèque du Musée Condé. Ces *Historiettes* ont été entreprises par son auteur « en véritable historien », qui a réuni textes imprimés, mémoires manuscrits, témoignages et autres moyens d’information susceptibles d’être utilisés. L’auteur n’aurait pas recherché le pittoresque ou à choquer. Son ton se voulait « utile », afin de cerner le mieux possible les personnages relevant de l’« histoire contemporaine de son époque » qu’il décrit. Les *Historiettes* ont donné lieu à une première publication en 1834-1835, seulement, sous le règne du « Roi des Français », Louis-Philippe I^{er}. Certaines ont trait à des personnages ayant eu des attaches régionales, tandis que dans d’autres, ont évoqué, occasionnellement, des personnages connus en Brie française et dans le sud-est de la capitale. L’auteur fait en particulier usage à plusieurs reprises, du mot « calle », à l’époque, une coiffe plate peu habillée portée par les servantes briardes. C’est ainsi qu’au regard de l’histoire régionale, il est ici envisagé d’aborder l’une de ces historiettes, intitulée Madame d’HIERRE, reproduite en annexe, qui concerne « Mesdames d’Yerres », deux sœurs, seconde et quatrième fille de la marquise de Rambouillet,

1. Tallemant des Réaux (G.), *Historiettes*. Texte intégral établi et annoté par Antoine Adam, Paris, Gallimard, 1960.

Madame d'Hierre et Madame de Písany² qui se sont succédées comme abbesses de Notre-Dame d'Yerres.

C'est sous le règne, de 1515 à 1547, de François I^{er}, que la désignation des abbesses de l'abbaye bénédictine

Notre-Dame d'Yerres devint perpétuelle et de nomination royale. Déjà un changement avait eu lieu au début de ce XVI^e siècle, à un moment où Claude de France, s'était intéressée à la réformation des abbayes Notre-Dame d'Yerres, et Notre-Dame de Jarcy ; les abbesses étant alors nommées pour une durée de trois ans, à la suite d'une réforme de tous les monastères bénédictins relevant de son autorité, due à Etienne Poncher, évêque de Paris, archevêque de Sens, et supérieur de droit de Notre-Dame d'Yerres. L'introduction de la réforme y avait été imposée par une sentence du Conseil du Parlement en date du 5 mai 1515. C'est à l'occasion de cette réforme, que les bénédictines sont divisées en trois catégories : les professes, les novices et les converses. C'est également à partir de ce moment que se trouve créée à Notre-Dame d'Yerres, une « petite école » où sont admises de nombreuses jeunes filles, favorisant ainsi certaines vocations.

Claire-Diane d'Angennes de Rambouillet (Madame d'Hierre, évoquée par Gédéon Tallemant des Réaux dans l'une de ses *Historiettes*) fut nommée, par le roi Louis XIII, abbesse (la 40^e) de l'abbaye Notre-Dame d'Yerres, à la suite du décès, en décembre 1636, de l'abbesse Catherine Alphonsine Jouvenel des Ursins (nièce d'Anne Jouvenel des Ursins, épouse de Guillaume de Lannoy-Boissière, seigneur de Brunoy). Celle-ci est bien connue car elle avait obtenu d'Henri IV l'autorisation de faire réaliser le terrier des biens fonciers et immobiliers abbatiaux et elle avait entrepris de mettre en œuvre à l'abbaye les dispositions révisant la plupart des institutions ecclésiastiques décidées lors du « Concile de Trente » en vue d'empêcher la propagation de la Réforme en Italie et en Espagne, et afin de la stopper en France et dans d'autres pays européens.

Les premières décennies du XVII^e siècle permettent de situer cette abbaye dans la société de son temps, ainsi que de faire ressortir sa place et son rôle au regard de l'idéal de l'« honnête homme » et de la littérature classique, à une époque cruciale pour la langue française, au cours de laquelle a été fondée l'Académie française

Claire-Diane d'Angennes de Rambouillet (Madame d'Hierre, évoquée par Gédéon Tallemant des Réaux)

2. Alliot (J.M., curé de Bièvres), dans *L'Histoire de l'Abbaye et des religieuses bénédictines de Notre-Dame d'Yerres* (Paris, Picard, 1899), n'a pas fait référence à cette « historiette » de Gédéon Tallemant des Réaux, d'où l'intérêt du rapprochement de ces deux récits historiques.

Notre-Dame d'Yerres est alors devenue une « dépendance » de l'Hôtel de Rambouillet lieu de rendez-vous de nombreux beaux esprits, aristocrates et gens de lettres célèbres comme Georges de Scudéry, Voiture, Conrart, Racan, Tallemant des Réaux, Robert Arnault d'Andilly père et fils et, peut-être, Pierre Corneille. Cet hôtel, où demeurait la marquise de Rambouille³, était aussi le lieu de séjour de sa fille aînée, Julie-Lucine pour laquelle a été composé, à l'initiative de Charles de Sainte-Maure, qui en était amoureux, le très célèbre recueil de madrigaux intitulé LA GUIRLANDE DE JULIE⁴, un texte emblématique de la société antérieure à celle des Précieuses.

A l'exemple de Port-Royal-des-Champs, lieu de mémoire du mouvement janséniste, Notre-Dame d'Yerres aurait pu être prise en considération en tant que « site de mémoire » de la littérature des premières décennies de l'époque baroque. En effet, ce lieu a été marqué par la poésie galante, dont Vincent Voiture, habitué de l'Hôtel de Rambouillet, membre de l'Académie française, nommé lors de sa fondation, a témoigné, lorsqu'il a consacré un poème assez libre aux quatre premières filles de la marquise de Rambouillet, Julie-Lucine, Claire-Diane (Madame d'Hierre), Louise-Isabelle et Catherine-Charlotte (Madame de Pisany).

De la "littérature d'esthétique baroque" à la "littérature précieuse", dans l'Essonne

Au cours des premières décennies du XVII^e siècle, l'évolution du mouvement littéraire s'est caractérisée :

- par la publication du « Parnasse satyrique » (1622), suivi de sa condamnation ayant mis un terme à la diffusion du libertinage ;
- par le « Cénacle des Illustres Bergers » dont les membres se sont réunis entre 1625 et 1634, année de la fondation de l'Académie française (ainsi que la reprise en main de la « société littéraire parisienne » par le Cardinal de Richelieu.

3. La marquise Charles d'Angennes de Rambouillet en 1600, était née Catherine de Vivonne-Savelli (Rome, 1598-Paris, 1665). Elle était la fille de Jean de Vivonne [Pisany (Charente-Maritime), 1530-Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), 1599] marquis de Pisany, diplomate et militaire, qui avait épousé en 1587, Giulia Savelli, fille de Christoforo Savelli et de Clarice Strozzi, apparentée à Filippo II Strozzi (Florence, 1489-1538), et son épouse, Clarisse de Médicis (Florence, 1493-1528).

4. LA GUIRLANDE DE JULIE, offert à Julie-Lucine de Rambouillet en 1641, est ainsi décrite par Gédéon Tallemant des Réaux : *une des plus illustres galanteries qui aient jamais été faites. Toutes les fleurs en estoient enluminées sur du velin, et les vers écrits sur du velin aussy, en suite de chaque fleur, et le tout de cette belle écriture dont j'ay parlé. Le frontispice du livre est une guirlande au milieu de laquelle est le titre : LA GUIRLANDE DE JULIE/POUR MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET/JULIE-LUCINE D'ANGENNES et à la feuille suivante, il y a un Zéphire qui espend des fleurs. (...).*

– par l'élaboration du recueil de madrigaux « LA GUIRLANDE DE JULIE ».

Par la suite, après le décès de Vincent Voiture en 1648, s'est développée une nouvelle tendance littéraire, celle de la préciosité, phénomène moral, social et littéraire caractéristique de ce temps du XVII^e siècle, qui s'est poursuivi lors des événements de la Fronde, dans le cadre de la tenue des salons littéraires, en particulier de celui de Madeleine de Scudéry.

Un premier exemple d'intérêt régional, de cette littérature précieuse, serait l'évocation du second mariage d'Anne Elisabeth de Lannoy, fille de Charles de Lannoy, seigneur de Brunoy, et veuve d'Henri Roger du Plessis Liancourt, avec François-René Crespin du Bec, marquis de Vardes, à l'origine de l'Histoire d'Amestris et d'Aglatidas dans le roman, en dix volumes, de Madeleine de Scudéry « Artamène ou le Grand Cyrus », auteur amené à séjourner à Athis-Mons, au château d'Oyzonville, dont le propriétaire était l'écrivain Valentin Conrart⁷.

Un second exemple a trait à Angélique-Clarisse d'Angennes, dite : « Mademoiselle de Rambouillet », cinquième et dernière des filles de la marquise de Rambouillet, amenée à quitter l'abbaye d'Yerres, vers 1645 ; considérée comme un modèle achevé d'excentrique aux idées baroques, célèbre par l'excès de ses dégouts et de sa pruderie et décrite sous les traits d'« Anacrise » au tome VII d'« Artamène ou le Grand Cyrus » de Madeleine de Scudéry⁶.

Ainsi au cours du début du « Grand Siècle », les filles de la marquise de Rambouillet (ayant toutes été moniales de l'Abbaye d'Yerres et dont deux en furent même abbesses) sont susceptibles d'être en relation avec la « Libre Pensée française », et des poètes et érudits catholiques. Cette époque, également marquée par Blaise Pascal, relève de la littérature baroque, ayant précédé celle de la préciosité de l'« Après-Fronde ». Elle est cruciale pour la langue française et elle traduit une évolution à laquelle l'abbaye Notre-Dame d'Yerres n'a pas été étrangère.

5. Il s'agit de la « littérature d'esthétique baroque » ayant précédé la « littérature précieuse », selon l'analyse faite, vers 1956, par Antoine Adam, avant qu'il n'établisse et annote le texte des Historiettes, publié par Gallimard en 1960.

6. Madeleine de Scudéry (1607-1701), a également fait une description, des jardins du château de Vaux-le-Vicomte, au moment de leur création, et modèle au regard de l'Art des jardins du « jardin de l'époque classique ». (Wittmer (P.), En Brie française, les jardins du château de Vaux-le-Vicomte, conférence, projet, Institut Européen des Jardins et du Paysage, 14970 Benouville).

7. Les premières séances de l'Académie Française créée, en 1634, par le cardinal Armand du Plessis, duc de Richelieu, se sont tenues chez Valentin Conrart qui a été le premier titulaire du Fauteuil II.

Annexe

« MADAME D'HIERRE »

L'abbaye d'Hierre, à quatre lieues de Paris, ayant vaqué, Mine de Rambouillet la demanda pour seconde fille. Le cardinal de Riebe/ieu en avait déjà disposé en faveur d'une parente de M. de Noyers cependant on s'y obstina à cause de la proximité de Paris et par la faveur de Mine d'Áliguillon, on en vint a bout. S'ils eussent sceû le peu de satisfaction qu'ils en devoient avoir, ils n'eussent pas pris tant de peine. Dez que l'abbesse fut inrstillée, elle déclarara qu'elle ne vouloit point pour directeur celui que sa famille lui avoit destiné. Elle en prit un autre ; et traita mal deux de ses soeurs qu'on avait mis avec elle elle ne fit rien de ce qu'il falloit faire pour mettre son abbaye en réputation ; en un mot, elle n'a receu en vingt-quatre ans que quatre religieuses et il y en avait trois qui étaient avec des novices en des chambres garnies à Paris et il ne restait en tout que six religieuses en tout que quand on obtint un bref du Pape (car l'abbaye va directement au Saint-Siège), par lequel il nommait pour directeur un prestre de grande réputation, nommé M. de Blancpignon, qui l'est déjà des Carmélites et pour deux ou trois ordres de Filles dans Paris. Il va a Hierre, elle s'y trouva, déclare qu'il est son ennemi ; cependant elle ne le connoissoit pas, et obtint un nouveau bref du Pape, qui nomme M. l'archevêque de Sens. Elle l'avait demandé à cause que l'Hostel d'Hierre touche l'Hostel de Sens et que l'archevêque avait voulu en avoir quelques chambres pour sa commodité. Luy ne se laissa pas leurer par un si petit intérêt. Durant l'intervalle de ces deux brefs, M. de Blancpignon avoit dit qu'a moins que de faire revenir d'anciennes religieuses à Hierre, on n'y sauroit remettre de l'ordre, on en fit venir de Montmartre. L'abbesse pensa les faire mourir de faim. Mme de Montmartre fut contrainte de leur envoyer de quoi survivre. Ce deuxième bref arrive, on instruit le Pape de la surprise qu'on lui avait faite et que ce qu'elle avoit exposé contre M. de Blancpignon estoit faux ; le Pape le nomme derechef et on transfere l'abbesse aux filles de la Miséricorde. La supérieure de la maison la flatta pour faire une de ses niepces coadjutrice ; cepemant un beau jour elles se brouillèrent et se séparent. Voilà Mme d'Hierre logée chez un loueur de carrosse ; elle plaide et fait imprimer un factum ou plutôt une libelle diffamatoire contre sa famille, et dit la dedans que tout ce qu'elle souffre ne vient que de ce qu'elle n'a voulu de sa sœur de Pisani comme coadjutrice et envoyer cela dans tous les convents. Il n'y a rien de plus faux, on ne l'en a jamais pressé, et Mme de Pisani le seroit de Saint-Estienne, si elle avait voulu ; mais c'est une bonne fille sans ambition, qui veut vivre dans une maison plus austère ; et puy aujourd'huy, 1663, Mme de Montanzier est trop bien a la Cour pour manquer d'une bonne place pour sa sœur, si elle s'en mettoit bien en peine. Le Parlement ordonna que l'abbesse seroit mise dans ; quelque maison religieuse ; on l'obligea a aller loger dans une maison où il y a une espèce de communauté de filles dans la rue Saint-Antoine. Elle dit qu'on lui avoit démis deux costes en la pressant de sortir de chez elle, puis elles s'étaient rompues. Enfin, elle n'osa plus parler. Le premier président a empescher que cela ne fut plaidé, il en a fait un procès par écrit.

Tallemant des Réaux (Gédéon), *Historiettes*. Extrait du texte intégral établi et annoté par Antoine Adam, Gallimard, 1960, tome I, p. 455-456.

Léonor de Bracquemont Un curé de campagne au temps de Louis XIV

François THIEBAUD

Francois.p.thiebaud@wanadoo.fr

Cet article évoque la vie de Léonor de Bracquemont (1644-1725) contemporain de Louis XIV (1638-1715) qui exerça dans la commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan (91), doyenné de Rochefort, diocèse de Chartres.

Cette vie peut être retracée aujourd'hui grâce à de nombreux documents écrits par et sur Léonor de Bracquemont que l'on abrégera par LdB dans le texte ci-après.

Léonor de Bracquemont a exercé pendant plus de 52 ans à Saint-Cyr-sous-Dourdan qui est remarquable par la longévité de l'exercice et l'unicité d'affectation.

Une origine chartraine

Léonor de Bracquemont a signé toute sa vie « L de Bracquemont » et les notaires faisant référence à sa présence dans leurs actes écrivaient son prénom de multiples façons (Léonard, Léonord, Léonor, Léonar) ; on s'en tiendra donc à « Léonor » qu'il n'a écrit lui-même en toutes lettres qu'une seule fois, dans son testament¹.

Léonor est né le 30 novembre 1644 de Christin de Bracquemont, sergent royal à Chartres et de Nicole François, tous deux de la paroisse Saint-Aignan de Chartres. Son grand-père était également sergent royal mais les membres des familles « cousines » Douart, Crouin, Bonnier étaient tous marchands de draps, merciers, et

1. AD91, *Minutes Martial Debarateau*, 2^E – 35/17, Dourdan, 23 février 1725.

toiliers. L'étude du "rolle" des taxes² de Saint-Aignan à cette époque montre que cette corporation était très présente dans cette paroisse.

Son père meurt alors qu'il n'avait que 8 mois et on peut penser qu'il a été élevé au milieu de ces marchands merciers dont il était proche comme on va le voir. Notons qu'il y avait à la même époque une autre famille de Bracquemont dans la paroisse Saint-Aignan, dont Pierre était sieur de Fougerolles. Mais aucun acte ne montre de liens proches entre ces contemporains et il est probable que sa mère avait des ressources très limitées.

Il fait donc des études religieuses, à Chartres vers 1660-1665 (le séminaire n'existait pas encore) et bénéficia sans doute des efforts de l'évêque Jacques Lescot (enterré en 1656 dans la paroisse Saint-Aignan) pour renforcer les compétences du clergé séculier après les dérives du début du XVII^e siècle dans ce diocèse³.

En 1666⁴, LdB est parrain de Charles Baptiste Douart ; puis en 1670⁵, il signe sept actes d'état civil de la paroisse Saint-Aignan comme « cleric de la paroisse », ou « sous-diacre » de Saint-Aignan puis « diacre » de Saint Aignan en 1671 ; il s'agit d'actes concernant ses cousins Crouin et Douart.

Enfin, il est nommé à Saint-Cyr-sous-Dourdan fin 1671 en remplacement du curé Louis Barrabault décédé l'été précédent⁶.

De 1672 à 1702

Léonor de Bracquemont est arrivé à Saint-Cyr-sous-Dourdan début janvier 1672 et signe son premier acte d'état civil le 5 janvier⁷ ; il est arrivé avec sa mère Nicole François, veuve, et son domestique Eloy Moydé. Il s'installe donc au presbytère de Saint-Cyr, récemment construit à 50 mètre de l'église.

Son « serviteur domestique », de deux ans son aîné, habitera avec lui pendant plus de 30 ans, jusqu'à sa mort en 1702. Il était sans doute un homme d'arme mais savait écrire, accompagnait LdB dans tous ses déplacements et signait avec lui la plupart des actes notariés et d'état civil.

2. AD28, *Actes d'assemblée de la paroisse Saint Aignan de Chartres*, 2^E – 9/105, 3 août 1669.

3. SAUZET Robert : « *Les visites paSaintorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII^e siècle* », Rome, 1975.

4. AD28, *Etat civil de la paroisse de Chartres Saint Aignan*, E6/10, p. 133.

5. AD28, *Etat civil de la paroisse de Chartres Saint Aignan*, E6/18.

6. Thiébaud François : « *Prosopographie du Clergé de Saint-Cyrsous Dourdan* », <http://corpusetampois.com/index-bhase.html>, 2016.

7. *Etat civil de Saint-Cyr-sous-Dourdan*, disponible en mairie uniquement.

LdB est en fonction quand François Bazin rachète le domaine de Bandeville (paroisse de Saint-Cyr) en 1676 et ce dernier lui fait immédiatement confiance pour le représenter dans diverses démarches, en particulier, pour les marchés de restauration des jardins du château⁸. Par exemple, il gère le contrat de travaux attribué à Gabriel Silvestre, « maitre masson à Sermaisesoulz Dourdan », qui comprend la description des travaux – avec dimensions –, la liste des matériaux fournis par Bazin à travers des contrats séparés, les prix au bordereau, les conditions d’inspection en cours de travaux et à réception. Les contrats de nos jours sont souvent moins précis !

En 1678, lors de la visite pastorale de « *Saint Cire sous Rochefort* » par l’inspecteur du doyenné⁹, LdB rapporte en marge du rapport « *qu’il y a un étourdi qui ne paye pas ses droits à l’église* ». LdB est témoin pour de nombreux actes d’inventaires après décès, de baux de fermes, ventes, mainlevées, etc. ... Sa mère décède en octobre 1683 et il l’enterre dans son église.

Lors de la révocation de l’Edit de Nantes en 1685, de nombreux protestants des villages voisins de Saint-Cyr doivent fuir ou sont persécutés, comme à Rochefort-en Yvelines et Longvilliers. Les actes d’état civils de ces communes présentent plusieurs mentions de personnes de la RPR (Religion Prétendue Réformée)¹⁰. Pourtant, il n’y a aucune mention de telle sorte à Saint-Cyrbien qu’il y ait eu sans doute des protestants. LdB ne les mentionnait donc pas ou ne les enregistrait pas.

De 1702 à 1724

Après la mort de son serviteur Eloy Moydé en juin 1702, LdB ne le remplaça pas, ou en tous cas, nous n’en trouvons aucune trace. En août 1704, il est au milieu de ses paroissiens lorsque les hameaux de Foisnard et Arnière sont rattachés au marquisat de Bandeville, et tous soutiennent cette décision ; on peut imaginer que cette assemblée des habitants le dimanche à la sortie de la messe avait été bien préparée au prône.

Suite à la vente du domaine de Bandeville par le marquis François Bazin à Pierre Doublet de Crouy, LdB est témoin¹¹ quand ce dernier

8. AD91, – *Minutes Vadureau*, 2^E – 34/26, Le Val Saint Germain, 21 février 1678.

9. AD28, *G810*, 20 mai 1678.

10. Dominique Cantryn : « *ProteSaintants du Hurepoix* », Bulletin N° 82 de la SHAEH, 2012.

11. AD91, *Minutes Rousseau*, 2^E 1/96 Dourdan, 24 nov 1705.

fait acte de foy et hommage pour ses terres. Il semble qu'il ait rapidement pris une place similaire auprès du nouveau seigneur, comme mandataire. En janvier 1706, il se rend à Paris pour donner une mainlevée pour la succession de François Bazin¹². Il rend les actes de foy et hommage pour le nouveau seigneur, et est témoin de ventes, de baux, de partages, de testaments¹³.

LdB prend des responsabilités à Dourdan comme vice-gérant de l'officialité de Dourdan, c'est-à-dire juge ecclésiastique.

En 1714, il juge une affaire de diffamation fameuse dont voici en quelques mots le contexte.

Le maître de pension Passerat dépose plainte auprès de l'officialité de Dourdan, contre Robert Briand, prêtre de Dourdan pour des calomnies faites contre lui le 13 juillet 1714.

Des témoins, convoqués par l'huissier Fougerange, déposent auprès du vice-gérant de l'officialité (LdB) pour accuser Briand d'avoir qualifié la maison de Passerat de « bordel ». Le prêtre et chantre Jacques Daubichon dépose que « *ledit Briand prend ses repas chez le maître de pension Passerat où il cherchoit l'occasion d'aller dans un bordel dans laquelle maison il y avait filles et femmes* ». Briand s'en défend. Mathias Besnard, bedeau de l'église déclare qu'à la suite d'une altercation dans l'église Saint-Germain de Dourdan pendant la messe « *ledit sieur Briand luy donna un coup de pied avec violence en luy disant ces parolles : chien, double chien, tu t'en repentiras* » ; puis « *ne me renfonce pas, tu est un gueux, je taydonneray un soufflet* ». Pour ce témoignage coloré et accablant, Besnard a requis 15 sols de salaire¹⁴ !

D'autres témoins soutiennent Briand ; Passerat veut les faire citer pour faux témoignages.

Un des représentants de l'officialité de Dourdan, Deslandres, écrit le 24 juillet au curé de Bracquemont pour lui conseiller un « recollement » et une confrontation des témoins avec ledit Briand. Dans sa réponse du 26 juillet, LdB demande une information supplémentaire et décide d'interroger les parties avant de rendre son jugement.

Malheureusement, la liasse de documents ne donne pas l'issue du jugement, mais ce fait-divers a dû être bien amusant à l'époque.

En septembre 1724, LdB, à 80 ans, reçoit lui-même dans son église Gaspard de Fogasse de la Bastie, Grand Archidiacre et Vicaire Général de Monseigneur l'Evêque de Chartres, en visite pastorale dans le

12. Archives du château de Bandeville – 1/4/11/105 – 11/797, 28 janv. 1706.

13. Toutes références disponibles sur demande.

14. L'intégralité de cet acte et sa transcription sont disponibles sur le site : <http://saintcyrsousdourdan.wordpress.com>.

doyenné de Rochefort. Ce procès-verbal de visite¹⁵ confirme la bonne tenue de l'église, des objets sacerdotaux, des comptes de fabrique. LdB a donc maintenu ses obligations jusqu'à la fin avec application. Il signe son dernier acte sur le registre de Baptêmes, Mariages, Sépultures le 2 janvier 1725.

Finalement, Léonor de Bracquemont sent la fin approcher et rédige son testament¹⁶ lui-même le 23 février 1725 d'une écriture très lisible sur 3 longues pages. Il recommande son âme, entre autres, à saint Cyret sainte Julitte, patrons de la paroisse. Il fait référence à des « *accidents qui lui sont arrivés l'année passée et celle-ci* » sans préciser de quoi il s'agit. Il désigne son exécuteur testamentaire, son légataire universel, lègue des biens à sa servante Michelle Janvier et à son fils Jean Deschamps « *qui demeure actuellement chez moi pour l'aider à se perfectionner dans la lecture et l'écriture* » ; notons qu'il avait marié ce même Deschamps à Saint-Cyren novembre 1708, celui-ci n'est donc pas tout jeune.

Il lègue aussi 30 livres tournois à la communauté des filles de l'Instruction Chrétienne à Dourdan. Curieusement il ne parle pas du tout de sa famille chartraine ce qui va compliquer la succession. Il demande à être enterré à côté du confessionnal, près de sa mère.

Il meurt le 28 mars 1725 dans sa 81^e année. Le lendemain, deux huissiers et deux tabellions de Bandeville apposent les scellés sur le presbytère. Leur procès-verbal¹⁷ nous donne une première idée des meubles et objets qui s'y trouvent. L'acte indique *qu'après avoir jetté de l'eau bénitte sur le corps dudit deffunct trouvé disposé à la grande porte du presbytère, sommes entrés* ; ceci est en contradiction avec son testament dans lequel il demandait que son corps ne soit pas exposé au public.

L'acte d'inhumation précise ses titres : *Mr Léonord de Bracquemont, prêtre curé de ce lieu depuis cinquante-deux ans, doyen rural du doyenné de Rochefort, vicquérant de l'officialité de Dourdan*¹⁸. Il est enterré dans l'église, au milieu d'une foule nombreuse dont sept curés des villages alentour.

Le presbytère se trouve à la limite de la juridiction du domaine du Marais, dont le seigneur a souvent eu des conflits avec celui de Bandeville ; cette succession en sera encore un exemple : *attendu les contestations qu'il y a entre les seigneurs de Bandeville et du Marais pour le droit de justice qu'ils prétendent réciproquement avoir sur ledit lieu presbiteral dudit Saint Cire.*

15. AD28, G804, 16 sept 1724.

16. Ditto.

17. Archives du château de Bandeville, réf. 2/35/3/443 – 42/1729, 29 mars 1725.

18. Registre BMS de la paroisse de Saint-Cyr, disponible en mairie uniquement, 29 mars 1725.

Le nouveau curé Charles Troisvallets, ancien vicaire à Dourdan, ne peut entrer dans le presbytère et s'en plaint au seigneur du Marais¹⁹. En fait, il est probable que le notaire avait pris la précaution de contacter les membres de la famille à Chartres et ceux-ci s'activaient pour venir partager l'héritage, ce qui retardait l'inventaire.

Finalement, après plusieurs procurations signées à Paris et à Chartres, un représentant de la famille se présente pour suivre l'inventaire des meubles et effets qui est réalisé les 11 & 12 mai 1725²⁰ en présence de 14 personnes.

Cet inventaire de 23 pages décrit 1221 articles pour une valeur totale estimée de 1774 livres et 8 sols²¹. Il comprend des objets insolites et intéressants pour la bonne compréhension de qui fut LdB.

Tout d'abord, sa bibliothèque est décrite en détail pour 260 volumes d'ouvrages de piété, de théologie, mais aussi de science, de droit, d'architecture. Ces ouvrages sont estimés à environ 330 livres tournois ce qui paraît bien peu²² et finirent probablement dans la bibliothèque de Pierre de Chavannes, curé de Rochefort, à qui il les avait légués.

Il s'intéressait également à la géographie car il avait sur son pupitre, un compas, des instruments d'écriture, un pied de Roy²³, une carte de France.

Il est probable que LdB était proche du marquis de Bandeville François Bazin puis Pierre Doublet de Crouy, et on peut imaginer que ce sont eux qui lui ont offert certains des objets énumérés dans son inventaire. Par exemple des gants en peau de castor ; cet objet ne devait pas être très courant dans les campagnes parisiennes même s'il fut à la mode à Paris dans la deuxième moitié du XVII^e siècle.

Il possédait également un vieux « *fusil arquebuse* », sans doute celui de son serviteur mais on peut s'étonner qu'il le garda dans son presbytère. Il avait également une *lunette d'approche dans son étui de chagrin* ; on s'attendrait à trouver ces objets chez un coureur des bois canadien plutôt que chez un curé de campagne parisienne... mais il aimait peut-être observer les oiseaux.

Il avait une quantité incroyable de linges de table (79 serviettes), de toilette, de chambre (34 draps, 122 taies), d'habits (8 coiffes de nuit),

19. Archives du château de Bandeville, réf. 2/35/3/443 – 42/1726, 30 avril 1725.

20. AD91, *Minutes Martial Debarateau*, 2^E – 35/17, Dourdan, 11 mai 1725.

21. En comparaison, un cheval valait 15 livres ; la vente du domaine de Bandeville en 1705 est faite pour 180 000 livres.

22. 1 volume relié équivalait donc à 12 litres de blé méteil.

23. Le pied de Roy est l'ancêtre de notre triple décimètre.

ce qui nous laisse penser qu'il était toujours en relation avec sa famille chartraine de merciers et marchands toiliers.

Par ailleurs, ses dettes actives montrent que plusieurs personnes lui devaient de l'argent pour des denrées : ainsi le concierge du château d'Angervilliers pour de la marchandise d'avoine et plusieurs habitants de Saint-Cyr. Ceci explique peut-être pourquoi ses greniers regorgeaient de nourriture avec environ 1300 litres d'avoine, 1210 litres de blé, 190 litres d'orge et 660 litres de vin dans sa cave, sans compter le mauvais vin. On peut imaginer qu'il servait d'intermédiaire dans des transactions mais pourquoi à 81 ans ? Et pourquoi stocker ces denrées dans son grenier ? Les famines de 1694-1695 et 1709 avaient dû l'inquiéter.

Notons quelques objets inattendus comme un cure-oreille en argent, une paire de boucles de souliers en argent, des tapisseries, 60 kg de vaisselle en étain (on peut recevoir du monde avec un tel service !), dix neuf fioles en verre, l'Ordonnance Civile de Louis XIV de 1667 codifiant la justice civile.

Enfin, parmi les dettes passives, il devait 250 livres tournois à une « feu demoiselle xxx demeurant à Dourdan » dont le nom est illisible ; il s'agit d'une somme très importante et il est étrange qu'il n'ait pas réglé cette dette.

Cet héritage avait fait bien des envieux et le procureur chartrain de la famille, Charles Joseph Fouré, protesta vigoureusement de la vente prévue le lendemain sous la responsabilité du curé de Longvilliers Louis Raquaine, exécuteur testamentaire et en présence du curé du Val-Saint-Germain Denis François Scellier, légataire universel.

Il n'y a pas de procès-verbal de cette vente parmi les minutes des notaires de Longvilliers, Rochefort-en-Yvelines, Saint Arnoult-en-Yvelines, Dourdan ou Le Val-Saint-Germain ce qui est bien dommage.

La vie de Léonor de Bracquemont a certainement été bien remplie et il a été contemporain d'événements importants de l'Histoire de France. Ses origines nobles ne l'ont pas empêché de rester dans un petit village comme Saint-Cyr (250 communiant) alors qu'il aurait sans doute pu prétendre à une paroisse plus prestigieuse. Il devait s'y sentir bien.

Annexe : Inventaire de sa bibliothèque

INVENTAIRE DETAILLE DES LIVRES ET OUVRAGES MANUSCRITS			valeur (#)
6 vol.	in-folio	ouvrages de St Augustin, édition ancienne , 1679	40
6 vol.	in-folio	suppléments de St Augustin, les Soliloques, 1703	
1 vol.	in-folio	Somme de St Thomas, 1649	15
2 vol.	in-folio	Œuvres du p re Pierre de St Bomard, 1637	
1 vol.	in-folio	Histoire de Joseph Sauveur Dandilly	25
2 vol.	in-folio	Sommes de Béquart	
1 vol.		Etude de Lémens ?	
1 vol.	in-folio	bible en gothique de St Gerosme en parchemin	15
1 vol.	in-folio	ortus pastoram commentaires demando cair ?	
1 vol.	in-folio	commentaire de Valence Alfonso de Castro sur les hérésies	
1 vol.	in-folio	panoplia evangelise	
1 vol.	in-4	commentaire de St Thomas sur les évangiles	12
2 vol.	in-4	devoir de la vie monastique, 1683	
2 vol.	in-4	histoire des érésies	
1 vol.	in-4	catéchisme de Montpellier, 1709	
1 vol.	in-4	preuve du Rim mire	12
1 vol.	in-4	sermon de St Grégoire	
1 vol.	in-4	dominical des pasteurs	
1 vol.	in-4	ordonnance civile de Louis XIV, 1667	
1 vol.	in-4	Belarmini See, les Psaumes	
1 vol.	in-4	Sensenius sur le Peutindrie et les évangiles	
1 vol.	in-4	Traité du cardinal de Richelieu contre les protestants, 1681	
1 vol.	in-4	Le praticien François, 1665	10
1 vol.	in-4	Dictionnaire historique	
1 vol.	in-4	Panégyrique des auteurs	
1 vol.	in-4	la paix victorieuse, 1661	
1 vol.	in-8	La fleur des saints	8
1 vol.	in-8	Concordia Bibliorum	
3 vol.	in-8	Les profondeurs de Goly	
4 vol.	in-8	catéchisme du père Canisius	
5 vol.	in-4	ouvrages de Texier, 1678	12
1 vol.	in-4	livre des festes de la Vierge	
1 vol.	in-4	inventaire des ouvrages de Mr de Rohan	
1 vol.	in-4	Légende des saints	
4 vol.	in-4	sermons de biroat	
1 vol.	in-8	instruction de to[j]lette	8
1 vol.	in-8	somme des conciles, 1724	
1 vol.	in-8	instruction chrétienne	
1 vol.	in-8	homélie morale	
1 vol.	in-8	vie des pères Dadezon	
1 vol.	in-8	morale évangélique	
6 vol.	in-12	Homélie de Boquilleau	25
6 vol.	in-12	Morale de Grenoble, 1682	
4 vol.	in-12	Homélie de Lambert, 1696	
1 vol.	in-13	Rituel d'Alet, 1678	

2 vol.	in-12	droit canonique	12
1 vol.	in-12	catéchisme du concile de Trente	
3 vol.	in-12	Conférences de Périgueux	
1 vol.	in-12	effets de morale	
2 vol.	in-12	vie de Marc Antonin	
1 vol.	in-12	La foy et l'espérance	
1 vol.	in-12	les confessions de St Augustin	
2 vol.	in-12	Examen Général	
2 vol.	in-12	Théologie morale	10
1 vol.	in-12	journal de liturgie sacrée	
1 vol.	in-12	Manuel de Becquet	
3 vol.	in-12	Religieux du Monde	
1 vol.	in-12	Théologie morale d'Evangiles	
2 vol.	in-12	Sermons de Chemmais	
25 vol.	in-8	Les Ecritures de Mr de Sacy, 1690	40
1 vol.	in-8	Histoire universelle de Mgr de Meaux, 1710, Bossuet	
2 vol.	in-8	Analyse sur St Paul du père Mauduit, 1710	12
2 vol.	in-8	Le pasteur apostolique, 1701	
2 vol.	in-8	Le bon pasteur	
2 vol.	in-8	Explication des commandements de Dieu	
1 vol.	in-8	Réfutation des Qui--	
1 vol.	in-8	Architecture Françoise	
1 vol.	in-8	Histoire de la Bible de Royaumont	
40 vol.	in-12	différentes sortes de livres	20
18 vol.	in-8	différentes sortes de livres	10
18 vol.	in-12		
20 vol.	in-8	différentes sortes de livres	20
20 vol.	in-4		
260	volumes		306 #

Charles-Louis Huguet de Sémonville
1759-1839
Un Talleyrand essonnien

Jacques Macé,
historien et administrateur de la Fondation Napoléon
et du Souvenir napoléonien
jacqmace@wanadoo.fr

En 1831, a été publié le Dictionnaire des girouettes, ouvrage satirique attribuant aux hommes politiques, ministres, militaires, écrivains, journalistes, artistes, etc., de l'époque un nombre de symboles en forme de girouettes, proportionnel au nombre de serments de fidélité qu'ils avaient prononcés durant les quatre décennies d'évènements exceptionnels que la France venait de traverser (1790-1830). Bien évidemment, le champion toutes catégories est Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, avec seize girouettes. Mais un personnage qui a passé une partie de sa vie au château de Frémigny à Bouray-sur-Juine (Essonne) et qui y est inhumé près de l'église, occupe une place fort honorable dans ce classement, avec douze girouettes. Ce Charles-Louis Huguet de Sémonville, connu sous le nom de Sémonville, « homme de haute politique et de basses intrigues »¹, fut successivement conseiller au Parlement de Paris, député aux Etats-généraux, proche de Mirabeau et Lafayette, diplomate de la Première République et du Consulat, sénateur de l'Empire, ministre d'Etat, pair de France, sous la Restauration, grand référendaire de la Chambre des pairs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, mêlé à tout et veillant à ne laisser trace de rien. Partons néanmoins à la recherche de ces traces dans le dédale de l'histoire.

1. Jean Tulard

Origines familiales

Originaire du Bourbonnais, une branche de la famille Huguet s'établit au XVI^e siècle dans la région d'Orléans, avant de s'élever dans la magistrature et l'administration royale. Pierre Huguet (1683-1768), grand-père de notre héros, adopte le nom de Huguet de Montaran², tandis qu'un de ses cousins issu de germain prend celui d'Huguet de Sémonville³. Pierre Huguet de Montaran, avocat au Parlement de Paris, premier commis du trésor royal, achète en 1725 les terres et le château de Frémigny, à Bouray-sur-Juine⁴. Son fils Charles (1724-1807) est également commis du cabinet du roi. Mais les Huguet de Sémonville ont une carrière encore plus marquante. François Huguet de Sémonville (1647-1736), chevalier de l'Ordre royal militaire et hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, lieutenant des Gardes françaises, n'a pour descendance qu'une fille, Elisabeth Charlotte Huguet de Sémonville, qui épouse le comte d'Estrades. Veuve dès 1743, la comtesse d'Estrades, qui fréquente les salons de Mmes de Tencin et Geoffrin, va jouer un rôle important à la cour de Louis XV : nièce par alliance de la famille Lenormant, elle est chargée de présenter officiellement au Roi devant la Cour Mme Jeanne-Antoinette Lenormant d'Étioles, née Poisson, plus connue sous le nom de Madame de Pompadour. La comtesse d'Estrades sera dame d'atours des filles de Louis XV et amie très proche de la favorite jusqu'à ce qu'elle soit écartée de la cour par celle-ci pour, dit-on, avoir tenté d'introduire une autre de ses nièces dans l'intimité du roi. Très riche, la comtesse d'Estrades meurt sans descendance en 1784, après avoir en 1777 légué ses biens et son nom à son petit-neveu Charles-Louis Huguet de Montaran – fils de Charles Huguet de Montaran –, jeune homme de dix-sept ans déjà très remarqué par sa vivacité d'esprit et son intelligence. Ce dernier relève donc le nom d'Huguet de Sémonville et devient Monsieur de Sémonville,

2. Montaran est un lieu-dit de la commune de Fleury les Aubrais, près d'Orléans.

3. Sémonville est un petit village, près de Toury en Eure et Loir.

4. Le domaine ou villa de *Ferminacium*, d'origine gallo-romaine, est implanté sur des terres fécondes à proximité de la voie celtique passant au Gué de Bouray. Lors de travaux sur la route de Bouray à Saint-Vrain en 1903, il y fut découvert une statue votive de Vénus en terre cuite, des pièces gauloises et aussi des monnaies aux effigies de Tibère, Hadrien, Septime Sévère, Marc Aurèle, etc. Incendiée au V^e siècle, la villa fut relevée pendant la période franque et devint un fief féodal et une demeure seigneuriale. Les archives du bailage de la Ferté-Alais nous révèlent qu'en 1213, Marie de Trasseboulle, dame de Frémigny et veuve de Guillaume de Tilly, octroie une charte aux manants et aux habitants de la paroisse de Bouray. Le domaine passe ensuite de main en main jusqu'à son acquisition vers 1560 par un certain Jehan de Beauclerc dont les descendants Beauclerc, puis Patrocle de Thoisy, le posséderont jusqu'au début du XVIII^e siècle. D'après Henri Sineau, *Bouray et son histoire* N° 6, 1986.

se distinguant ainsi de son père, Monsieur de Montaran. Nous l'appellerons désormais Sémonville, comme ses contemporains.

Années de jeunesse

Charles-Louis Huguet de Sémonville naît à Paris le 1^{er} juillet 1759, dans l'hôtel paternel. Il écrira plus tard à ses enfants : « A dix-sept ans, je ne connaissais que la maison de mon père et la route de Frémigny ». C'était trop de modestie car la même année, son père demandait au roi une dispense pour que son fils puisse prêter le serment d'avocat, déclarant : « Il a déjà six inscriptions à la Faculté de Droit de Paris et le grade de bachelier, mais il lui manque quelques inscriptions pour avoir celui de licencié et être admis au serment d'avocat. Il s'est tellement appliqué aux études qu'il serait en état d'y être admis dès à présent ». La dispense royale était accordée le 17 février 1777 et, dès le mois de décembre suivant, le père récidivait en demandant une dispense afin d'acquérir pour son fils un office de conseiller à la cour du Parlement, alors que l'âge exigé était de vingt-cinq ans. Là encore, la dispense fut accordée « *car tel est notre bon plaisir* », mais en précisant que le bénéficiaire ne pourrait participer aux délibérations des magistrats du parlement qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Non sans humour, il écrira : « Un parchemin me donna pour soixante livres le droit de juger mes concitoyens. A cette époque commence ma liberté. Elle fut aussi absolue que l'avait été mon esclavage ». Vite remarqué par la qualité des rapports qui lui sont confiés, Il est bientôt chargé de travaux, restés confidentiels, par le Garde des Sceaux Miromesnil et Monsieur frère du Roi (le comte de Provence, futur Louis XVIII). C'est le début d'une relation avec ce dernier qui va se poursuivre, avec des aléas, pendant près de quarante ans. C'est aussi à cette époque qu'il débute une relation, tant amicale qu'intéressée, avec Antoine-Omer Talon (1760-1853), avocat au Chatelet, conseiller au Parlement dès 1781. Leurs parcours familiaux et professionnels analogues les rapprochent et ils vont être mêlés ensemble aux bouleversements que va connaître la France.

Les Etats généraux

Face aux difficultés financières du royaume, à l'inconsistance de la politique de Louis XVI, l'idée d'une convocation des Etats généraux se fait jour et Sémonville s'en fait le promoteur le 16 juillet 1787 lors d'une réunion des Chambres du Parlement, en présence des princes et

pairs du royaume. Son intervention est très remarquée, et imprimée. Louis XVI tardant à prendre sa décision, il insiste en publiant en décembre 1788 une brochure intitulée *Réflexions sur les pouvoirs et attributions à donner aux députés aux Etats généraux*. Il est dès lors l'un des hommes politiques animant les clubs et sociétés qui se multiplient dans la capitale, avec le duc d'Orléans, l'évêque d'Autun⁵, le général La Fayette, l'abbé Sieyès, Mirabeau, Choderlos de Laclos, Hérault de Séchelles, Le Peletier de Saint-Fargeau, les frères Lameth, et bien d'autres qui vont laisser leur nom, ou leur tête, dans la décennie à venir.

Le 13 mai 1789, lors de l'élection des dix députés parisiens de la noblesse aux Etats généraux, Sémonville n'est élu que suppléant. Mais le mois suivant, il est élu représentant de la Ville de Paris par une assemblée réunissant les électeurs des trois ordres (Noblesse, Clergé, Tiers Etat). Dans la période troublée s'étendant du 14 juillet 1789 à fin décembre 1790, Sémonville va être au centre de toutes les intrigues, de toutes les compromissions tendant à donner une nouvelle forme à la monarchie française, jouant avec son ami Omer Talon un rôle d'intermédiaire (celui qu'il préfère) entre les deux hommes forts du moment, La Fayette et Mirabeau. Son nom est mêlé à la mystérieuse affaire Favras.

L'affaire Favras

Le 24 décembre 1789, le Comité des Recherches de la Commune ordonne l'arrestation d'un royaliste notoire, le marquis de Favras, accusé d'avoir entrepris de réunir trente mille hommes pour rétablir l'autorité royale, assassiner La Fayette et Bailly, le maire de Paris. Le but serait de pousser Louis XVI à l'exil et de mettre sur le trône le comte de Provence, jugé beaucoup plus apte à gouverner le pays. Monsieur, comte de Provence, voit immédiatement le danger et, sur le conseil de Sémonville, se présente de lui-même devant la Commune pour démentir vigoureusement toute implication de sa part dans ce complot. Omer Talon, lui, se charge de visiter Favras dans sa prison et de lui faire comprendre que, s'il se tait, il sera protégé ainsi que sa famille. Favras, lors du procès, dément toute implication du comte de Provence mais est néanmoins condamné à être pendu, le 19 février 1790 ! Se rendant compte qu'il avait été joué, il aurait alors rédigé une lettre-confession avouant que le complot avait été conçu à l'incitation de Monsieur... et aussi de la Reine. Cette lettre aurait été conservée

5. Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord.

par Omer Talon et connue de Sémonville, ce qui expliquerait les attentions de Louis XVIII à l'égard de ce dernier sous la Restauration, et aussi le rôle de Zoé du Cayla, fille d'Omer Talon, maîtresse platonique et confidente influente de Louis XVIII durant ces mêmes années de la Restauration. La mystérieuse affaire Favras, avec les nombreuses œuvres mélodramatiques qu'elle a inspirées, ne finira jamais de troubler les historiens.

Durant l'année 1790, se déroulent des négociations secrètes entre Mirabeau et le comte de La Marck, gentilhomme autrichien très proche de la reine Marie-Antoinette, dans le but d'inciter Louis XVI à confier le gouvernement au Tribun populaire. Leurs lettres n'ont été retrouvées et publiées qu'en 1851. Les noms d'Omer Talon comme futur ministre de la police et de Sémonville, en tant que conseiller spécial et très intéressé financièrement des souverains, y reviennent fréquemment. Tous ces beaux projets s'écrouleront brutalement avec la maladie et le décès, le 2 avril 1791, de Mirabeau qui est inhumé au Panthéon. Attiré par la diplomatie, Sémonville s'écarte alors de la politique parisienne et se fait nommer ambassadeur de France à Gênes, poste qu'il rejoint en juillet 1791 avec sa famille, car il vient de se marier.

Le mariage de Sémonville et l'ambassade de Gênes

C'est le 28 mai 1790 que Sémonville épouse en l'église Saint-Sulpice Angélique-Aimée de Rostaing, veuve depuis 1788 du marquis Mathieu de Montholon et mère de quatre enfants issus de ce premier mariage : Marie, âgée de 13 ans, Zéphyrine, 10 ans, Charles-Tristan, 7 ans, et Louis-Désiré, 5 ans. Sémonville va élever ces enfants comme les siens et, un peu plus tard, les adopter⁶. La rumeur prétendra que la liaison de Sémonville et de la marquise de Montholon avait débuté avant même la naissance de Charles-Tristan...

Les enfants Montholon portent l'un des plus anciens noms de France, ayant donné au royaume deux Gardes des Sceaux et plusieurs présidents de parlement, et par la famille de leur mère sont apparentés au duc de Penthièvre, petit-fils de Louis XIV en ligne légitimée et père de l'épouse du duc d'Orléans⁷. Leur père était titulaire de la charge de Grand Veneur de Monsieur, frère du roi⁸, qui fut rachetée pour son fils Charles-Tristan.

6. C'est ainsi que nous retrouverons en 1815 le général Charles-Tristan de Montholon-Sémonville compagnon d'exil de Napoléon 1^{er} à Sainte-Hélène. Mais n'anticipons pas !

7. Futur Philippe-Egalité.

8. Le comte de Provence, futur Louis XVIII.

C'est donc le 4 juillet 1791, quinze jours après que Louis XVI ait fortement compromis son maintien sur le trône par sa fuite manquée à Varennes, que Sémonville débarque avec sa famille à Gênes, où de nombreux émigrés se sont réfugiés. L'ambassadeur de France près la République de Gênes, affiche immédiatement des opinions franchement favorables à la Révolution, tout en menant un dispendieux train de vie avec trente valets et serviteurs à son service et donnant des fêtes splendides. La situation de l'ambassadeur va devenir de plus en plus délicate, face aux incidents avec des émigrés qui achètent des armes et impriment de faux assignats, et un gouvernement génois prêt à s'allier avec le Piémont-Sardaigne et l'Autriche pour rétablir l'autorité royale en France. Le 20 avril 1792, la France déclare la guerre au roi de Bohême et de Hongrie, c'est-à-dire à l'Autriche. Débutent vingt-deux ans de conflits européens !

Dumouriez, ministre des Affaires étrangères, donne sa démission le 20 juin 1792 et Omer Talon, toujours conseiller secret de Louis XVI et Marie-Antoinette, conseille au roi de nommer son ami Sémonville à ce poste. Mais Louis XVI n'en fait qu'à sa tête et nomme ministre un obscur personnage nommé Lebrun-Tondu tandis que Sémonville est déplacé et affecté à l'ambassade de Constantinople.

Une période mouvementée

Ayant renvoyé sa famille à Paris, Sémonville reste à Gênes et à Nice dans l'attente de son successeur tandis que, dans la capitale, se déroulent les journées révolutionnaires du 20 Juin, du 10 août et le renversement de la monarchie. La Patrie est déclarée en danger ; les massacres de septembre sont suivis de la victoire de Valmy. Sémonville est confirmé dans le poste d'ambassadeur à Constantinople, chargé d'entraîner la Sublime Porte dans la guerre contre la Prusse et l'Autriche, et même de l'inciter à attaquer la Russie pour détacher celle-ci du front occidental. Inutile de dire que les Génois ne facilitent pas son embarquement vers la Turquie. Il se rend alors en Corse et est rejoint à Ajaccio par sa famille car la République y met la frégate *La Junon* à sa disposition pour rejoindre enfin Constantinople.

La famille Sémonville débarque dans une île en pleine effervescence car Pascal Paoli complotait avec l'Angleterre pour séparer l'île de la France et l'amiral Truguet y prépare une expédition pour s'emparer de la Sardaigne. C'est dans ce contexte que les Sémonville vont faire connaissance et même être accueillis par une certaine famille Buonaparte⁹, en

9. Ce n'est qu'en 1796 que la graphie *Bonaparte* s'imposa définitivement.

particulier le capitaine Napoléon Buonaparte, officiellement en congé chez sa mère, et son frère Lucien, l'un et l'autre très impliqués dans la politique locale. Toute une légende s'est développée au sujet de cette rencontre des deux familles mais il est néanmoins possible d'en extraire les faits certains. Tandis qu'à Paris se déroule le procès de Louis XVI, suivi de son exécution, Napoléon participe à l'expédition de Sardaigne qui tourne au fiasco et marque la fin de sa période corse¹⁰. La flotte anglaise bloquant la Méditerranée, Sémonville doit se réembarquer pour Nice, accompagné de Lucien Buonaparte qu'il a pris comme secrétaire. On raconte que Napoléon donna des cours de mathématiques au jeune Charles-Tristan et que ce dernier fut frappé par la supériorité intellectuelle de son professeur !

A peine de retour sur le continent, Sémonville a un gros souci car l'armoire forte des Tuileries contenant les papiers secrets du Roi et de la Reine a été forcée. On y a découvert les correspondances de Mirabeau¹¹ et aussi la lettre d'Omer Talon du 2 juin 1792 où celui-ci écrit au roi : « Il importe qu'il [Dumouriez] soit remplacé par un homme qui, ayant toute la couleur jacobine, ait cependant un cœur tout dévoué à votre service. Cet homme est M. de Sémonville. J'ai la témérité de présenter à Votre Majesté mon cautionnement sur ses sentiments. Je puis même ajouter que si les événements nécessitaient, pour sauver les jours de Votre Majesté, une mesure déjà tentée sans succès¹², ce serait lui, moi et une autre personne qui nous chargerions de l'évènement et répodrions de sa réussite ».

Sémonville est appelé à s'expliquer à Paris devant le Comité de Salut public, encore dominé par les Girondins (heureusement pour lui). Avec beaucoup d'habileté, il déclare être complètement étranger à l'affaire puisqu'il se trouvait alors à Gênes et attaque à son tour en accusant Talon et le ministre Lebrun-Tondu d'avoir monté une cabale contre lui. Il se montre si convaincant qu'il est confirmé dans la fonction d'ambassadeur à Constantinople et – on le découvrira plus tard – chargé d'une haute mission secrète.

Sémonville est revenu de Gênes avec des fonds très importants (plus d'un million de livres) qui, officiellement, ont été remis à lui et à son épouse par dotation d'une personne non identifiable. Alors que son père demeure toujours au château de Frémigny, il achète le domaine et le château de Grandpré, près de Vouziers dans les Ardennes, ainsi

10. Charles-Tristan de Montholon racontera que, âgé de 9 ans, il était resté à bord de *La Junon* et avait participé au combat. On n'est pas obligé de le croire, comme dans bien d'autres circonstances de son existence.

11. Il en résulte l'expulsion du corps de Mirabeau du Panthéon pour y être remplacé par celui de Marat... qui n'y restera que quatre mois. Le corps de Mirabeau n'a jamais été retrouvé.

12. La fuite à Varennes.

que le château de Pirou, près de Coutances dans la Manche. Sous le Directoire, une lettre anonyme l'accusera de détournement de fonds diplomatiques mais, dans une période qui en a vu bien d'autres, l'affaire n'aura aucune suite.

L'arrestation et la prison

Notre ambassadeur doit renoncer à s'embarquer à Marseille et remonte à Genève avec sa famille dans le but de se rendre à Constantinople par voie terrestre. Il y est rejoint le 19 juin 1793 par Hugues Maret, nommé ambassadeur à Naples et ils décident de faire route ensemble. Hugues Maret, plus connu sous le titre de duc de Bassano qui lui sera décerné sous l'Empire, est un avocat au parlement de Bourgogne qui a fondé le journal *Le Moniteur* rendant compte des débats de l'Assemblée constituante. Ce n'est que plus tard que l'on apprendra que la rencontre de Genève n'était pas fortuite et que les deux hommes étaient vraisemblablement chargés de rechercher, sous la médiation des cours de Toscane et de Naples, la possibilité de négocier une paix avec l'Autriche, au besoin en promettant la libération conditionnelle de la reine et de ses enfants. Inutile de dire que cette mission n'avait fait l'objet d'aucune mention dans les délibérations du Comité de Salut public. Sémonville et Maret rencontrent à Zurich Barthélémy l'ambassadeur de France en Suisse qui les met en garde contre le danger de se rendre à Florence à travers les Grisons et leur conseille d'éviter de s'approcher du duché de Milan occupé par les Autrichiens, d'autant qu'ils sont accompagnés d'un nombreux entourage, de bagages imposants et que leur déplacement ne passe pas inaperçu.

Le 12 juillet, leur caravane arrive à Coire (aujourd'hui : Schur, en Suisse) où les guides locaux leur indiquent que, pour se rendre à Bergame, leurs encombrantes voitures ne pourront pas emprunter la route prévue par Tirano. Ils décident donc de passer par Chiavenna ce qui les rapproche dangereusement de la frontière milanaise. Le 25 juillet, à l'auberge du petit village de Novate, trente hommes armés, déguisés en paysans, les assaillent, les désarment, les enchaînent et les entraînent en bateau de l'autre côté de la frontière. Là, les femmes, les enfants et les domestiques sont libérés et renvoyés en France, mais les officiers et les deux ambassadeurs sont déclarés prisonniers et transférés, chaînes aux pieds, dans la citadelle de Mantoue. La nouvelle de leur arrestation causa un émoi considérable à Paris et contribua à dresser la population contre *L'Autrichienne*, dont on préparait le procès. L'affaire a donné lieu à de nombreuses

rumeurs¹³ mais la version généralement admise est celle de la trahison des guides locaux, soudoyés par l'Autriche qui avait eu vent de la négociation envisagée et qui ne souhaitait pas que celle-ci s'engage, acceptant de mettre en danger la vie de Marie-Antoinette.

La captivité des deux ambassadeurs va durer vingt-neuf mois, dans le palais des ducs de Mantoue puis, plus durement à partir de mai 1794, dans la citadelle de Kufstein, dans le Tyrol. Ils ne vont donc n'avoir que des échos tardifs des événements politiques français de mi-1793 à fin 1795, et Dieu sait s'ils furent nombreux et complexes : l'élimination physique des Girondins par les Montagnards, le procès et l'exécution de la Reine (16 octobre 1793), l'institution de la Terreur mais aussi les victoires des armées de la République, le renversement et l'exécution de Robespierre et de ses amis (28 juillet 1794, 10 thermidor an III), le pouvoir des Thermidoriens, la réaction royaliste écrasée le 13 Vendémiaire an IV (5 octobre 1795) sur les marches de l'église Saint-Roch par le jeune général Bonaparte (tiens, on le retrouve !), la fin de la Convention, la mise en place d'une nouvelle Constitution et l'installation du Directoire le 26 octobre 1795. Le jeune Louis XVII étant (officiellement !) décédé au Temple le 8 juin 1795, les Directeurs sont bien embarrassés par la détention au Temple d'une jeune fille de 16 ans, Madame Royale, dernière survivante de la famille royale, alors qu'un large mouvement d'opinion, non seulement royaliste, se développe en faveur de sa libération. De difficiles négociations sont menées avec les Autrichiens et finalement, le 19 décembre 1795, Marie-Thérèse de France est échangée contre cinq représentants du peuple en mission, prisonniers de l'Autriche, ainsi que les ambassadeurs Maret et Sémonville. Leur captivité commune a donné naissance entre ces deux hommes à une indéfectible amitié qui va se poursuivre durant quarante-cinq ans, indispensable à connaître pour comprendre bien des événements ultérieurs de leurs carrières respectives¹⁴. Ils décéderont à un mois d'intervalle en 1839. Durant sa captivité, Sémonville a rédigé plus de trois cents pages de lettres destinées à ses enfants, notamment à ses filles, dans laquelle il conte l'histoire de sa famille, sa jeunesse un peu turbulente à ne pas imiter, mais surtout donne des conseils de morale, de religion, de mœurs, de noblesse de caractère, de relations sociales et humaines, de distractions (études littéraires, musique, travaux manuels). Le style en est agréable et la volonté éducative manifeste¹⁵.

13. Les deux ambassadeurs ne s'étaient-ils pas fait arrêter volontairement, comme La Fayette ou Dumouriez, pour se mettre à l'abri des troubles révolutionnaires ?

14. Suivant le principe de la courte-échelle.

15. Ce document a été acquis en 1985 par les Archives nationales.

Sémonville se retire jusqu'en août 1796 dans son domaine de Grandpré dans les Ardennes qui a été pillé par les Prussiens, où il entreprend de lourds travaux de remise en état et se livre à l'agriculture. Mais il reste en contact épistolaire avec Maret qui a repris un emploi au ministère des Relations extérieures et le tient informé de l'évolution de la situation politique. Maret, de quatorze ans son cadet, étant encore célibataire, il lui donne quelques conseils : « C'est à Bordeaux, à Marseille, à Nantes qu'il faut la chercher. Epouse du sucre, du café, cela est beaucoup plus sain que les billets de banque, et l'on n'a pas de coups de fortune à craindre¹⁶ ».

En septembre 1796, Monsieur de Talleyrand revient des Etats-Unis où il s'était exilé et immédiatement se forme autour de lui un cercle d'amis critiquant la politique des Directeurs et bien décidés à influencer sur le destin de la France. Maret, puis Sémonville rentré à Paris, ne tardent pas à le rejoindre, auprès de Mme de Staël et de Mme Tallien. Au bout de huit années de troubles, le problème est maintenant de mettre fin à la Révolution. Parmi les royalistes, les uns rêvent de revanche et les autres d'une monarchie constitutionnelle ; les Jacobins veulent maintenir la République mais sont débordés par Gracchus Babeuf et les partisans d'un communisme populaire. Les Directeurs se déchirent à chaque renouvellement de l'un de leurs membres, Barras restant néanmoins l'homme fort du régime et alors que la guerre se poursuit, notamment en Italie où le général Bonaparte a été envoyé pour rétablir la situation. En juillet 1797, Talleyrand est appelé au ministère des Relations extérieures. Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), les Directeurs Barras, Larevellière et Reubell éliminent leurs collègues Barthélémy et Carnot (lequel prend la fuite en Suisse) avec l'appui des troupes du général Augereau, envoyé d'Italie par Bonaparte. Une cinquantaine de députés sont déportés en Guyane.

La forme républicaine du régime est assurée – mais pour combien de temps ? – à en croire la lettre prémonitoire que Sémonville adresse à son ami Maret (parlant de Bonaparte) : « Se connaît-il lui-même ? Je ne le pense pas. Il est ivre de gloire et, ne pouvant plus en acquérir, il se tournera vers la puissance avec les moyens violents qui sont dans son caractère. S'il a un plan en Italie, c'est celui de régner. Dieu veuille qu'il se limite à l'Italie ». Car, selon le plan d'opérations militaires établi par Carnot, le front principal contre l'Autriche devait se situer en Allemagne, avec les armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-

16. Maret ne suivra pas ce conseil et épousera la fille d'un notable de Dijon. Il s'en trouvera bien car la plupart des négociants en sucre et café seront ruinés par les troubles à Saint-Domingue !

et-Moselle, alors que l'armée d'Italie devait seulement mener des opérations de diversion en Piémont et Lombardie. Mais Bonaparte mène en Italie une campagne victorieuse (Mondovi, Lodi, Arcole, Rivoli), le fait savoir par des communiqués tonitruants, et « le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée à Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de franchir le pont de Lodi, et d'apprendre au monde qu'après tant de siècles César et Alexandre avaient un successeur¹⁷ ». Outrepassant les pouvoirs qui lui avaient été attribués, Bonaparte négocie les Préliminaires de paix de Leoben et, estomaquant le Directoire, conclut le 17 octobre 1797 le traité de Campo Formio qui attribue à la France les provinces belges, la rive gauche du Rhin et par lequel l'Autriche reconnaît l'établissement en Italie de républiques-sœurs de la République française.

Sémonville, qui estimait que sa détention en Autriche lui avait occasionné des pertes financières considérables et qui ne perdait jamais le nord, se rend donc en Italie avec l'appui de Talleyrand (sans doute intéressé à l'affaire !) pour réclamer une indemnisation. Il visite les lieux où il a été détenu¹⁸ et conte dans de longues lettres à Maret ses tribulations, non inutiles puisque le Grand Conseil de la République cisalpine (nouvellement créée) décide « d'accorder une indemnité de 300 000 livres aux ambassadeurs Sémonville et Maret pour les pertes importantes qu'ils ont faites lors de leur arrestation par ordre de l'Archiduc et pendant leur séjour dans les cachots de Mantoue ».

Bonaparte rentre triomphalement à Paris, est élu à l'Institut au siège de Carnot. Sa présence à Paris affole tant les directeurs que, à l'incitation de Talleyrand, ils décident de lui confier la mission de conquérir l'Égypte, pour couper à la Grande-Bretagne la route des Indes. Mais, pendant l'absence de Bonaparte (de juin 1798 à octobre 1799), la situation militaire en Allemagne et en Italie se dégrade, l'instabilité politique se poursuit, si bien que dans l'opinion se répand l'idée de la nécessité de « faire appel à un sabre » pour rétablir l'autorité de l'État. Bonaparte étant absent et son ambition trop évidente, se dégage bientôt le nom du général Joubert, incontestable républicain dépourvu d'ambition personnelle. Le Directoire décide donc de l'envoyer en Italie pour y accroître sa popularité, puis de revenir pour un coup d'état militaire dont chacun (Barras, Sieyès, Fouché, Talleyrand, Sémonville, etc.) espère retirer l'avantage.

17. Vous aurez reconnu les premières lignes de *La Chartreuse de Parme*, d'un certain Henri Beyle. C'est le point de départ de la Légende...

18. Il ramène une chaîne utilisée lors de sa détention : cette chaîne se trouve aujourd'hui, suivant sa demande, autour de la colonne surmontant sa tombe au cimetière de Bouray-sur-Juine (près de l'église).

Sémonville voit immédiatement comment exploiter la situation. Il présente au jeune et séduisant général qui se prépare à partir en Italie sa fille adoptive Zéphyrine de Montholon, dix-neuf ans, et fort jolie dit-on. L'affaire est menée tambour battant et le mariage de Joubert et Zéphyrine est célébré le 19 juillet 1799 au château de Grandpré. Le jeune marié part pour l'Italie et, le 15 août 1799, est tué d'un coup de feu à Novi¹⁹. Tous les projets de son beau-père s'effondrent brutalement : on s'amuse même en société de son dépit²⁰ !

Informé de la situation, Bonaparte abandonne son armée en Egypte et rentre en France, accueilli en héros. Dès son arrivée à Paris le novembre 1799, les réunions se succèdent, autour de Sieyès, Talleyrand, Fouché, etc., pour renverser le régime et imposer une nouvelle constitution. L'annonce d'un complot royaliste permet de transférer le Conseil des Cinq-cents et le Conseil des Anciens à Saint-Cloud où Bonaparte va leur demander les pleins pouvoirs. Le 19 brumaire, l'affaire manque de tourner au fiasco et la situation n'est sauvée que par Lucien Bonaparte qui préside le Conseil des Cinq-cents et le général Murat dont les grenadiers expulsent les députés par les fenêtres de la salle²¹. Dans la foulée, on charge Sieyès de rédiger une nouvelle constitution qui confie le pouvoir exécutif à trois Consuls (Bonaparte, Cambacérès et Lebrun), mais où les deux derniers vont surtout servir de faire-valoir au Premier Consul. Sans directement participer au coup d'état de Saint-Cloud, Talleyrand, Fouché, Maret et Sémonville, restés à Paris, maintiennent le calme et assurent la transition. Ils en seront récompensés : Talleyrand et Fouché sont confirmés ministres des Relations extérieures et de la Police générale, Maret devient secrétaire du Premier Consul²² et Sémonville est nommé ambassadeur à La Haye, près de la République batave.

Ambassadeur en Batavie (1800-1805)

En 1794, la République française s'était emparée des Pays-Bas autrichiens, avait renversé la maison d'Orange et établi la République batave, qui acceptait mal la domination française. La fonction d'ambassadeur à La Haye était donc particulièrement importante. La

19. La mort de Joubert, non au combat, mais dans une sorte d'embuscade a suscité bien des énigmes. Certains osent même évoquer un tireur corse...

20. Zéphyrine épousa en deuxième noces le général Macdonald, futur maréchal et duc de Tarente.

21. Elle était au rez-de-chaussée. "Foutez-moi tout ce monde dehors", aurait ordonné Murat !

22. Poste équivalent à celui de directeur de cabinet. Ce poste deviendra celui de Secrétaire d'Etat sous l'Empire, homme de confiance et alter ego de l'Empereur.

Batavie entretenait un commerce actif, quoique illicite, avec la Grande-Bretagne, supportait mal les prélèvements fiscaux opérés par le Consulat, cherchait à retrouver son indépendance alors que Bonaparte songeait à son intégration à la France. Dans cette situation difficile et délicate, Sémonville mit en œuvre son habileté politique, établit un *modus vivendi* avec les autorités locales, négocia les indemnités à verser aux princes d'Orange-Nassau, dépossédés de leurs possessions. Selon l'usage du temps, il se servit au passage, mais plus modérément que son ministre Talleyrand. La proclamation de l'Empire français en mai 1804 fut suivie d'une réorganisation de la République batave, présidée désormais par un stathouder, sorte de superpréfet, avant d'être en 1806 transformée en royaume de Hollande confié à Louis Bonaparte, frère de l'Empereur.

Sémonville, membre du Sénat conservateur

La mission de Sémonville à La Haye prit fin le 27 février 1805, à sa grande satisfaction car « M. de Sémonville désirait vivement retrouver la société spirituelle et animée de Paris, dont son urbanité et la délicatesse de son esprit lui permettaient si bien de goûter les charmes²³ ». Il fut alors nommé au Sénat où, pendant cinq ans, on le trouve rapporteur de la plupart des projets de sénatus-consultes ayant des incidences diplomatiques, qu'il s'agisse de la nomination d'Eugène Bonaparte vice-roi d'Italie, de l'approbation du Traité de Tilsit, conclu avec la Russie et la Prusse en juillet 1807, de la transformation de la Toscane en Grand-duché confié à Elisa Bonaparte, sœur de l'Empereur, de l'annexion du royaume de Hollande à l'Empire en 1810. Napoléon lui attribua la sénatorerie de Bourges qui, outre de confortables revenus, lui procurait une forte influence politique locale. On peut aussi voir dans cette promotion le rôle de Maret, maintenant duc de Bassano, devenu Secrétaire d'Etat et homme de confiance de Napoléon, resté en lien étroit avec son compagnon de captivité.

On trouve encore le nom de Sémonville dans une affaire ô combien délicate, celle du remariage de l'Empereur après son divorce de l'impératrice Joséphine pour cause de stérilité. Le tsar Alexandre renâclant au mariage de sa sœur avec Napoléon, beaucoup songeaient à une solution autrichienne, bien que l'Autriche ait été l'année précédente battue à plate couture à Wagram. C'est donc Sémonville qui s'entremet près de l'attaché de l'ambassade d'Autriche à Paris pour s'assurer que le chancelier Metternich serait disposé à vaincre la

23. *Eloge funèbre de M. de Sémonville*, par son ami le baron Mounier.

répulsion de l'empereur d'Autriche à confier sa fille Marie-Louise à l'Ogre de Corse. On connaît la suite.

Mais Sémonville n'atteindra jamais le poste ministériel auquel il aspirait certainement. En août 1807, Talleyrand, dont Napoléon commençait à douter de la fidélité, démissionna ou fut démis du poste de ministre des Relations extérieures. Maret intrigua pour y faire nommer son ami mais Napoléon, méfiant, lui préféra le terne Champagny, puis en 1812 le duc de Bassano. En juin 1810, c'est Fouché qui est surpris en train de négocier secrètement avec la Grande-Bretagne en vue d'un accord de paix et qui est limogé du poste de ministre de la Police générale. Là encore, le duc de Bassano propose la candidature de Sémonville mais Napoléon lui préfère le général Savary qui lui est dévoué jusqu'à la mort (notamment celle du duc d'Enghien !).

Sémonville ne semble pas avoir été traumatisé par ces échecs et mène alors une existence mondaine et brillante dans le Grand Hôtel de Broglie, rue de Varenne, qu'il a acquis en 1802. Son domaine de Grandpré étant trop éloigné de Paris, il choisit pour maison de campagne le château de Frémigny transmis par son père M. de Montaran. Il entreprend dès 1802 de le transformer totalement dans le plus riche style consulaire mâtiné d'égyptomanie, avec une décoration inspirée de celle de Malmaison. Un visiteur le décrira ainsi : « Le château construit avec le plus grand luxe est très spacieux. L'ordonnance des masses et des détails, mélangés d'ordre grec et romain, des galeries et colonnes en marbre, des pavés en mosaïques, une salle de spectacle, l'élégance et vaste distribution de plus de vingt appartements complets, des jardins et un parc étendus et variés, un lac bien empoissonné, une vue que rien ne borne, font de ce château une résidence royale ».

Si Napoléon n'accorda jamais complètement sa confiance à Sémonville dont il redoutait l'esprit rusé et retors, celui-ci fut un intime de nombreux membres de la famille impériale, l'ex-impératrice Joséphine, les sœurs Clary (épouses de Joseph Bonaparte et de Bernadotte), Pauline Borghèse dont il dira avoir été l'amant (mais il ne fut pas le seul), la reine Hortense qu'il retrouvait aux eaux d'Aix-les-Bains.

La transition

Comme Talleyrand, Sémonville comprend vite que la campagne de Russie (juin à décembre 1812) marque « le commencement de la fin ». En ce sens, son opinion diverge alors de celle du duc de Bassano qui fait preuve de jusqu'au-boutisme et, adulateur du génie de l'Empereur, s'oppose à ceux qui songent déjà à préparer la suite. La situation

s'aggrave encore durant l'année 1813 qui amène, fin décembre, les alliés russes, autrichiens et prussiens sur la rive du Rhin. La population est lasse de la guerre, certains maréchaux et généraux manifestent leur inquiétude sur la pérennité du régime, les partisans du comte de Provence se regroupent sous les noms de *Congrégation* et de *Chevaliers de la Foi*. Napoléon entreprend sa dernière campagne, dite Campagne de France, qui va amener les Alliés aux portes de Paris, mais il tente également de mobiliser les énergies en nommant des commissaires extraordinaires chargés d'accélérer la conscription, de rassembler les équipements militaires, de traduire les défaitistes devant des cours spéciales, etc. Sémonville est nommé commissaire extraordinaire pour les départements du Centre (du Cher à la Haute-Vienne). Mais il entretient les meilleures relations avec M. de Rivière, nommé agent de Monsieur, comte d'Artois (frère du duc de Provence), pour cette même région !

Le 30 mars à 22 heures, Napoléon arrive au relais de Fromentin à Juvisy-sur-Orge où il apprend que Paris vient de tomber aux mains de l'ennemi et il se retire à Fontainebleau. Le 1^{er} avril, les sénateurs présents à Paris prononcent la déchéance de Napoléon. Talleyrand constitue un gouvernement provisoire et l'Empereur abdique le 6 avril. Rentré en France, Louis XVIII nomme une commission de neuf représentants du Sénat et neuf du Corps législatif chargée de proposer la Charte constitutionnelle que le Roi octroiera à ses sujets. Bien évidemment, Sémonville est membre de cette commission. Le Sénat est remplacé par une Chambre des Pairs dont les cent cinquante-quatre membres sont nommés par le Roi. Sémonville est nommé « grand référendaire » de cette chambre, fonction nouvelle qui consiste à organiser les débats, régler le fonctionnement interne de l'assemblée, rédiger et publier les comptes-rendus des séances. Il établit donc son domicile au Palais du Luxembourg, siège jusqu'à nos jours de la Haute Assemblée, protégeant son ami Maret alors considéré comme l'un des derniers fidèles de l'Empereur exilé à l'île d'Elbe.

Et le 20 mars 1815, voici Napoléon de retour et Louis XVIII en fuite vers Gand. Sémonville ne fait pas partie de la Chambre des Pairs des Cent-Jours et, ne croyant guère en les chances de l'Empire momentanément rétabli, se retire dans son château de Pirou dans la Manche²⁴. Il est bien placé pour suivre les événements en raison des positions respectives de ses deux fils adoptifs, Charles-Tristan et Louis-Désiré de Montholon-Sémonville, l'un se trouvant près de Napoléon aux Tuileries et l'autre ayant suivi le Roi à Gand.

24. Le château de Pirou, qui existe toujours, est une forteresse médiévale au milieu d'un plan d'eau.

En effet, Charles-Tristan a mené une carrière militaire, aide de camp du maréchal Berthier, major général de la Grande Armée. Colonel, il a été nommé en 1812, grâce au duc de Bassano, ambassadeur à Würzburg en Allemagne. Destitué pour s'être marié semi-clandestinement à Draveil (Essonne) avec une femme deux fois divorcée²⁵, il est nommé général à la Première Restauration et se rallie à l'Empereur durant les Cent-Jours. Son frère Louis-Désiré mena une carrière civile, fut chambellan de l'Impératrice Joséphine, puis à la Cour de Louis XVIII et accompagna celui-ci à Gand.

Après Waterloo, Fouché compose à Paris une commission de gouvernement, tandis que le Roi, depuis Gand, en désignait une autre incluant le nom de Sémonville. Les tractations de Fouché et Talleyrand²⁶ aboutissent au rétablissement de la monarchie et Sémonville retrouve son poste de grand-référendaire. Il est élevé à la dignité de marquis, tandis que son fils le général Montholon (Charles-Tristan de Montholon-Sémonville) suit Napoléon en exil jusqu'à l'île de Sainte-Hélène. Certains y voient une manœuvre de Maret, trop compromis pour être lui-même autorisé à accompagner Napoléon en exil.

Sémonville ne monte que très rarement à la tribune de la Chambre des Pairs mais, avec une prudence fort calculée, intervient dans les affaires les plus délicates du règne, qu'il s'agisse de la répression de complots bonapartistes, de la répartition du « milliard des émigrés », de la censure de la presse, de l'enquête sur l'assassinat du duc de Berry, etc. Partout, on retrouve la patte du « vieux chat », comme l'appelait Talleyrand. Sémonville avait indubitablement l'oreille de Louis XVIII (qui, dit-on, se souvenait avec reconnaissance de l'affaire Favras...), en relation étroite avec l'amie intime du Roi, cette Zoé du Cayla qui n'était autre que la fille d'Omer Talon ! Le grand référendaire sera chargé en septembre 1824 de l'organisation des obsèques de Louis XVIII et en mai 1825 des cérémonies du sacre de Charles X.

La perte de Frémigny

Au décès de Napoléon à Sainte-Hélène le 5 mai 1821, son compagnon et aide de camp le général de Montholon, exécuteur testamentaire,

25. Napoléon ne plaisantait pas avec l'application de son Code civil. Le maire de Draveil fut destitué et condamné à un mois de prison.

26. On connaît la phrase célèbre de Chateaubriand : « Tout à coup, une porte s'ouvre : entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, M. de Talleyrand soutenu par M. Fouché. La vision infernale passe devant moi, pénètre dans le cabinet du roi et disparaît ». Talleyrand était vice-grand-électeur et Fouché régicide.

bénéficie de legs se montant à plus de deux millions de francs²⁷. L'exécution du testament nécessite de longues et difficiles démarches et tractations dans lesquelles Sémonville assiste son fils et lui lègue (vente fictive) le domaine de Frémigny afin qu'il puisse l'hypothéquer en garantie de ses engagements. Sans attendre la fin des opérations testamentaires, Charles-Tristan de Montholon se lance dans des entreprises commerciales et spéculatives, absolument inconsidérées, et sera aussi la victime d'aigrefins. Ceci aboutit en 1829 à une retentissante faillite dans laquelle Frémigny est entraîné²⁸. Le domaine est saisi par les créanciers, vendu et Sémonville, le cœur serré, ne peut conserver à Bouray-sur-Juine que le petit enclos funéraire près de l'église où reposent ses deux filles et où il a prévu sa propre inhumation.

Les Trois Glorieuses

Sémonville était très réservé sur la politique réactionnaire menée par les ministres de Charles X (Martignac, puis Polignac) et tenta d'ailleurs sans succès de mettre le roi en garde, lors des élections de début juillet 1830. En parallèle et à son habitude, il entretenait également les meilleures relations avec le duc d'Orléans, lui assurant que « si la couronne tombait par terre, la France la ramasserait et le forcerait à la porter ».

Contestant le résultat des élections, le roi et Polignac publient le 26 juillet les ordonnances dissolvant la Chambre et censurant la presse. Les 27 et 28, Paris s'enflamme, les barricades s'élèvent. Au petit matin du 29, après une discussion orageuse aux Tuileries avec Polignac et le maréchal Marmont, commandant les troupes, Sémonville et son ami le comte d'Argout se précipitent dans une voiture et se rendent auprès du roi réfugié au château de Saint-Cloud. Au milieu des cris et des larmes, ils arrachent à Charles X le retrait des ordonnances et le renvoi de Polignac. Ils reviennent en rendre compte à Paris pour apprendre que La Fayette, Thiers, le banquier Laffitesont déjà entrain de constituer un gouvernement provisoire. « A-t-il au moins accepté le drapeau tricolore ? », demande La Fayette. « On n'a pas pensé à lui poser cette question », répond Sémonville ! Le sort en était jeté : le duc d'Orléans n'avait plus qu'à paraître au balcon de

27. Ces legs ont été la source de bien des rumeurs au sujet d'un empoisonnement de Napoléon. Il ne s'agit que d'affabulations.

28. En annexe, histoire du château de Frémigny jusqu'à nos jours. D'après Henri Sineau, bulletin N° 6 de l'association *Bouray et son histoire*, 1986.

l'Hôtel de Ville pour embrasser La Fayette et le drapeau tricolore. Et il ne restait au grand référendaire qu'à enregistrer l'abdication de Charles X et à recevoir « le serment de fidélité aux lois du royaume » de Louis-Philippe et de ses fils. La France retrouvait un régime de monarchie constitutionnelle, cher au cœur des révolutionnaires modérés de 1790. Sémonville avait alors 71 ans.

Il est maintenu grand référendaire de la nouvelle Chambre des Pairs dans laquelle entrent quelques bonapartistes dont le duc de Bassano. Il doit organiser le procès devant la Chambre de Jules de Polignac et de trois de ses ministres, accusés d'avoir fait tirer sur le peuple pendant les Journées de Juillet. Mais il doit aussi gérer avec tact l'affaire de la mort du duc de Bourbon, pair de France, dans des conditions mystérieuses (pendu à une espagnolette) au château de Saint-Leu, en compagnie de son amie la baronne de Feuchères²⁹. Le roi Louis-Philippe étant menacé par de nombreuses tentatives d'attentat, Sémonville est soupçonné d'entretenir une relation avec l'entourage en exil du duc de Bordeaux, petit-fils de Charles X (au cas où...). Néanmoins la vieillesse se fait sentir et, frappé d'hémiplégie, il abandonne la fonction de grand référendaire en septembre 1834, à l'occasion d'un remaniement ministériel à la suite duquel il avait tenté de faire nommer son ami Maret gouverneur de l'Algérie. Cette même année, son château de Grandpré est entièrement détruit par un incendie³⁰. Sémonville se retire dans l'hôtel particulier qu'il a acquis à Versailles, ne revenant à Paris que pour les séances de la Chambre des Pairs où il continue à se faire remarquer par la finesse de son esprit. En privé, il conte avec force détails inédits et beaucoup d'humour les nombreux événements, politiques ou non, qu'il a vécus depuis quarante ans.

Le 11 avril 1839, il fait une chute dans l'escalier de son appartement parisien et décède d'une fracture du crâne. Ses obsèques sont célébrées à Saint-Thomas d'Aquin en présence du Tout-Paris de la politique, des lettres et des arts. Elles sont suivies de l'inhumation dans l'enclos familial de Bouray-sur-Juine, où sa tombe est surmontée d'une colonne tronquée, entourée selon ses dernières volontés d'une chaîne évoquant sa captivité en Autriche³¹. A côté, a été édifiée en

29. Depuis deux siècles, cette affaire passionne les amateurs d'histoires corsées.

30. Il ne sera reconstruit que plus tard, par un nouveau propriétaire.

31. « On fixera solidement autour du fût la chaîne dont j'ai été chargé par l'Autriche en violation du droit des gens. Aussi longtemps que ce petit monument subsistera, il rappellera aux habitants un homme né parmi eux qui a bien servi son pays et joui longtemps de quelques bonheurs dans leur commune et qui a toujours désiré le leur ».

1863 une petite chapelle abritant les dépouilles de ses deux fils adoptifs, le général Charles-Tristan de Montholon et Louis-Désiré de Montholon-Sémonville, titré prince de Umbriano (titre papal).

Très intelligent, doué d'élocution, convivial et d'excellents manières, rusé et sachant adapter ses principes et sa conduite aux circonstances, Charles-Louis Huguet de Sémonville a joué un rôle important, parfois décisif, dans une période particulièrement troublée, souvent trouble, de notre histoire, sans que jamais son nom n'apparaisse sur le devant de la scène car il a toujours préféré rester dans l'ombre. Il n'a pas jugé utile de laisser des mémoires mais après sa mort tant de personnes se feront l'écho des confidences qu'elles auraient reçues de sa part que nous pouvons aisément reconstituer son existence peu banale et présentant, somme toute, des analogies avec celles de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, décédé en 1838 et qui, lui, n'avait jamais hésité à se mettre sur le devant de la scène.

Sources et bibliographie

Archives nationales, Fonds Montholon (et Sémonville), 115 AP.

Jacques Parent, *Charles-Louis Huguet de Sémonville, de Mirabeau à Louis-Philippe*, thèse de l'Ecole pratique des Hautes Etudes sous la direction du professeur Jean Tulard, publiée en 2002 aux Editions SPM.

Jacques Macé, *L'Honneur retrouvé du général de Montholon*, Editions Christian, 1999.

ANNEXE**Histoire du Château de Frémigny depuis 1830**

d'après Henri Sineau,

in bulletin N° 6, 1986, de l'association Bouray et son Histoire

Acquis en 1830 par des marchands de biens, revendu en 1832 à Charles Périer, pair de France, le château de Frémigny devient en 1838 la propriété du prince Galitzine, ancien chef d'escadron de la garde impériale du tsar Alexandre 1^{er}, qui avait pris goût à la vie parisienne, à ses cercles de jeu, lors de l'occupation russe de 1815. Le 22 octobre 1840, il y fête le mariage dans un luxe inouï de sa fille Marie avec le comte Louis Ferdinand Bertier de Sauvigny, petit-fils de l'intendant de Paris Louis Bertier, massacré le 22 juillet 1789 car accusé sans preuve de détourner les grains et d'organiser la disette.

Mal entretenu, en mauvais état, le château est vendu en 1843 à la famille Roland d'Estepé, qui entreprend une première restauration et va le conserver jusqu'en 1881. Il est alors acquis par Alexandre Meunier : celui-ci le fait entièrement et luxueusement (trop selon certains) réaménager par le décorateur Charmaison ; son fils Georges, l'un des dirigeants de la librairie Hachette, en hérite en 1887 et le conserve jusqu'en 1920.

Frémigny est alors acquis par le financier André Homberg (1867-1948), appartenant à une famille juive de Hambourg devenue française (et catholique) en 1775 et dont des membres occuperont de hautes fonctions dans le négoce, l'armement, la banque durant tout le XIX^e siècle. André Homberg est polytechnicien, inspecteur des finances, puis directeur général de la Banque française du commerce et de l'Industrie, président de la Société Générale et de la Compagnie Générale Transatlantique. Dans les années 1930, on trouve son nom aux conseils d'administration d'une vingtaine de grandes sociétés françaises dont il serait fastidieux d'énumérer ici la liste. Le château de Frémigny est sa résidence secondaire.

André Homberg meurt en 1948 et, au décès de sa veuve, le mobilier est dispersé aux enchères ; le château connaît une nouvelle période d'abandon avant d'être acheté en 1965 par l'Union des Assurances de Paris (UAP). Celle-ci décide d'y implanter son centre de formation, transformant l'intérieur du château et construisant sur sa face arrière un imposant et moderne bâtiment d'instruction, un hôtel de 330 chambres, au milieu d'un campus de 30 hectares. En 1996, la société AXA lance une offre publique d'achat de l'UAP et les deux compagnies fusionnent pour bientôt ne conserver que le nom d'AXA.

Le domaine de Frémigny est aujourd'hui le centre de formation d'AXA, l'un des tout premiers groupes mondiaux de l'assurance. Il accueille également des séminaires et réceptions.

Histoire de la vigne à La Forêt-Sainte-Croix¹

Alain DEVANLAY

adevanlav@wanadoo.fr

A La Forêt-Sainte-Croix, la culture de la vigne est une histoire ancienne

Fondé² en 1152 par les chanoines du chapitre de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans dans une forêt qui faisait partie du domaine qu'ils possédaient dans l'Étampois depuis le IX^e siècle, le village (qui s'appelait Foresta en 1195³, puis Foresta Sancta Crucis en 1230⁴) se développa peu à peu.

Les habitants du Village furent finalement « affranchis » par leur seigneur ecclésiastique en février 1224⁵, comme tous ceux du domaine étampois de Sainte-Croix. S'ils quittent leur statut servile de serf pour celui de vilains, ils sont, cependant, toujours cloués à leur village et s'ils veulent céder leur masure et leur lopin de terre, ils doivent partir, avec leurs pauvres meubles pour aller tenter leur chance ailleurs, mais hors du domaine de Sainte-Croix et surtout pas à Etampes. L'acte d'affranchissement des habitants de la seigneurie étampoise de Sainte-Croix, datée de février 1224, citée par Fleureau, précise qu'aucun serf ne pourra acquérir de vigne dans l'étendue de cette seigneurie, ce qui pourrait sous-entendre qu'il y avait bien des ignes dans le domaine étampois de Sainte-Croix en ce début du

1. Essonne, arr. et cant d'Etampes.
2. THILLIER (Joseph) et Eugène Jarry, *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, Paris, Picard, 1906, n° LXXV.
3. *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, op. cit., n° LXV.
4. *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, op. cit., n° CCCXLIX.
5. FLEUREAU (Basile, Dom), *Les Antiquités de la ville et du duché d'Etampes avec l'histoire de l'abbaye de Morigny*, Paris, 1683, p. 38.

XIII^e siècle. Ceci n'a rien de surprenant car la vigne est attestée à Etampes depuis 1140.

Cet « élargissement » ne se fait pas sans compensation car, en plus d'un champart élevé (un impôt prélevé sur la récolte s'élevant à une gerbe sur dix) et de la dîme, ils furent astreints de payer « de tous les grains que l'on recueillera, une gerbe sur douze, laquelle sera nommée "Gerbe de la Liberté" et sera conduite, avec celles du champart, dans les granges de la seigneurie⁶ » (à Mesnil-Girault puis à La Forêt même où une grange champarteresse est citée des 1230⁷). Ces charges qui pesaient sur les récoltes des paysans étaient vraiment trop lourdes et on comprend mieux pourquoi, pendant des siècles, nos rusés beaucerons, tentèrent d'échapper à ces impôts en nature en plantant et cultivant la vigne qui ne produit pas de gerbes mais du vin. Ce n'était pas du goût du Chapitre et de nombreux procès s'en suivirent pendant des siècles⁸. En 1780 encore, le chapitre fit confisquer les terres de six vigneronnes du village (Philippe Mainfroy, Etienne Ciret l'aîné, Mathurin Robert, Jean Robert, François Moullé et Pascal Lemaire) qui refusaient de payer un champart sur leurs terres plantées en vignes.⁹

Ceci freina, sans doute, la culture de la vigne dans le domaine étampois des chanoines de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans puisque, au XVIII^e siècle, la vigne n'occupait plus que moins de 1 % du terroir¹⁰, tant à Fontaine-la-Rivière, Boissy-la-Rivière et Ormoy-la-Rivière dans les autres villages de ce domaine ecclésiastique) et alentours, sur ce plateau beauceron qui dominait Etampes au sud-est.

Mais la Révolution mit un terme à cette situation et la vigne continua de se développer à La Forêt-Sainte-Croix. En 1865, une trentaine d'hectares étaient plantés de vignes (presque 6 % du territoire). La liste électorale de 1870 recense huit vigneronnes... et un tonnelier sur 65 chefs de famille.

Les Prussiens qui occupèrent le village en octobre et novembre 1870¹¹ procédèrent à des réquisitions. Celles-ci furent soigneusement

6. FLEUREAU op cit., p. 38.

7. Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans n° CCCXLIX.

8. En 1613, plusieurs habitants de La Forêt-Sainte-Croix refusèrent de payer le champart sur des terres plantées en vigne. Ce refus donna lieu à un procès qui se termina par l'arrêt du 27 août 1616 qui contraignit les vigneronnes du village à payer le champart conformément à la transaction du 25 février 1524 qui mentionne, déjà, le cas des vignes.

9. L'historique (depuis 1516) des relations contractuelles entre le Chapitre et les exploitants de ses terres figure dans les Mémoires imprimés présentés par les parties à l'occasion du procès en appel de 1781 (Fonds Cheron-Vivau, Lardy).

10. TOUZERY (Mireille), *Dictionnaire des paroisses fiscales de la généralité de Paris d'après le cadastre de Bertier de Sauvigny, 1776-1791*, Caen, Editions du Lys, 1995.

11. DEVANLAY (Alain), « Les Prussiens à La Forêt-Sainte-Croix » dans Essonne et Hurepoix n° 70, (2000), 2001, p. 66-76.

notées par les habitants dans l'espoir de recevoir, un jour, des « dommages de guerre ». La liste du 6 octobre 1870 est basée sur une liste des habitants qui payent l'impôt ; elle comprend les huit chefs de famille qui se déclarent vigneron : Philéas Brichard, Jean-Baptiste Lamy, Mathurin Moullé, Paul Herbellot, François Guillemain, Aimable Ciret, Germain Lesage et Basile Dalby¹².

Mais ce sont les réquisitions en nature, avec ou sans bons de réquisition, prélevées directement par les troupes ennemies lors de leur passage ou cantonnement dans le village, qui produisirent le plus de dégâts. Elles privèrent les habitants de denrées produites par eux et non renouvelables à cette saison comme le vin dont il fut prélevé 271 litres le 8 octobre et 3275 litres le 16 novembre, l'eau de vie (74 litres le 8 octobre et 55, 5 litres le 16 novembre),

Il ne devait plus rester grand-chose dans les caves après cela, à l'exception de ce qui était (bien) caché !

La culture de la vigne continua à La Forêt-Sainte-Croix, mais se réduisit peu à peu, comme dans toute l'Île de France, victime de la concurrence des vins du Midi qui, arrivant jusqu'à Bourges par voies d'eau, furent acheminés jusqu'à Paris par le rail, avec l'ouverture, à la fin du XIX^e siècle, de la ligne de chemin de fer qui, par Beaune-la-Rolande et Phitiviers, rejoignait Méréville et Etampes, puis filait sur Paris et la Halle aux Vins.

Un marchand de vin en gros (la maison Pardon) existait toujours à La Forêt-Sainte-Croix en 1914, comme on peut le voir sur une des rares cartes postales du village¹³.

Une photographie, montre les vendanges dans la dernière vigne de La Forêt-Sainte-Croix, exploitée par Robert Moullé jusqu'au milieu du XX^e siècle. Il existe une autre photographie de la « vieille vigne à Moullé », située sur le « chemin des Vignes », qui est restée longtemps abandonnée puis a été défrichée.

R. Moullé garda longtemps dans sa cave quelques bouteilles de « son » vin !

12. Ces documents sont consultables aux Archives de l'Essonne à Chamarande (91730) où les archives de la commune ont été déposées (E DEPOT 46). Ce fonds comprend aussi de nombreux « bans de vendange ».

13. Carte postale reproduite dans *Vivre la guerre 14-18 dans le canton de Méréville, Dannemarie-les-Lys (77190)*, Amatéis, 2014, p. 284.



*Vendanges à La Forêt-Sainte-Croix vers 1940,
cliché famille R. Moullé et documentation A. Greichgauer.*



*« La vieille vigne à Moullé » à La Forêt-Sainte-Croix,
cliché famille R. Moullé et documentation A. Greichgauer.*

Dourdan dans la littérature 3

Frédéric GATINEAU

fregat65@hotmail.com

Dourdan dans la littérature c'est quelques grands auteurs et une foule d'oubliés. Dourdan en littérature c'est l'image d'un gros bourg de province, d'une petite ville, déjà loin de Paris et qui n'a pas trop grandi. Dourdan campagne, Dourdan château, Dourdan mystère, Dourdan prison, Dourdan forêt, Dourdan grande banlieue. A travers la littérature défilent les identités plurielles d'une ville à travers le temps.

Regnard en son chateau de Grillon

Regnard peut assurément être compté parmi les auteurs dourdanais. Considéré comme le meilleur auteur comique français de son époque (après Molière), il fut aussi lieutenant des eaux et forêts, grand bailli de Dourdan et châtelain de Grillon. Son château est aujourd'hui disparu. C'est là qu'il mourut en 1709 (d'indigestion dit-on). Il est inhumé dans l'église St Germain¹.

Auteur de 12 pièces et d'un fameux récit de voyage, il n'a pas pris la peine, hélas pour nous d'écrire sur Dourdan. On lui attribue, sans certitude, une chanson faite à Grillon, pour Melle Loyson en 1705.

Pour passer doucement la vie

Avec mes petits revenus

Ici je fonde une abbaye.

Et je la consacre à Bacchus.²

1. Joseph Guyot Le poète J. Fr. Regnard en son chateau de Grillon : étude topographique, littéraire et morale. Paris A. Picard 1907.

2. Œuvres de J.F. Regnard : suivies des œuvres choisies de N. Destouches Ledentu 1836.

En revanche, ses attaches dourdanaises ont suscité postérieurement quelques jolis morceaux de littérature.

Le discours de l'académicien Jules Clarétie, prononcé sur la grand'place de Dourdan en 1909, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Regnard, n'est pas sans intérêt littéraire : *À l'heure où Regnard recevait ses amis dans ce coin du Hurepoix dont il avait fait « un séjour délicieux », le siècle de Louis XIV finissait et celui qui devait être le siècle de Voltaire et de la Révolution française commençait.*

Plus tard, le grand poète Léon-Paul Fargues rendra hommage à Regnard châtelain de Grillon, près de Dourdan dans une très belle chronique intitulé *Ile de France*.³

Enfin un des derniers hommages à Regnard est signé Henri Troyat dans son roman *La perruque de monsieur Regnard*. Grillon y a bien sûr toute sa place⁴.

Le fantôme de Dourdan

Tiré d'un fait divers déformé *L'histoire de l'esprit qui apparut à Dourdan* a connu une certaine fortune littéraire. Mis en forme, pour la première fois, par Collin de Plancy dans son célèbre *Dictionnaire infernal*⁵, publié en 1818, le récit sera entièrement repris par Charles Nodier dans son *Infernaliana* dès 1822⁶ En voici l'incipit prometteur *M. Vidi, receveur des tailles à Dourdans, écrivit à un de ses amis l'histoire d'une apparition singulière qui eut lieu dans sa maison en 1700... L'esprit commença à faire du bruit dans une chambre peu éloignée de celle où nous mettons nos serviteurs atteints de maladie. Notre servante entendait quelquefois auprès d'elle pousser des soupirs semblables à ceux d'une personne qui souffre ; cependant elle ne voyait ni ne sentait rien.* Les amateurs de fantastiques étant légions, Nodier sera constamment réédité jusqu'à nos jours⁷ et *l'esprit de Dourdan* n'a pas fini d'intriguer.

3. Léon-Paul Fargues Déjeuner de soleil Editions Gallimard (1942).

4. Henri Troyat *La perruque de monsieur Regnard* de Fallois 2010.

5. Jacques-Albin-Simon Collin de Plancy *Dictionnaire infernal, ou Répertoire universel des êtres, des personnages, des livres, des faits et des choses qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux démons, aux sorciers, aux sciences occultes...* P. Mongie aîné, Paris 1818

6. *Infernaliana*, publié par Ch. N*** Sanson (Paris) 1822.

7. Voir par exemple Marie Charlotte Delmas *Démons et sorciers Les créatures du Diable Omnibus* 2007.

Dourdan et les romans populaires

La très abondante production littéraire du XIX^e siècle nous laisse de nombreux romans à la teneur dourdannaise

Dès 1800 Joseph Fiévée publie son long roman *Frédéric II* y est question d'une certaine *Mademoiselle de Miralbe conduite à l'abbaye de... près Dourdan... à une demi lieue de la ville une longue et sombre avenue de noyers y conduite. Point de village qui en soit proche. A deux cents pas au plus~ il y a un meunier qui fait valoir quelques terres dépendantes du couvent. A la même distance mais du côté opposé y on aperçoit un bouquet de bois.*⁸

On aura reconnu la description, assez précise, de l'ancien prieuré Notre Dame de l'Ouÿe qui fut le siège éphémère d'une abbaye bénédictine de 1773 à 1790.

Victor-Donatien Musset (le père d'Alfred de Musset) publie en 1826 ses *Contes historiques*. On trouve, dans ces historiettes plein de mystères, le récit d'un voyage à Dourdan *J'ai su depuis qu'il s'appelait Almire de Xivrac, que son père et lui se rendaient à une terre située entre Dourdan et Chartres, que le père venait d'acheter. Par ailleurs la fiction fait aussi référence à un authentique personnage du XVIII^e siècle M. de Verteillac, gouverneur de Dourdan.*⁹

Hippolyte Bonnellier semble bien connaître notre région. En 1844, il publie deux petites pièces de théâtre injustement méconnues : *Le voyage à Etampes*, et *Le retour d'Etampes*. La même année, dans *Le Pigeon noir*, Bonnellier nous parle d'un mariage manqué avec *l'inspecteur des forêts à Dourdan, homme extrêmement honorable, parti fort sortable.*¹⁰

Louis Reybaud nous laisse un roman à la touche fantastique *La vie de l'employé* dont l'action se situe largement dans la région :

– *J'allais un soir à Dourdan, continua le meunier, pour y faire quelques achats...*

– Juste comme moi, s'écria le vieux cultivateur, quand je revins de la foire de Limours. Va toujours, Joseph.

– J'allais à Dourdan, reprit le jeune homme, lorsqu'en passant à Breuillet, je crus voir de loin, sur le pré de Simon, quelque chose de blanc qui allait et venait. Diable ! m'écriai-je, si c'était cela. Vite, vite, je descends de ma bête, et vais l'attacher à un arbre, au plus épais du taillis, de manière à ce qu'elle soit en sûreté, puis je me dirige à pas de loup vers le

8. Joseph Fiévée *Frédéric*. P. Plassan (Paris) 1800.

9. Victor-Donatien Musset, *Contes historiques*, Vve T. Desoer (Paris) 1826.

10. Hippolyte Bonnellier. *Le Pigeon noir*, Pétiou (Paris) : 1844.

*moulin de Simon. Vous savez, maître Guillaume, que le moulin est sur la rivière d'Orge et la maison de maître à cinquante pas de là ; entre les deux s'étend le pré. L'ombre blanche s'y voyait. On ne pouvait rien distinguer de plus ; il faisait noir comme dans un four. Cependant je jugeais bien que c'était une femme.*¹¹

Pierre Zaccone est l'auteur de nombreux romans populaire. Parmi sa prolifique production, deux romans exposent deux aspects très différents de Dourdan. D'une part, Dourdan, c'est la riante forêt : *Le 22 avril 1857, deux individus d'une mine étrange, et revêtus d'un costume bizarre, suivaient la route qui mène de la petite ville de Dourdan (Seine-et-Oise) au village de Saint-Arnoult. Au sud, se dressaient sur les hauteurs de grands bois verdoyants qui font suite à la forêt de Dourdan.*¹²

D'autre part, Dourdan, c'est l'ancien château royal devenu (jusqu'en 1819) prison départementale : *Claudine était enfermée à Dourdan Il y avait chez cette femme une immense douleur.*¹³

La même prison de Dourdan avait été auparavant évoquée par Vidocq dans ses mémoires de l'année 1821 : *Une ancienne voleuse, qui connaissait les localités, m'accompagnait dans ma tournée, c'était la veuve d'un fameux voleur, Germain Boudier, dit le père Latuile, qui, après avoir subi une demi-douzaine de jugements, venait de mourir à Sainte-Pélagie : elle-même avait été retenue seize ans dans les prisons de Dourdans, où les apparences de modestie et de dévotion qu'elle affichait l'avaient fait surnommer la Religieuse.*¹⁴ Il serait bien intéressant de fouiller les archives des registres d'écras pour retrouver la trace de cette mystérieuse détenue.

Le vieux château inspire encore un autre roman à teneur fantastique signé Louis Alexis Bouvier : *Dans son hôtel, elle se trouva mieux, et elle avoua au docteur Maffat que le soir où il était parti du château, étant au balcon, elle avait cru reconnaître dans la voix d'un homme qui chantait la voix de Henri de Gaillac ; puis elle avait cru le reconnaître dans un individu sortant du fourré. A Paris, elle se trouvait plus tranquille ; cette pensée que le fantôme du complice et du seul témoin de sa faute hantait le parc du château de Dourdan la terrifiait.*¹⁵

Notre petite ville n'est pas toujours, loin sans faut, au cœur des intrigues. Ici ou là, elle apparaît cependant. Dans *Les horizons de Paris* Léon Duvauchel évoque à plusieurs reprises *les mystérieux souvenirs de*

11. Louis Reybaud *La vie de l'employé impr. de Crété* (Corbeil) 1855.

12. Pierre Zaccone, *La Lanterne rouge*, Brouillet (Paris) 1873.

13. Pierre Zaccone *Le courrier de Lyon* librairie du « Petit Journal » (Paris) 1868.

14. Mémoires de Vidocq, chef de la police de Sûreté, jusqu'en 1827 Tenon, Paris 1829.

15. Alexis Bouvier *La rousse*, Alexis, Collambon et Brûlé (Paris) 1883.

Ourdan.¹⁶ Dans *Martyres d'amour*, Jules Lermina nous parle d'un voyage pour une vente à Ourdan.¹⁷ Un des protagonistes du roman d'Armand Lapointe paru en 1884 se nomme *Adonis Passereau, né en 1810, à Ourdan (Seine-et-Oise)*.¹⁸

Le chemin de fer

En 1865, s'ouvre la ligne Paris – Vendôme. Le train arrive à Ourdan 25 ans après Corbeil et 22 ans après *Etampes ! Marcel Luguët nous transporte, non sans talent, sur notre petite ligne de chemin de fer : Maintenant on s'arrêtait à toutes les stations, le conducteur du train jetait machinalement leur nom à la nuit en passant devant les portières. L'obscurité des petites gares où circulaient deux ou trois employés mal réveillés et qui se frottaient les yeux, s'éclairait un moment de la lueur des quinquets dont une main invisible remontait la mèche tout d'un coup ; un voyageur, quelquefois deux, étaient descendus. Dans la main du conducteur dansait la lanterne qu'il agitait ensuite plusieurs fois de haut en bas, pour donner en tête le signal du départ ; on repartait, la vitesse augmentant par progression insensible, jusqu'à complète rapidité dans le rythme à trois temps des coups de battoirs interrompus par la glissade. Et vingt minutes après on s'arrêtait encore pour la même chose. A mesure qu'on avançait la nuit devenait plus fraîche. Au ciel les astres luisaient. Jean s'était penché au dehors afin de chercher sa petite étoile chérie. A mesure qu'on avançait aussi le petit chasseur souriait davantage, enfoui sous la pèlerine de son grand manteau dont le bleu pâle s'assombrissait à la lumière douteuse de la lampe.*

*Brétigny Arpajon Ourdan Sainte-Mesme*¹⁹

Dache est un auteur de fantaisies militaires dans le goût de l'époque et qui eurent leur succès. On trouve, dans *les farces du quartier*, ce savoureux dialogue entre un certain Godillot (qui veut retrouver sa belle à Ourdan) et le guichetier de la gare de... Saint Lazare : *Le jour du départ arrivé, voilà mon Godillot qui serre la main aux camarades et se la brise et se la brise et il cherche où on délivre les billets pour Ourdan, la patrie de Titine, voit enfin ce nom écrit au-dessus d'un guichet, il se présente et exhibe sa permission pour jouir du quart de place.*

16. Léon Duvauchel les horizons de Paris Société libre d'édition des gens de lettres (Paris) 1900.

17. Jules Lermina *Martyres d'amour* Boulanger (Paris) 1890-1891.

18. Armand Lapointe *Feu Robert-Bey* Plon, Nourrit et Cie (Paris) 1884.

19. Marcel Luguët *Élève-martyr : le monde militaire* A. Savine (Paris) 1889.

Pour où ? lui demande l'employé.

Eh bien donnez-moi un billet, que répond Godillot.

Mais pour quelle ville ?

Attendez que je vais vous le dire curieux, fait le gros malin. C'est une surprise que je veux faire, et...

On eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'il fallait indiquer le lieu de destination pour pouvoir lui délivrer son billet.

Enfin il se décide et dit :

Eh bien puisqu'on ne peut pas faire autrement. mais vous me promettez de ne pas le dire. hein ?

Et, tout bas :

C'est pour Dourdan, ajoute-t-il.

Dourdan, dit l'employé. Quelle classe ?

Classe 1876.

Je ne vous demande pas votre classe de conscription.²⁰

Mémoires et souvenirs

Plusieurs auteurs en racontant leurs souvenirs, nous ramène à notre petite ville.

En 1824, Charles-Antoine-Guillaume Pigault de l'Épinoy se souvient de Dourdan comme d'une ville à l'écart et qui nécessite un détour : *Vous voulez, d'Orville, que nous dinions à Dourdan, dit la comtesse. Il faudra quitter la grande route, y revenir, et je crois que nous avons perdu assez de temps. Allons jusqu'à Etampes, où sont nos relais, et où nos gens nous auront sans doute fait préparer un dîner convenable.*²¹

En 1867, une certaine Marie Lafarge se remémore d'heureuses heures passées chez un foyer ami : *Je passai quelques jours à Dourdan, et son joli petit intérieur, l'amour qu'elle porte à Félix, l'amour que Félix lui rend, l'affection dont ils m'entourèrent tous deux, rajeunirent mes tristes pensées.*²²

En 1882, Jean Bernard Lafon publie sous le pseudonyme de Mary-Lafon ses souvenirs littéraires. Il évoque avec nostalgie une rencontre dans les bois de Dourdan qui marquera sa vie. *Sur la lisière de la forêt de Dourdan, et à peu de distance de mon habitation, s'élevait, à demi cachée*

20. Les farces du quartier recueillies et racontées par Dache, le célèbre perruquier des zouaves Bibliothèque moderne (Paris) 1894-1898.

21. Œuvres complètes de Pigault-Lebrun. Tome 20 J.-N. Barba (Paris) 1822-1824.

22. Mémoires de madame Lafarge, née Marie Cappelle : écrits par elle-même Lévy frères (Paris) 1867.

*sous-bois, une maison occupée par des étrangères. En me promenant à cheval, je rencontrai un jour la plus jeune, amazone élégante autant qu'intrépide, devant le château de Sainte-Même, aujourd'hui propriété de notre confrère Maquet... Son amazone bleue à longs plis bouffait au vent et battait la croupe de son cheval ; le voile vert de son chapeau d'homme flottait emporté par la brise et découvrait son ravissant visage... A dater de ce moment, mes promenades à cheval eurent toutes pour objectif Sainte-Même et la forêt de Dourdan. Suivant tous les jours les mêmes chemins, il était impossible qu'un homme de vingt-six ans et une femme de dix-neuf ne finissent pas par se rapprocher. Un cheval qui se cabre, un voile qui s'envole, une cravache qui échappe amènent fatalement l'entente désirée des deux parts.*²³

Dourdan gros bourg qui sent sa province

Dans nombre de romans Dourdan est convoqué comme l'image parfaite du petit bourg de campagne.

Au fil de la correspondance fictionnelle d'Edmond About, *Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine* le nom de Dourdan est mis dans la bouche d'un savoureux paysan.

Je me contentai de demander à M. Thirouin si, n'étant que simple fermier, il était content de son sort ?

– Moi, répondit-il avec un léger accent, beauceron. Je suis le plus heureux des hommes. Je sème mon grain en automne, et je le moissonne en été. J'ai une grande machine à battre qui rend trente hectolitres de blé marchand dans une journée de dix heures. Quand ma récolte est en sacs, je la conduis au marché d'Étampes, et je rapporte quelques bons sacs d'écus dont la moitié au moins reste chez nous. Le reste du temps, je vais, je viens, je lis, je chasse. Nous avons quelque cinquante compagnies de perdrix sur la ferme et quelque cinq cents volumes à la maison. Ma femme a des robes de soie, mes deux garçons vont à la pension de Dourdan ; *lorsqu'ils seront assez grands pour que les voyages leur profitent, je les enverrai voir l'Italie et même Constantinople, si le cœur leur en dit.*²⁴

Chez Albert Delpit Dourdan est le refuge, à la campagne, où l'on a mis en nourrice l'héroïne.

— *En vérité ? Eh bien ! tant mieux, tant mieux ! Vous aurez le plaisir de la surprise. Vers l'an de grâce 1840 vous avez eu un amant, madame. Il y avait un an que votre mari était mort, et vous étiez si jeune ! De cette liaison*

23. Mary-Lafon Cinquante ans de vie littéraire Calmann Lévy (Paris) 1882.

24. Edmond About, *Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine*, Michel Lévy frères (Paris) 1861.

naquit une petite fille, née en cachette, et élevée en cachette. Elle fut confiée par vous à de braves campagnards qui demeuraient à Dourdan. Vous envoyiez de l'argent tous les mois. Cela dura ainsi pendant cinq ans. Un jour vous partez pour aller voir votre petite Francine. Elle s'appelait Francine. Or, quand vous fûtes arrivée à Dourdan, la nourrice se jeta à vos genoux, et vous raconta que, depuis le matin, Francine avait disparu. Au fond, je n'en suis pas surpris : c'est moi qui l'ai enlevée.²⁵

Dans le joli roman, le brocanteur d'Elie Berthet, il est encore question de *fermiers aisés, qui demeurent à une petite distance de Dourdan, et qui possèdent de nombreuses vaches laitières.*²⁶

Enfin Paul Belon, évoquant ses origines ; détaille : *Je vous dirai que j'ai un peu de sang paysan et beauceron dans mes veines. Ma mère est de Dourdan...Dourdan n'est pas encore la Beauce, mais mon grand-père et ma grand'mère maternels étaient Beaucerons.*²⁷

Dourdan la forêt

La chasse est un autre aspect du Dourdan, réel ou fantasmé, tel qu'il apparaît dans la littérature.

Dès 1705, le duc de Saint Simon évoque une *chasse qui tourna du côté de Dourdan, et se prolongea si bien que le roi (Louis XIV) s'en revint extrêmement tard et laissa la chasse..* L'historiette se termine au château de Courson.²⁸

Il est question de chasse à courre dans la forêt de Dourdan chez Eugène Chapus en 1843,²⁹ chez Ferdinand Gibory en 1851,³⁰ chez Auguste de Chabot en 1898³¹ et enfin, plus près de nous, chez la duchesse d'Uzès ou chez le duc de Cossé Brissac.³²

25. Albert Delpit *La Vengeresse* E. Dentu (Paris) 1874.

26. Elie Berthet *le Brocanteur* Dentu 1884.

27. Paul Belon et Georges Price *Paris qui passe* ; A. Savine (Paris) 1888.

28. Saint-Simon, *Mémoires (1691-1701)*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade » 1983.

29. Eugène Chapus *Deux heures de canapé*. Magen (Paris) 1843.

30. Ferdinand Gibory, *Mémoires d'une diablesse*, à l'Union des auteurs-éditeurs (Paris) 1851.

31. Auguste de Chabot *La chasse à travers les âges : histoire anecdotique de la chasse chez les peuples anciens et en France, depuis la conquête de la Gaule jusqu'à nos jours* A. Savaète (Paris) 1898.

32. duc Pierre de Cossé Brissac *A la Billebaude a travers l'Yveline* Crepin Leblond 1955.

La rosière de Dourdan

L'institution de la rosière fait l'objet de critiques acerbes. Sarcey, l'enfant du pays, lui règle son compte de sa plume vitriolée *Dourdan trouve encore chaque année une honnête fille, ou soi-disant telle, à qui donner six cents francs et un brevet de vertu. A Dourdan-, le choix de la rosière est dévolu à une commission particulière de quinze membres, qui furent désignés à l'origine par le fondateur et qui, depuis, se recrutent eux-mêmes par voie d'élection, tout comme l'Académie. Le maire et le curé sont les seuls qui en fassent partie de droit, ce qui porte à dix-sept le nombre des rosiéristes.*³³

Un autre célèbre critique littéraire ; Émile Bergerat, dit Caliban, lui emboîte le pas. Dans le recueil intitulé « mes moulins » (en référence aux combats du Quichotte), Bergerat consacre un article entier à la rosière : *Dourdan... Vous savez ce qui s'y passe ? C'est à désopiler la rate d'un zèbre Il y a un concours annuel de Vertu pour les jeunes Dourdanaises ... la suite est d'une ironie féroce et le sujet porte aux gauloiseries bien peu fines.*³⁴ Le même Bergerat égratignera encore Dourdan dans son roman *Souvenirs d'un enfant de Paris*. Il y est question d'un personnage assez misérable *vague citoyen de Dourdan, assez riche, mais paralysé d'un bras et déjà père de deux enfants lui-même.*³⁵

Sarcey de Dourdan

Le célèbre critique littéraire Francisque Sarcey est né à Dourdan le 8 octobre 1827, dans la maison située à l'actuel n° 32 de la rue Debertrand. Son père y tenait une pension. Une plaque y a été apposée en 1927. Sarcey raconte, non sans ironie, ses souvenirs dourdanais dans trois ouvrages. Dans *Le Nouveau seigneur de village* paru en 1862, Dourdan est rebaptisé Macarée. La vie politique (et religieuse) du petit bourg y est soigneusement égratignée *Il y a à Macarée, outre la grande église, une humble chapelle placée sous l'invocation de saint Badiguet. On y lisait la messe tous les dimanches et elle était desservie par le vicaire de la paroisse*³⁶ La grande église c'est Saint-Germain, la chapelle c'est celle de l'hôtel Dieu. Dans les *Souvenirs de jeunesse*,³⁷ parus en 1855, Sarcey n'est pas avare de détails croustillants en particulier

33. Francisque Sarcey *Souvenirs de jeunesse* Paul Ollendorff (1885).

34. Emile Bergerat, *Mes moulins* E. Fasquelle (Paris) 1911-1913.

35. Emile Bergerat *Souvenirs d'un enfant de Paris*. E. Fasquelle (Paris) 1911-1913.

36. Francisque Sarcey *Le Nouveau seigneur de village* Charpentier 1862.

37. Francisque Sarcey *Souvenirs de jeunesse* Paul Ollendorff (1855).

sur son éducation musicale. *Mon père était maître de pension : à Dourdan. Dourdan est une agréable petite ville qui n'est guère qu'à quarante-six kilomètres de Paris. C'était en ce temps-là, je ne dirai pas un pays sauvage, mais un pays perdu.*

Le père Pecquo était un grand vieux, très chauve, qui remplissait à l'église les fonctions de chantre en chef au lutrin... Je ne saurais trop rien dire du talent de père Pecquo, que nous appelions, nous autres latinistes, le père Je pêche. Mon père m'a conté, depuis, que ce vieux bonhomme, jadis élève d'une des premières maîtrises du Midi, était la musique en personne ; *que, poussé par les hasards de la vie, il était venu s'échouer à Dourdan, où il était tombé, comme le bon grain de l'Evangile, sur la pierre sèche...*

On y trouve aussi quelques lignes sur Roustam... *Nous avons à Dourdan, pour voisin et pour ami, celui qu'on appelait le Mamelouk de l'empereur, Roustan, qui s'était retiré chez nous pour y vivre en paix d'une fortune assez considérable amassée au service de Napoléon...*

Enfin, en quelques paragraphes, Sarcey dresse le portrait d'une médiocre petite cité provinciale.

Dourdan possède un jardin public dont les indigènes sont très fiers, bien qu'ils ne s'y promènent presque jamais ; on l'appelle le Parterre. Il se termine par une vaste plateforme où l'on avait autrefois, je veux dire il y a près de quarante ans, l'habitude de danser en plein air comme au village. Les grisettes de la ville s'y rendaient le dimanche soir, pendant l'été, et s'en donnaient là à cœur-joie de sauter et de rire avec leurs amoureux, sous l'œil indulgent des pères et mères de famille, qui s'asseyaient en bordure sur un large parapet.

... Oncques à Dourdan, ville dénuée d'idéal, n'avait-on rêvé un si suave cornet à pistons.

Le Journal de jeunesse de Sarcey ne sera publié qu'après sa mort on y trouve cette phrase sans complaisance pour ses propres écrits. *j'ai toujours eu la manie d'écrire. J'expédiais chaque semaine à Dourdan de longues pages pleines de billevesées.*³⁸

38. Journal de jeunesse de Francisque Sarcey (1839-1857) recueilli et annoté par Adolphe Brisson. Bibliothèque des annales.

Zola et Dourdan

Les liens de Zola avec notre Dourdan sont assez complexes. Ses attaches passent par sa mère. Emilie Aubert est effectivement née à Dourdan en 1819 au 26 rue St Pierre³⁹. On sait que Zola, enfant, a été placé un temps en nourrice à Dourdan⁴⁰. On a prétendu qu'il y aurait souvent séjourné au point d'y avoir écrit son terrible roman « la Terre » en 1887. C'est peu probable. Pour rédiger *La Terre* Zola s'est abondamment documenté sur le monde paysan lors de visites à Romilly-sur-Aigre en Eure et Loir. Cependant il est vrai que Zola a toujours gardé le souvenir de sa patrie maternelle au point de placer les armoiries de Dourdan parmi les décors de sa maison de Médan.

Toutefois ces liens avec Dourdan n'ont laissé que peu de traces dans l'œuvre du maître. On trouve une seule mention explicite de Dourdan dans la *Terre*. *Dès la nuit venue, comme les loups, ils sortaient de la forêt de Dourdan, des broussailles de la Conie, des repaires boisés où ils se cachaient ; et la terreur tombait avec l'ombre sur les fermes de la Beauce d'Etampes à Chateaudun, de chartres à Orléans.*⁴¹

Par ailleurs, un des soupirants de Nana porte le nom énigmatique et complètement imaginaire de *duc de Corbreuse*.⁴² Ce qui ne peut être qu'un clin d'œil.

Guyot historien et poète

Joseph Guyot est bien connu par les amateurs d'histoire locale. Son ouvrage monumental *Dourdan, chronique d'une ancienne ville royale*, paru en 1869 (et réédité en 1981) reste une référence incontournable. Propriétaire et restaurateur du château de Dourdan, Guyot a également publié un certain nombre d'œuvres littéraires moins connues dont Dourdan est souvent le cadre.

En 1901, paraît le recueil « *Feuilles envolées* » dédié à sa fille Elisabeth. On y trouve une longue chronique rimée intitulé *les échos d'un donjon*.

39. Edmond Lepelletier *Émile Zola : sa vie, son œuvre* « *Mercure de France* » (Paris) 1908

40. *Au milieu de comptes qui attestent la situation compliquée de François Zola, deux notes prouvent que l'enfant fut envoyé en nourrice à Dourdan*, Émile Zola : exposition organisée pour le cinquantième anniversaire de sa mort, Paris, Bibliothèque nationale, [catalogue réd. par Jean Adhémar et Marcel Thomas]

41. *Émile Zola La terre*, Charpentier Paris 1887

42. *Émile Zola Nana*, Charpentier Paris 1880.

Les grands événements de l'histoire de la forteresse y sont élégamment contés. A titre d'exemple, citons son évocation de l'année 1478.

*L'orage avait passé. Mais le trône anxieux
Régnaît sur des débris. Morne et silencieux,
Le donjon de Dourdan avait eu tant de maîtres
Qu'il n'en connaissait plus. Sur le fief des ancêtres
Le roi remit la main. Mais bientôt, pour payer
Les exploits d'Italie, il fallut monnayer.
A l'amiral Malet de Graville, avec peine,
Louis douze engagea ce coin de son domaine.*

A la fin du poème Guyot, qui a hérité du château se met lui-même en scène.

*Le donjon a fini de conter ses mémoires.
Comme les peuples heureux, il n'a plus d'histoires.
Pour maître, pour seigneur, capitaine ou gardien,
Il n'a plus dans ses murs qu'un modeste historien.
Vers le milieu du siècle, en des heures fatales
Où ce fort inutile entre des mains vénales,
Offert au plus offrant, va tomber pour mourir,
Un enfant de Dourdan, pour sauver, pour guérir
Le vétéran blessé, donne son or, sa peine ;
Mais, n'ayant pas de fils, il lègue son domaine
Au parent qui, tout jeune, amoureux du passé,
A faire de Dourdan la chronique a passé.⁴³*

Le même recueil contient aussi *le vase de Dourdan, légende de la révolution*. C'est un autre récit rimé qui met en scène le château de la Brousse qui jouxte le Parterre de Dourdan.

Dix ans plus tard, soit un an après le décès de son épouse, Guyot publie un deuxième recueil *Encore des Feuilles envolées*⁴⁴. Outre un drame historique en trois actes, dénommé *la Prison de Dourdan* (et qui a bien vieilli,) on y trouve un très joli conte mélancolique certainement inspiré par le récent veuvage de son auteur.

Voici de larges extraits de cette gothique et émouvante *Ballade de Messire Guy* :

*« Un jour il passait par Dourdan un courtois baron. Il voulut rendre visite
à messire Guy le châtelain. C'était par une belle nuit de printemps. Il trouva*

43. Joseph Guyot *Feuilles envolées* A Paris 1901.

44. Joseph Guyot *Encore des Feuilles envolées* A Paris 1911.

messire Guy jeune comme lui et rêveur accoudé sur le parapet de la courtine non loin de la tour du couchant... « je voudrais saluer la châtelaine ».

Messire Guy répondit en rougissant « elle est allée en chevauchée avec ses demoiselles jusqu'à l'abbaye de Louye...

Vingt ans après il passait encore par Dourdan le courtois Baron. Il voulut rendre visite à messire Guy le châtelain. C'était par une triste soirée d'automne...

Il trouva messire Guy vieilli et souffrant assis dans un grand fauteuil de chêne, des parchemins sur ses genoux, au fond de sa tourelle à demi éclairée. Son regard errait sur la place solitaire, son œil plongeait dans la grande église sombre.

Ils parlèrent longtemps de chartes et de fiefs. Quand il partit à la nuit close le courtois baron dit « je voudrais saluer la châtelaine ».

Messire Guy lui répondit en palissant « Elle est allée faire son oraison du soir à la chapelle de monsieur saint Germain ».

Vingt ans plus tard il repassa à Dourdan le courtois baron. Il voulut visiter une dernière fois messire Guy.

C'était par une froide soirée d'hiver Une bannière noire flottait sur le donjon. La cloche de M St Germain sonnait des glas.

Il se trouvait qu'on ensépulturait messire Guy.

Le bon vieillard entra dans l'église et pria longtemps.

Quand les moines eurent achevé le dernier requiem et descendu le cercueil à la lueur des torches dans le caveau pale sous le banc même que messire Guy occupait de son vivant il partit pensant à la veuve.

En passant devant la poterne du château il s'arrêta et dit « je voudrais saluer la châtelaine » Un serviteur vieux comme la tour lui répondit : « Baron...oncques ne vis ici de châtelaine. Seul a vécu le pauvre messire Guy. Seul il est mort.

Dourdan décor pour romans historiques

Le roman historique fut un genre très prisé au cours du XIX^e siècle. On trouve de nombreuses références au Dourdan féodal dans ces romans « en costume ».

La captivité de la reine Jeanne de Bourgogne dans la forteresse de Dourdan, en 1314, est très régulièrement évoquée dans toutes les versions historiques ou romancées de l'affaire de la Tour de Nesles. Brantôme en parle dans ses célèbres *Vie des dames galantes*.⁴⁵

45. Brantôme *Vie des dames galantes* 1722, à Leyde chez Jean de la Tourterelle.

Chateaubriand, dans son *histoire de France*, résume admirablement la situation *Jeanne, comtesse de Bourgogne, sœur aînée de Blanche et femme de Philippe-le-Long, emprisonnée d'abord au château de Dourdan, acquittée ensuite par arrêt du parlement, rentra dans le lit de Philippe.*

Léon Marcy, Paul de Couder⁴⁶, raconte l'épisode dans un style troubadour en pseudo vieux français : *Et de « l'autre dame, la comtesse de Poictiers, laquelle fut emprisonnée au « chasteau de Dourdan, examination fust faiete, et purgacion de son faict fut approuvée et prouve qu'elle n'estoit pas coupable, etaprez ce de prison fust délivrée » Jules Beaujoint y mêle des considérations de guide touristique Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe le Long, fut transférée de Paris au château de Dourdan, c'est-à-dire dans un cachot de ce château dont il reste encore aujourd'hui une tour curieuse à visiter*⁴⁷. Les épisodes de la *Tour de Nesles*⁴⁸ publiés en fascicule à partir de 1880 exploitent le filon *ad nauseam*. L'affaire est aussi l'une des intrigues principales du premier volume de la série *les rois maudits* publié dès 1955 par Maurice Druon.⁴⁹

Dourdan fut aussi l'objet de plusieurs sièges. Paul Avenel dans son roman *Le duc des moines* nous raconte la reddition de la ville en 1589. *La petite ville de Dourdan, à l'approche de l'armée du roi de France, envoya vers Sa Majesté les principaux habitants avec la marque royale qui était l'écharpe blanche ; leur soumission fut acceptée et leur cité ne se ressentit d'aucune calamité de la guerre. Alors les armées se dirigèrent sur Poissy.*⁵⁰

Assez curieusement, l'intrigue imaginée par Aristide de Gondrecourt dans *les cachots de la Bastille* se situe à la même période mais dans un registre plus léger.

*Vers l'un des premiers jours du mois d'août 1589, trois cavaliers bien équipés et bien montés, escortaient une jeune femme sur la route de Dourdan à Meudon. Nos voyageurs approchaient de Meudon, et, près d'y arriver, ils étaient aussi tristes qu'au moment de leur départ du château de Dourdan... Un hasard fabuleux j'ai rencontrécette belle jeune fille pendant que je cherchais les diamants, et comme l'amour nous a tous les deux mordus au cœur, Venezia et moi, nous avons formé le projet de mettre nos millions à votre service et nous sommes venus de Dourdan aujourd'hui, tout d'une traite, pour faire la prouesse que voilà.*⁵¹

46. Léon Marcy, Paul de Couder *Histoire de la tour de Nesle* impr. de Pillois frères, Langrand (Paris) 1852.

47. Jules Beaujoint *l'alcôve des reines A. Cinqualbre* (Paris) 1879.

48. *Episodes de la Tour de Nesles* Librairie des Villes et des campagnes (Paris) 1880.

49. Maurice Druon *les rois maudits* Del Duca 1955.

50. Paul Avenel, *Le Duc des moines*, roman historique, Dentu (Paris) 1864.

51. Aristide de Gondrecourt *Les cachots de la Bastille* Degorce-Cadot (Paris) 1875.

L'intrigue de l'hôtel de Niorres⁵² se déroule à la période napoléonienne. Il y est question d'un voyage vers Dourdan. Les abords sont assez bien décrits. *La berline venait de s'engager dans cette riante et spacieuse vallée à l'extrémité de laquelle s'enfouit Dourdan, au milieu d'un bouquet de feuillage. A droite, s'élevaient les grands arbres de cette forêt magnifique qui, jadis, avait appartenu en propre à Hugues-Capet, lors de son avènement au trône. Au loin on apercevait, dominant les constructions de la ville, les neuf tours du vieux château bâti au VI^e siècle par Gondrand, roi d'Orléans et de Bourgogne. Un peu plus loin, Capendu montre une réelle connaissance de la topographie locale : Une chose bien simple et bien facile. Nous sommes encore à une lieue de Corbreuse et à deux et demie de Dourdan. Nous voici en haut de la côte : la route de droite conduit à Corbreuse, et vous voyez que les empreintes du même cheval courent de ce côté. Celui qui nous précède, ne supposant pas que nous ayons pu deviner ses intentions, a gagné le village sans s'arrêter... Au lieu de continuer et, quitte à crever les bêtes, nous reviendrons au galop sur Dourdan. Là personne ne nous attend. Il y a un relais de poste, nous prenons des chevaux frais, et, par la Forêt-le-Roi et les bois de Plessis, nous regagnons la route de Tours. Pour dépister les curieux, avant de rentrer dans Dourdan nous laisserons nos compagnons au commencement de la vallée. Jean et Nicolas veilleront, avec le maître d'armes, sur les deux bourgeois, et, moi sur le siège, vous dans la voiture, nous atteindrons la poste. Nous ferons mettre quatre chevaux à la berline, et pu parvenir à regagner nos traces.*

Les souvenirs traumatiques, alors très vifs, de la guerre de 1870 ont donné naissance à nombre de romans ou écrits romancés. Dourdan est cité dans *Le roman de Nini* d'Alfred Assolant⁵³. Assez curieusement dans *les femmes des autres*, le vicomte Richard Dourdan est même l'objet d'une bataille *Aussi, arrivé à Dourdan, notre jeune dragon n'eut rien de plus pressé que de choisir une bonne position sur la hauteur d'où il allait pouvoir ne perdre aucun détail de l'attaque.*⁵⁴

Enfin, ultime avatar dourdannais du roman historique, en 2003, Bernard Esposito publie *La louve et le renard* sous le pseudonyme André Bernard Cédaira. L'action se situe à l'époque des exploits de la bande d'Orgères et se déroule résolument à Dourdan et dans la région⁵⁵.

52. Ernest Capendu. L'hôtel de Niorres J. Rouff (Paris) 1893.

53. Alfred Assolant et Alfred Sirven, *Le roman de Nini, Les femmes déclassées* E. Dentu (Paris) 1879.

54. le vicomte Richard les femmes des autres Lévy (Paris) Librairie nouvelle (Paris) 1879.

55. André Bernard Cédaira *La louve et le renard* GRR Art 2003.

Péguy, Duhamel, Vialar, du réel à la fiction

Les circonstances des deux pèlerinages que Charles Péguy a entrepris depuis son domicile de Lozère à Palaiseau jusqu'à la cathédrale de Chartres sont bien connues. Péguy demande à Notre Dame la guérison de son fils puis, l'année suivante, il effectue un deuxième pèlerinage en action de grâce. Un troisième pèlerinage était prévu mais c'est la Guerre et la mort du lieutenant Péguy en septembre 1914. C'est donc en juin 1912 et juillet 1913 que Péguy a fait étape à Dourdan chez ses amis les Yvon, au 2 rue du Puits de Champs. Cette marche mystique a inspiré le très beau poème *Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres* publié en 1913 dans la tapisserie de Notre Dame. On y trouve les plus beaux vers consacrés à notre Hurepoix.

Nous avons pu coucher dans le calme Dourdan.

C'est un gros bourg très riche et qui sent sa province.

Fiers nous avons longé, regardés comme un prince,

Les fossés du château coupés comme un redan...

On nous fit visiter le jardin potager.

Le jardin était clos dans un coude de l'Orge...

Le jour était en route et le soleil montait

Quand nous avons passé Sainte-Mesme et les autres...⁵⁶

Georges Duhamel, écrivain médecin, l'auteur proluxe de la *Chronique des Pasquier* a vécu une partie de sa jeunesse à Dourdan. Il raconte ses souvenirs dourdannais dans *Biographie de mes fantômes*. L'atmosphère de la petite ville y est subtilement évoquée.

Je vais, sans plus attendre, dire quelque chose de notre Dourdan. Ce fut l'avant-dernier établissement de mon père et, somme toute, l'un des plus longs de sa carrière mouvementée. Il semblait avantageux, pour des Parisiens incurables, car, par nuits calmes, on pourrait, des bords de l'Orge, entendre respirer la grand-ville.

Mon père s'installa d'abord, non loin du château historique et de l'église, dans une rue qui s'appelait rue Haute-Foulerie. De cette première maison, je ne saurais presque rien dire. J'avais alors dix-neuf ans à peu près et cette maison n'a laissé dans mon souvenir qu'une trace très faible et brumeuse. J'entends bien que nous changions par trop souvent de logis. Mais quoi ! De certains lieux où j'ai passé dix minutes, sans qu'aucun événement notable, extérieur ou intérieur, ait marqué ce bref séjour, il m'arrive de garder une

56. Charles Péguy œuvres complètes volume 6a tapisserie de Notre Dame Nouvelle Revue Française, 1916.

*image ineffaçable... Mon père ne tarda pas à s'installer rue de Paris, ce qui était tout un programme et, de cette maison-là, je n'aurais aucune peine à retracer le plan. Elle présentait, sur la rue, une façade assez modeste, vraiment provinciale. La porte franchie, on tombait dans un couloir qui n'avait pas la proportion d'un vestibule et qui traversait la maisonnette de part en part... Tout cela, faut-il le dire, était sans la moindre grâce. Mais la cour se jetait, à plein canal, si j'ose ainsi m'exprimer, dans un jardin qui, pour petit qu'il fût, était de beaucoup d'agrément. Il était borné par des murailles modérées qui, de tous côtés, laissaient voir les vergers et les champs. A l'intérieur de ce modeste enclos, tenaient une pelouse, de grands arbres, une allée de tilleuls.*⁵⁷

Paul Vialar, bien connu comme le romancier des chevaux et de la chasse nous laisse pas moins de 80 romans. Avec son épouse il va louer à Dourdan le domaine de la Garenne entre 1928 et 1932 avant de s'installer au hameau de Bandeville à St Cyr Sous Dourdan.

L'action du roman « *Une ombre* » publié en 1946 se déroule près de Dourdan. L'auteur y met en scène Jacqueline de Pourtalés et deux notaires dourdannais. Les abords de Dourdan y sont particulièrement bien décrits :

...Ce n'était pas loin, Dourdan ; il y avait, pour y parvenir, à peine huit kilomètres. Mais on s'arrêtait à chaque carrefour, à chaque lieu-dit, à Rouillon, à Bouc-Etourdi, à la ferme du Rouvre, pour prendre quelque paysanne ou jeter sur le toit quelque cageot où caquetaient des volailles. Il y avait des collines et des vallées, des champs et des boqueteaux, des moutons dans un pré et trois pies dans un champ et, sur tout cela, le soleil intermittent devant lequel couraient les nuages. Maria regardait ce paysage familier et ne le voyait pas. Ce fut seulement quand la voiture parvint en haut de la cote du cimetière d'où l'on découvrait la petite ville, qu'elle émergea de la torpeur où elle semblait plongée et que ce pays, où elle vivait depuis toujours, qu'elle n'avait guère quitté, parut, malgré l'éclatante lumière qui le baignait, sortir de l'ombre.

Il y avait à ses pieds, dans le creux de la vallée où serpentait, tout au fond, l'étroite rivière, une sorte d'agglomérat de murs et de toits gris, ceinturé d'anciens remparts et d'où montait la flèche élançée d'une église. Au centre on distinguait une manière de donjon entouré d'arbres comme un îlot de verdure et de pierres moussues au cœur de toute cette grisaille. Et, sur les bords de la cuvette, parfois remplie, à droite, par la fumée d'un train en gare que le vent rabattait, des maisons bourgeoises, cossues, grimpaient à l'assaut des pentes : c'étaient celles qu'avaient fait construire pour s'y retirer, fortune faite, tous ces paysans de la Beauce que la plaine avait enrichis. Il fallait les

57. Georges Duhamel, Biographie de mes fantômes Paul Hartmann 1944.

*voir de près, ces demeures cossues et prétentieuses, avec leurs jardins devant leur perron, leurs rosiers en arceaux derrière des grilles trop fraîchement peintes, leurs serres où s'étiolaient des plantes grasses et rangées sagement, les boutures de géraniums, de bégonias, des massifs de l'été.*⁵⁸

Dourdan, dans la littérature récente

La période récente nous laisse quelques contributions significatives à ce florilège de littérature dourdanaise. Citons d'abord un joli poème toponymique de Jehan Despert.

*Montez à vos clochers,
Gais sonneurs du printemps !
Qu'Argenteuil et Pontoise
Répondent à Dourdan !
Que la voix de Corbeil
S'entende jusqu'à Mantes
Et que d'Ablis à Chars
S'échangent les saluts !*⁵⁹

Dans un tout autre genre littéraire, citons un admirable discours. du général de Gaulle prononcé à Dourdan par le président (alors en en campagne) le 16 juin 1965 : « *Quant à l'avenir, il est à vous, placé là où Dourdan se trouve placé, avec une population comme la vôtre, je veux dire ayant les qualités de la vôtre, destinée à s'accroître inévitablement, d'abord avec toute la jeunesse que je vois devant moi partout et puis aussi avec l'énorme et inévitable courant qui porte vers une région comme la vôtre une quantité d'activités de plus en plus grande...* » *En quelques mots, c'est tout le brillant avenir de la future région Ile-de-France qui est déployé...*

Anne-José Bénard, dite Cécile Aubry, a vécu une grande partie de sa vie au moulin Bleu à St Cyr sous Dourdan. Elle est morte à Dourdan, en 2010. Elle nous laisse, entre autres, un grand nombre de romans dont plusieurs citent explicitement les localités de la région. L'intrigue de *Je n'avais pas pensé à toi* se déroule à Longvilliers mais il est aussi question du château de Dourdan et de la forêt de Corbreuse.⁶⁰

58. Paul Vialar Une ombre Editions de la Nouvelle France 1946.

59. Jehan Despert « Psaume selon ma Seine et Oise », 1964 éditions Subervie.

60. Cécile Aubry AUBRY *Je n'avais pas pensé à toi*, Julliard 1977.

Moins connue, mais tout aussi intéressante, la prose de Liliana Klein qui traduit fort habilement le malaise d'une journaliste « locale » perdue dans une fête à Ourdan.

*Ce jour-là, j'errais, appareil photo en bandoulière, sous le soleil de Juillet...
Je me demandais vaguement comment j'allais écrire un article dynamique et musclé célébrant la fête, la musique, les majorettes, les flons-flons, la barbe à papa et la femme à barbe, les danseuses en mini-jupe, le cochon dont on doit deviner le poids, les autos-tamponneuses et l'exposition des peintres du coin, la poterie répondant des millénaires après aux trois pots dont le blason de Ourdan est frappé, tout ce qui, en somme, démontrait le frénétique effort des êtres humains pour se distraire...*⁶¹

Plusieurs poètes locaux se sont risqués à évoquer Ourdan.

En 1974, André Garriot, écrit avec une certaine naïveté.

*...Un donjon au milieu des fossés,
Et huit tours, le tout puissamment fortifié.
C'était un imprenable château pour l'époque,
Une forteresse puissante, telle un roc...*⁶²

Jean Rozé s'inspire de la miniature des très riches heures du duc de Berry consacré à Avril à Ourdan.

*...Sous le sourire du bon vieux château,
Aux remparts galants, sur un beau tableau
Deux chers amoureux, scellant l'accordaille,
Se passent la bague de fiançailles...*⁶³

La poésie de Louis Delorme est assurément plus subtile.

*Il était une fois
Dans les doigts du silence
De la forêt immense,
Au cœur du Hurepoix,
...
Cette place, perdue
Dans la verte étendue,
Forte de son redan,
A demi prisonnière
Des lacs de sa rivière,
Avait pour nom Ourdan*⁶⁴

61. Claude Munier, Et si poèmes pouvaient vous plaire Soleil Natal 1997, préface de Liliana Klein.

62. Bulletin de la société littéraire de Ourdan 1993.

63. Bulletin de la société littéraire de Ourdan n° 29 1995.

64. Louis Delorme Poème la promesse recueil Entre plaine et bois Le Brontosaurus 1992.

Du même auteur, citons aussi cet harmonieux poème intitulé le château de Dourdan.

*Vieux donjon raboté, tout frémissant de lierres,
Qui semblés, sous le poids formidable des ans,
Dans la froide pelouse où l'oubli se répand
T'enfoncer lentement, pierre parmi les pierres...
Ton heure est oubliée : hennins et fleurs de lis,
Rêves à peine éclos, fiancés de jadis,
Échangeant des anneaux dans un livre d'histoire...*⁶⁵

Pour la période très contemporaine, on pourra citer le très bon « *Debout les morts* » de Fred Vargas dont l'intrigue nous mène jusqu'à Dourdan chez le père de la victime, la mystérieuse cantatrice Sophia Simeonidis. On trouve encore notre bonne ville dans un autre roman policier, signé Franck et Vautrin : *Ils passèrent Toussus le Noble. Ils dévalèrent vers la vallée de Chevreuse. Après Dourdan et son château fort Etampes. Après Etampes, la plaine, calme comme l'huile jusqu'à Orléans*⁶⁶. Cet inventaire, dans la littérature contemporaine, est loin d'être exhaustif tant le matériau est pléthorique.

En 1999, Michel Houellebecq porte une charge féroce contre notre petite ville dans son recueil « Renaissance » ; *À Dourdan, les gens crèvent comme des rats. C'est du moins ce que prétend Didier, un secrétaire de mon service. Pour rêver un peu, je m'étais acheté les horaires du RER – ligne C. J'imaginai une maison, un bull-terrier et des pétunias. Mais le tableau qu'il me traça de la vie à Dourdan était nettement moins idyllique : on rentre le soir à huit heures, il n'y a pas un magasin ouvert ; personne ne vient vous rendre visite, jamais ; le week-end, on traîne bêtement entre son congélateur et son garage*⁶⁷. Quelle est l'origine de son acharnement sur notre petite ville ? L'année suivante le même Houellebecq enregistre un curieux album « *Présence humaine* ». Un des poèmes chansons a pour titre « *Paris-Dourdan* ». La musique lancinante accompagne l'évocation d'un voyage en train de banlieue. En voici l'ambigu incipit : *Dans le train direct pour Dourdan, une jeune fille fait des mots fléchés, je ne peux pas l'en empêcher, c'est une occupation du temps*⁶⁸.

Gageons que Houellebecq n'aura pas le dernier mot sur Dourdan !

65. Louis Delorme *Entre plaine et bois Le Brontosaurus* 1992.

66. Franck et Vautrin, *le temps des cerises, les aventures de Boro reporter photographe* Arthème Fayard 1990.

67. Michel Houellebecq, *Renaissance* Gallimard 1999.

68. Michel Houellebecq, *Présence humaine* Tricatel 2000.

Rites funéraires et sentiment de la mort : du caveau-pourrissoir à la crypte à cercueils Beauce, Hurepoix et Gâtinais (XIII^e-XIX^e siècles)

Jacques GÉLIS
jacki.gelis@wanadoo.fr

Jean-Jaques IMMEL
jj.immel@orange.fr

A la mémoire de Daniel Jalmain¹

Les pratiques de sépulture ont beaucoup varié au cours du temps, parfois lentement, parfois plus rapidement, à l'image de ce qui se passe aujourd'hui avec le recours croissant à l'incinération. De tels changements sont naturellement le signe d'une forte mutation culturelle. Les rites de naissance et de sépulture constituent en effet un marqueur essentiel de la société puisqu'ils révèlent sa manière d'appréhender la vie et la mort.

Le rituel funéraire est une forme d'hommage que l'on rend au mort et l'on ne peut que constater les formes très différentes de son déroulement des premiers temps de l'ère chrétienne aux siècles modernes².

1. Professeur d'histoire puis principal de collège, Daniel Jalmain fut l'un des pionniers de l'archéologie aérienne en France. On lui doit la découverte de bon nombre de structures gallo-romaines et médiévales (villages, fermes et temples) en Beauce chartraine et orléanaise, ainsi que dans le sud de l'Essonne. Nous lui devons la connaissance de l'église de Louville-la-Chenard (28).

Cf. *Essonne et Hurepoix*, n° 84(2014), 2015, p. 239

2. Sur ces évolutions, cf. Danièle Alexandre-Bidon, *La mort au Moyen Âge, XIII^e-XVI^e siècles*, Paris, Hachette, 1998, Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, L'Univers historique, 1977, Michel Vovelle, *La mort et l'occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, Bibliothèques des Histories, 1983 et Louis-Vincent Thomas, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1980.

L'Église a joué un rôle important dans ces évolutions. Elle s'est efforcée en particulier de canaliser le souhait de toute une population d'être ensevelie dans cet espace de silence et de recueillement qu'était le sanctuaire. Or le lieu saint était généralement un espace restreint qui ne pouvait recevoir le corps de tous les défunts de la communauté. Pour ceux, les plus nombreux, qui en étaient exclus, c'était le cimetière communautaire qui recevait leur dépouille et pour les plus chanceux d'entre eux l'espérance d'une sépulture sous ces espaces privilégiés qu'était le seuil ou l'égout du toit, le long du mur goutte-reau³.

Seuls les privilégiés du rang et de la fortune pouvaient donc espérer être inhumés à l'intérieur de l'espace sacré : sépulture individuelle, caveau familial ou, à partir de la fin du Moyen Âge, caveau funéraire sous une chapelle du sanctuaire. Même cette limitation ne suffisait pas toujours, car au fil des ans la place venait à manquer. Le sol se haussait significativement sous l'empilement des corps dont la décomposition empuantissait le lieu saint. La nécessité de réduire la place de chacun et de limiter les odeurs cadavéreuses conduisait alors à loger le maximum de corps dans le minimum d'espace en procédant à des réductions de corps, c'est-à-dire à la récupération des os du squelette après un temps de décarnisation du cadavre. Et c'est dans ce contexte qu'était apparu le pourrissoir.

Le pourrissoir est aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part des archéologues et des anthropologues qui interviennent sur les sites d'anciennes églises ou d'anciens cimetières. La découverte récente de pourrissoirs en Bretagne et dans le sud-ouest conduit à s'interroger sur leur structure et sur les modalités de leur fonctionnement, en particulier en Beauce, en Hurepoix et en Gâtinais, où leur usage a été reconnu⁴. Il ne faut donc voir dans ce travail qu'une contribution à une question qui intéresse présentement archéologues, anthropologues et historiens et que l'on pourrait formuler ainsi : comment cerner les changements qui sont intervenus dans le traitement des morts entre le Moyen Âge central et le XIX^e siècle⁵ ?

3. La sépulture « in stillicidio » : sous la gouttière du toit.

4. On attend beaucoup des fouilles prévues en juillet 2017 sur le site de La Madeleine à Saint-Emilion (33) où, après plusieurs campagnes fructueuses, le prochain chantier doit être consacré, sous la direction de Natacha Sauvatre et Coralie Demangeot à l'étude fine des nombreux pourrissoirs de l'ancien cimetière. Hadès, Bureau d'investigations archéologiques, Bordeaux.

5. Nous tenons à remercier ici, pour l'aide qu'ils nous ont apportée, Régis Bertrand, Denis Boullanger, Christian Carenton, Frédéric Gatineau, Pierre Gérard, Henri Kahan et Françoise Maguet.

Une première approche : le site de Sainte-Mesme (78)

A la limite des deux départements de l'Essonne et des Yvelines, le sanctuaire de Sainte-Mesme⁶ était connu depuis le Moyen Âge pour son pèlerinage, l'un des plus vivants de cette partie du Hurepoix. La présence d'une source miraculeuse légitimée par un récit fondateur y attirait régulièrement son lot de malades. Mais c'est l'église, placée également sous le vocable de Sainte-Mesme, martyre de la foi, qui nous intéresse ici. L'édifice qui date des XIII^e-XIV^e siècles, recèle en effet deux « caves », l'une située à proximité du chœur, l'autre sous la chapelle Sainte-Anne, au sud de l'église. Des documents de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle précisent que « *la cave de dessous le cœur de cette église (est) le lieu ordinaire de la sépulture de la famille des seigneurs comtes de cette église* » et il s'agit sans aucun doute du caveau le plus ancien⁷. Mais à partir de 1778, c'est celui de la chapelle Sainte-Anne qui semble désormais *le lieu ordinaire de la sépulture des ancêtres*. Une chose est sûre : ces deux caveaux destinés à recevoir la dépouille des seigneurs de Sainte-Mesme et des membres de leur famille ont joué à la fois le rôle de pourrissoir de cadavres et de lieu de sépulture.



Eglise de Sainte-Mesme (78), entrées des pourrissoirs.
L'entrée du pourrissoir du chœur, dans l'axe de l'autel principal, a été obstruée par une dalle en ciment, cl. Jean-Jacques Immel.



Eglise de Sainte-Mesme (78), entrées des pourrissoirs.
L'entrée du pourrissoir de la chapelle Sainte-Anne, ancienne chapelle seigneuriale, également dans l'axe de l'autel, est fermée par des dalles amovibles, cl. Jean-Jacques Immel.

6. Le village de Sainte-Mesme est situé dans le département des Yvelines, à la limite occidentale du département de l'Essonne.

7. Preter Jean-Luc, « Inhumations dans l'église de Sainte-Mesme et de Denisy et hors de cette paroisse aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de l'Association historique et archéologique de Sainte-Mesme*, 2012, p. 16-17.

Ces constructions souterraines dont l'existence avait disparu de la mémoire collective locale depuis au moins deux générations⁸ n'ont fait l'objet d'une investigation scientifique que très récemment. C'est seulement en 2004, en effet, qu'une première équipe de chercheurs de l'Association historique et archéologique de Sainte-Mesme s'est préoccupée d'en reconnaître les particularités : condition d'accès, structure et mesure des caveaux, inventaire des débris osseux encore en place, photographie des lieux⁹. L'année suivante, on fit procéder à des carottages dans le sol des « caves » afin d'en déterminer la nature¹⁰. Enfin en 2006 et 2007, des spécialistes de médecine légale et d'anatomie, d'architecture et de radiodiagnostic en firent une rigoureuse étude scientifique¹¹.

La publication des résultats de ce travail contribua à relancer l'intérêt des archéologues et des anthropologues pour les caveaux-pourrissoirs à un moment où des structures similaires commençaient à être mises à jour sur d'autres chantiers. Grâce à des fouilles récentes¹², il est aujourd'hui possible de faire des comparaisons avec d'autres structures de même type en des lieux différents et de commencer à mettre en évidence les évolutions qui se sont produites au cours des siècles sur certains sites en Beauce, dans le Hurepoix et dans le Gâtinais.

« Ensépulturer » les morts

Une fois la mort reconnue, le cadavre passait autrefois par différentes étapes du « voyage » funéraire¹³. La manipulation du corps pouvait présenter plusieurs formes et le processus de décarnisation résulter de deux types de rituels qui, l'un et l'autre, manifestaient le respect et la solidarité des vivants à l'égard des morts¹⁴.

8. Il faut que cette connaissance ait été limitée pour que le curé, sous l'Occupation, ait considéré le lieu suffisamment sûr pour accepter d'y entreposer des armes...

9. Jean-Jacques Immel et Stéphane Berhault, « L'église de Sainte-Mesme (78). Approche architecturale et archéologique », *Bulletin de l'Association historique et archéologique de Sainte-Mesme*, février 2008, 11 p.

10. Une investigation assurée par Daniel Giganon.

11. Charlier Philippe, Y. Ubelmann, I. Huynh-Charlier, J. Poupon, « Les pourrissoirs médiévaux de l'église paroissiale Sainte-Mesme (Yvelines) : étude architecturale et ostéo-archéologique », 2^e colloque international de pathographie, Loches, avril 2007, De Boccard, Paris, 2009, p. 211-231.

12. Les plus notables concernent le cimetière et l'église de La Madeleine à Saint-Emilion (33) déjà signalés où ont été découverts de nombreux caveaux-pourrissoirs.

13. Boyer-Gardner D. et Vivas M. (éd.) *Déplacer les morts. Voyages, funérailles, manipulations, exhumations et ré-inhumations de corps au Moyen Âge*, coll. Thanat'Os, 2014.

14. Les manifestations de respect sont fort variables et les comportements des ruraux du XVII^e siècle parfois déroutants. Les rapports établis par les ecclésiastiques lors de leurs visites pastorales montrent l'état d'abandon de bon nombre de cimetières : les troupeaux y pâturent, des chemins les traversent sans égard apparent pour les morts, les chiens ou les porceaux en déterrent les ossements... Alain Croix, *Cultures et religion en Bretagne aux 16^e et 17^e siècles*, Apogée, Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 155-156.

Dans le cimetière...

Le rituel le plus simple et le plus répandu consiste, au nom de la décence, à envelopper le cadavre dans un linceul que l'on coud ou que l'on agrafe avec une fibule ou une épingle, avant de le porter en terre. On attend alors des microorganismes et des vers qu'ils effectuent leur travail de nettoyage, séparant tout ce qui est putrescible – les chairs – des ossements du squelette, cette armature durable autour de laquelle, suivant l'eschatologie chrétienne, le corps est appelé à renaître le Jour de la Résurrection, au Jugement dernier¹⁵.

Cette sépulture en terre consacrée, dans le champ du repos communautaire, s'est imposée à l'Église assez tardivement dans le monde occidental. C'est aux temps carolingiens que l'institution a commencé à insister sur les tourments de l'enfer et à mettre en place le complexe funéraire médiéval qui a modifié durablement les formes de relation entre les vivants et les morts. Elle a progressivement canalisé la piété funéraire en la rendant moins ostentatoire et en instituant le cimetière paroissial¹⁶. Car contrairement à l'idée reçue, le cimetière n'est pas une pratique immémoriale, puisque c'est seulement à la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne que morts et vivants commencèrent à coexister¹⁷. La civilisation romaine interdisait en effet les sépultures à l'intérieur de la cité et cet interdit se perpétua aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Si les premières manifestations en sont reconnues au cours des V^e-VI^e siècles, le cimetière comme lieu ordinaire d'inhumation collective est une création du X^e siècle. Auparavant, les morts étaient ensevelis loin des vivants, en des lieux situés souvent à la limite des terroirs, à distance des lieux habités.

Bien qu'elle soit sensée garantir le sommeil éternel, la sépulture n'est pourtant bien souvent que temporaire, parce qu'il faut régulièrement faire de la place aux générations suivantes. « Relever une tombe » paraît d'autant plus aisé qu'aucune n'est alors vraiment matérialisée. Pourtant les proches, eux, n'oublient pas l'endroit où sont enterrés les ancêtres... Mais en bien des lieux, lorsque la terre a assuré le nettoyage du squelette, la famille procède à la collecte des principaux ossements. C'est en Bretagne que ce rituel a sans doute été

15. Chiffolleau Jacques, *La comptabilité de l'au-delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge (vers 1320-vers 1480)*, Rome, école française de Rome, 1980.

16. Treffort Cécile, *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, PUL, 1996. Cf. aussi sous la direction de Danièle Alexandre-Bidon et Cécile Treffort, *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'occident médiéval*, Lyon, PUL, 1993.

17. Sur ce changement majeur dans le monde occidental, cf. Michel Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, Collection historique, 2005.

le plus tardivement respecté, les précieux restes, principalement le crâne, étant alors remisés dans un lieu spécifique construit à cette fin : le « reliquaire »¹⁸ communautaire. En 1846, Mérimée rapporte ainsi la cérémonie qui réunit la communauté villageoise dans le cimetière : « Une pratique fort étrange règne (en Bretagne). Les parents d'un mort le font exhumer au bout de quelques années, lorsqu'ils croient que la terre a absorbé ses chairs décomposées. Les os recueillis sont alors rejetés dans un petit bâtiment construit ad hoc, auprès de l'église : c'est le reliquaire. Quelquefois on réserve la tête du mort pour la mettre dans une boîte et la placer dans un lieu apparent de l'église, avec cette inscription : Ci-gît le chef de N. Il est impossible d'imaginer rien de plus repoussant que ces monceaux d'ossements blanchis jetés pêle-mêle au milieu des orties qui poussent en abondance dans les reliquaires. Bien souvent un zèle empressé n'attend pas l'entier dépouillement du squelette, et des lambeaux de chairs puantes attirent les chiens que personne ne prend soin de chasser »¹⁹.

Ce rituel qui s'est parfois localement perpétué jusque dans les années 1940²⁰, est représenté sur une toile de Poilleux Saint-Ange peinte en 1895²¹. La scène se déroule à Trégastel et témoigne de la participation active des familles à ce qui s'apparente à une cérémonie solennelle d'exhumation des ossements des proches ; elle est légitimée par la présence du prêtre.



Poilleux-Saint-Ange Georges-Louis, « Translation de l'ossuaire de Trégastel », 1895, cl. Musée d'art et d'histoire de la ville de Saint-Brieuc.

18. C'est ce petit édifice destiné à recevoir les « reliquiae », les restes des défunts, que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'ossuaire.

19. Cité par Alain Croix, *op. cit.*, p.164.

20. *Ibidem*.

21. Cette œuvre de grande dimension est aujourd'hui conservée au musée de Saint-Brieuc.

...ou dans le sanctuaire

Le premier changement qui intervient dans le traitement des morts, c'est à la ville qu'il se produit et il est étroitement lié à l'édification aux III^e-IV^e siècles des basiliques hors-les-murs sur les tombeaux des martyrs et des saints. Ces nouveaux sanctuaires commencent alors à attirer et accueillir autour d'eux les dépouilles des fidèles. Puis, à partir du VI^e siècle, certains évêques et dignitaires ecclésiastiques innovent en se faisant enterrer dans des lieux de culte situés dans la cité même, amorçant ainsi un mouvement qui va peu à peu s'étendre et aboutir à la création de cimetières intra-muros. Ces sépultures privilégiées dans le sanctuaire constituent une spécificité de l'Eglise catholique romaine puisque cette pratique est proscrite par le judaïsme et les églises réformées ; elle est exceptionnelle chez les orthodoxes qui la réservent aux familles royales. Dans le monde rural, où les nécropoles commencent dès le IX^e siècle à coexister avec les lieux de culte et l'habitat, les conséquences sont identiques, même si les formes du changement sont un peu différentes : les morts vont là aussi voisiner désormais avec les vivants²².

Peu à peu, à l'image des évêques et des dignitaires ecclésiastiques, chacun aspire à se faire enterrer au plus près du sacré, à l'intérieur même du sanctuaire. Mais soyons clair : il ne s'agit plus ici d'enterrements « ad sanctos », près de corps saints réputés, comme par exemple près du tombeau de saint Martin à Tours, de saint Hilaire à Poitiers, de saint Martial à Limoges ou encore de saint Germain à Auxerre. Ce que les fidèles recherchent dans les lieux de culte « ordinaires », c'est la proximité des reliques du saint patron, près de l'autel, « *près des psaumes et de la paix et loin des esprits mauvais* »²³. Or, « *si le clerc ou le moine trouve souvent pour son inhumation sa place dans un édifice approprié* », le fidèle, lui, n'est pas d'emblée accepté ; dans ce premier temps, seuls les dignitaires laïcs vont obtenir de se faire ensevelir dans le sanctuaire²⁴.

La porte s'ouvre alors plus largement aux inhumations dans les édifices religieux sous forme de caveaux maçonnés. Les travaux des archéologues et des historiens au cours des vingt dernières années ont

22. Régis Bertrand, « La 'transition funéraire' en France. Une rapide synthèse », dans *Mort et mémoire. Provence, XVIII^e-XX^e siècles*, Marseille, La Thune, 2011, p. 21-56.

23. Sapin Christian, « Dans l'église ou hors de l'église, quel choix pour l'inhumé ? », dans *Archéologie du cimetière chrétien, supplément à la revue archéologique du centre de la France*, 1996, vol. 11, n° 1 p. 65.

24. On en a un bon exemple en l'église Saint-Jean de Morsang-sur-Orge où, en 1985, des corps ensevelis au XVII^e siècle ont été retrouvés dans des cercueils céphaliques en plomb à proximité de l'autel.

permis d'éclairer ce mouvement qui ne cesse de s'amplifier du Moyen Âge aux siècles modernes²⁵.

L'Église s'est efforcée de restreindre cette ouverture ; mais elle s'est montrée parfois plus tolérante. Les statuts synodaux traduisent cette inconstance ; ils réitèrent les interdictions tout en formulant des exceptions pour « *le clergé et les laïcs dévoués* ». Devant la demande croissante, l'institution essaie de préserver la proximité de l'autel et du chœur ; ce qui favorise indirectement la diffusion des sépultures dans tout le sanctuaire, la nef et les chapelles latérales... On assiste ainsi dans les villes à une privatisation progressive de l'espace sacré ; ce qui correspond fondamentalement à « *une individualisation montante de la piété* »²⁶.

Quand la place vient à manquer...²⁷

Parce qu'elles résultaient d'initiatives individuelles ou familiales sans véritable contrôle, les sépultures dans le sanctuaire ont vite abouti à une disposition anarchique des corps dans l'espace sacré. Deux solutions furent alors envisagées, selon les lieux et les époques. La plus spectaculaire, mais aussi la plus tardive parce que difficile à mettre en place, consista à acquérir la maîtrise rationnelle du sol. A l'anarchie qui avait présidé jusqu'alors aux inhumations dans le sanctuaire, on commença à partir du XV^e siècle à mettre de l'ordre dans l'espace funéraire sous forme de, « *véritables lotissements denses et organisés* » de caveaux²⁸. Comme le montrent les exemples de Digne, Viviers, Cahors, Arles et surtout Aix-en-Provence où, en 1634, on ne réalisa pas moins de cinquante-sept caveaux, disposés par rangées de quatre, dans la nef sud de la cathédrale²⁹. Ces caveaux pouvaient d'ailleurs, selon les lieux et l'identité des défunts, recevoir un ou plusieurs corps juxtaposés ou superposés. Mais comme au fil des ans il fallait inévitablement « faire de la place », avant d'installer une nouvelle dépouille on ramassait les ossements les plus anciens en procédant à une réduction de corps. A Saint-Christophe de Tourcoing,

25. Treffort Cécile, « Genèse du cimetière chrétien. Etude sur l'accompagnement du mourant, les funérailles, la commémoration des défunts et les lieux d'inhumation à l'époque carolingienne (Entre Loire et Rhin, milieu VIII^e-début XI^e siècle », *Thèse de doctorat*, université Lumière-Lyon II, 1994.

26. Sapin, *Op. cit.* p. 72.

27. Sur la diversité des situations qui ont amené les hommes du Moyen Âge à déplacer les morts, cf. Boyer-Gardner D., Vivas M. (éd.) *Déplacer les morts. Voyages, funérailles, manipulations, exhumations et ré-inhumations de corps au Moyen Âge*, coll. Thanat'Os, 2014.

28. G. Demians d'Archimbaud, *Op.cit.* p. 238 ; Esquieu, *Op. cit.* p. 207.

29. Esquieu, *Op. cit.* p. 207-208.

par exemple, on disposait alors les précieux restes sur le dernier corps que l'on venait de mettre dans le caveau³⁰.

C'est de cette nécessité de libérer de la place qu'est né, dès la fin du XII^e et surtout à partir du XIII^e siècle, l'usage du pourrissoir : la décarnisation accélérée des cadavres apparaît comme une solution « technique » au problème posé par l'espace trop restreint du sanctuaire, dès lors qu'on y multiplie les sépultures. Il s'agit d'une pratique plus exigeante que la mise en terre puisqu'elle suppose la construction d'un caveau spécifique, à plusieurs niveaux, dans lequel l'élimination des chairs n'est pas attendue du séjour en terre du cadavre mais de son exposition à l'air : le « caveau-pourrissoir » qui, par sa destination et sa conception, est bien distinct de l'ossuaire³¹.



L'ossuaire d'Épernon (27), cl. Philippe Blanchard.

30. *Id.* p. 210.

31. A Épernon (28) au contraire, où il ne semble pas que l'on ait imaginé de faire construire un pourrissoir, des ossements, provenant sans doute des levées de sépultures faites autrefois dans l'église, ont été rassemblés dans un caveau transformé en véritable ossuaire, cf. Philippe Blanchard, « Le caveau de l'église Saint-Pierre d'Épernon (Eure-et-Loir) et ses vestiges : protocole d'étude et premiers résultats », *Revue archéologique du centre de la France*, t. 53, 2014. Cf. aussi les fouilles sous la direction de Stéphanie Desbrosses-Degobertière (Inrap) qui ont permis la découverte de deux ossuaires sur le site de Notre-Dame-aux-Nonnains à Troyes en 2005. La collégiale Notre-Dame d'Étampes possédait également son ossuaire, cf. Élise Baillieux, *Le bâtiment de la collégiale Notre-Dame d'Étampes dans Art et architecture à Étampes au Moyen Âge*, Mémoires et Documents de la Société hist. et arch. de l'Essonne et du Hurepoix, tome XX, 2010, pp. 88-89.

Qu'est-ce qu'un pourrissoir ?

Si les textes sont peu bavards à propos des pourrissoirs, des fouilles archéologiques récentes sur des sites géographiquement différents (Stival/Pontivy (56) en 2015, Saint-Emilion/La Madeleine (33) en 2015 et 2016) ont permis d'en reconnaître l'existence, d'en étudier la structure et d'en préciser le fonctionnement.

« *Le pourrissoir est un dispositif destiné, à l'intérieur d'un caveau, à faciliter la disparition des éléments organiques de la sépulture (cercueil, « parties molles » du corps), généralement constitué de supports métalliques, organiques (bois) ou maçonnés installés pour supporter les sépultures, ou grilles métalliques ou maçonnée* »³².

Le corps que l'on ne met pas en terre va passer par deux étapes. On lui attribue d'abord un « logement provisoire » au pourrissoir, avant que les ossements recueillis après l'exposition soient remisés dans le « dortoir », lieu du repos éternel³³. Le cadavre est donc déposé sur des barres de soutènement le temps nécessaire pour que les chairs putrescibles, vêtement éphémère du corps, soient éliminées. Le cadavre peut être exposé nu mais le plus souvent, par décence, il est enfermé dans un linceul. Au bout de quelques mois, certains petits ossements vont assurément se détacher, sauf lorsque les barres qui supportent le corps sont suffisamment nombreuses pour jouer un rôle de trémie ne laissant passer que les chairs mortifiées, ou lorsque le drap mortuaire bloque l'effondrement du squelette. Sinon ils tombent au deuxième niveau, au fond du pourrissoir. Le crâne, le bassin et les os longs (fémurs, tibias, humérus) restent généralement en place ; et ce sont eux que l'on retrouve ultérieurement sur les barres du pourrissoir lors du dépôt d'un autre corps.

Le pourrissoir, une création monastique

Il semble que le pourrissoir ait été d'abord initié par les clercs réguliers, sous l'influence de Cluny. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs pourrissoirs aient été reconnus lors des fouilles de prieurés clunisiens³⁴. Dès les XI^e-XII^e siècles, l'occident chrétien avait déjà été

32. Michel Colardelle, « Terminologie descriptives des sépultures antiques et médiévales, rubrique : pourrissoirs », Suppl à la *Revue archéo du Centre*, 1996, vol 11, p. 309.

33. Les deux étapes sont ainsi définies par Pierre-Yves Balut, « Necrotaphica », *Ramage*, Université de Paris IV, t. 9, 1991, p. 121-140. Le même auteur avait abordé ce thème dans « Meubles et immeubles de la mort », *Ramage*, t. 3, 1884-1985, en particulier p. 70-79 et note 6.

34. C'est le cas à Bassens (33), Roncenac(16), Salaise-sur-Sanne (38), Souvigny (03) ou encore L'Artige près de Saint-Léonard-de-Noblat (86).

fortement influencé par la pastorale funéraire monastique. Les moines, selon la répartition des tâches codifiées à l'époque carolingienne, avaient le devoir de prier pour les défunts et de prendre en charge leur mémoire. Or, Cluny, qui a joué ici un rôle majeur, a entretenu, dès sa création, un rapport particulier avec la mort et l'au-delà qui allait s'imposer à partir de 1050-1100 non seulement aux différents établissements relevant de l'ordre, mais à « l'Eglise universelle »³⁵. La place importante accordée au service des défunts conduisit également les clunisiens à instituer la fête des morts, le 2 novembre.

Au cours du XI^e siècle, l'abbaye de Cluny devient ainsi un espace funéraire de première importance et les laïcs aspirent à s'y faire inhumer pour bénéficier de la présence de reliques de saint Pierre ; si bien que dès ce moment, il existe près de ce grand sanctuaire deux cimetières, l'un pour les moines, l'autre pour les membres de l'aristocratie laïque. A la fin du siècle, le flux de donations ne cessant de s'amplifier, ce sont désormais toutes les fondations clunisiennes qui en profitent. « *L'inhumation des laïcs (y) est non seulement acceptée mais recherchée et organisée* »³⁶. En retour, pour le donateur, c'est là une façon d'assurer sa place dans l'au-delà³⁷. Cette économie de l'échange – les fidèles aisés font des offrandes et en contrepartie les moines assurent les services spirituels – conduit, grâce aux moines-prêtres, à une véritable conversion des biens temporels en biens spirituels.

La recherche par les laïcs d'une sépulture à l'intérieur d'un sanctuaire va surtout profiter en fait aux ordres mendiants qui témoignent d'un accueil très tolérant. Ce brusque accroissement de la demande met d'ailleurs bientôt les religieux dans l'obligation d'accélérer le processus de décarnisation et à construire des pourrissoirs ; c'est le cas chez les dominicains d'Arles et de Valenciennes, les récollets de Tourcoing et les carmes de Bordeaux³⁸.

Les pourrissoirs de communautés monastiques sont généralement intégrés aux bâtiments et occupent parfois un lieu symbolique. Ainsi, au prieuré cistercien de Ronsenac (16), deux pourrissoirs juxtaposés avaient été construits sans doute au XIII^e siècle sous le seuil de la salle capitulaire ; ce qui permettait de faire face à toute éventualité, en

35. Sur le rôle de Cluny dans cette pastorale de la mort, cf. Dominique Iognat Prat, « Des morts très spéciaux aux morts ordinaires : la pastorale funéraire clunisienne (XI^e-XII^e siècle) », *La mort des grands. Hommage à Jean Devisse, Médiévales*, année 1996, vol. 15, n^o 31, p. 78-91.

36. Mais on veille toujours à ce que le cimetière des laïcs soit séparé de celui des moines, cf. Marcel Pacaut et al. « Le monachisme comme institution religieuse », *Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes*, Alpara, 2002.

37. Iognat-Prat Dominique, *Op. cit.* p. 82.

38. Sapin Christian, *Op. cit.* p. 73. En réaction au contraire avec les pratiques clunisiennes, saint Bruno avait interdit aux Chartreux d'accueillir dans le cimetière cartusien toute personne étrangère à l'ordre.

particulier lorsque deux moines décédaient presque en même temps³⁹. Mais le ou les pourrissoirs pouvaient être construits à l'extérieur, entre le mur du sanctuaire et le cimetière de la communauté, qu'il s'agisse d'une communauté villageoise ou monastique. C'est sans doute un caveau de ce type qui a existé au cimetière des moines de Plaisance-Montmorillon (86), où une construction octogonale, ancienne lanterne des morts, recevait les dépouilles en attente de décarisation⁴⁰. Dans un contexte différent, celui d'une paroisse, un pourrissoir à usage temporaire pouvait être mis à la disposition des membres de la communauté, comme à Vianne (47), où deux structures en pierre avaient été installées entre l'église et le cimetière pour y déposer temporairement les corps⁴¹.

La période des XI^e-XII^e siècles se caractérise aussi par ses évolutions sociales. Seigneurs et maisons monastiques trouvent un intérêt réciproque à se rapprocher. C'est l'époque où « *les pouvoirs seigneuriaux s'enracinent dans une terre et, ce faisant, se définissent comme des topo-lignées* »⁴². Le cartulaire du prieuré ou de l'abbaye enregistre alors l'histoire des biens, les titres et les gestes de dévotion des familles aristocratiques et princières. Le futur défunt est ainsi assuré de voir sa mémoire sociale conservée. De son côté, le monastère accroît sa réputation puisqu'il devient en quelque sorte « l'antichambre de l'au-delà ».

Le caveau-pourrissoir individuel ou familial

Le caveau-pourrissoir individuel ou familial apparaît après le pourrissoir monastique et il est d'abord édifié en faveur d'un évêque : il comporte ordinairement deux niveaux, le premier recevant le corps, le second au-dessous récupérant les ossements⁴³. L'un d'eux est attesté dès le début du XIII^e siècle à la croisée du transept de Notre-Dame du

39. Ce prieuré et ses pourrissoirs en particulier ont été étudiés entre 1991 et 1994. Cf. Farago-Szekeres B., Ternet S. « Le 'pourrissoir' du prieuré de Roncenac, in *Mémoires d'hommes. Traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes, de la préhistoire à nos jours*, Arcadd, éd. Cécile Treffort, La Rochelle, 1997.

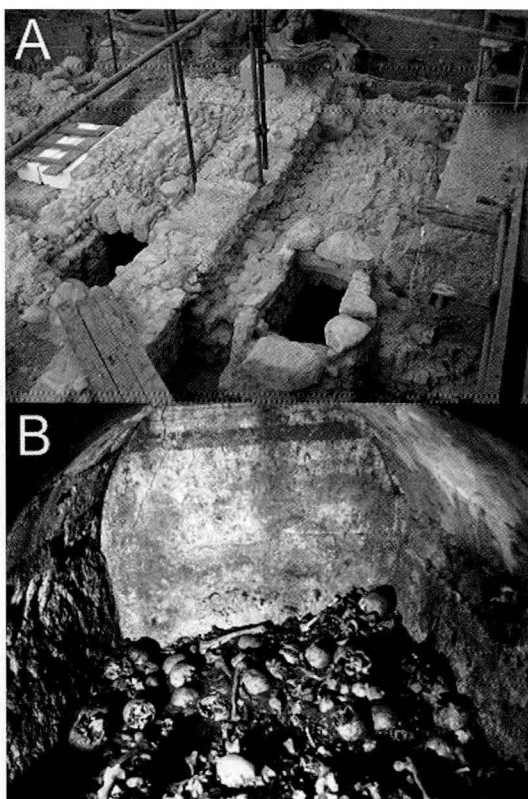
40. Deux squelettes y ont été trouvés en 1894. Au cimetière des moniales de l'abbaye cistercienne de Saint-Pierre de l'Almanarre à Hyères (83) où plusieurs types d'inhumation ont été reconnus, la plupart des sépultures sont au contraire individuelle et en pleine terre. On y a découvert aussi sept caveaux dont un seul disposait d'un pourrissoir ; il n'existait donc pas ici de pourrissoir de communauté. *Saint-Pierre d'Almanarre, une abbaye de femmes*, Hyères-Patrimoine XII, publication Ville d'Hyères, s.d.

41. « Vianne, une des plus belles bastides fortifiées du sud-ouest », *Mémoire des hommes de Sainte-Livrade sur Lot*, Blog de Patrick Garcia, avec cliché du double pourrissoir.

42. Iognat-Prat Dominique, *Op. cit.* p. 83.

43. Patrick Hervieu, « Gestion funéraire et paléobiologie de sépultures collectives au Moyen Âge et à l'époque moderne : l'exemples des caveaux », *thèse de doctorat*, université de la Méditerranée Aix-Marseille, 2010.

Bourg à Digne (05) ; dans la seconde moitié du siècle un autre est construit dans une galerie du cloître à Viviers (07), dans le chœur de l'église Saint-Paul à Valenciennes (59), et dans le cloître de Saint-Laurent à Grenoble (38)⁴⁴. Puis il est adopté par certains lignages et se présente alors comme une « *construction maçonnée souterraine, susceptible de recevoir plusieurs sépultures simultanées ou consécutives* »⁴⁵. C'est surtout au cours des XIV^e et XV^e siècles que cette pratique se généralise, du moins dans les sociétés urbaines. « L'invention » du purgatoire au XIII^e siècle y a sans doute contribué, puisque le défunt



Caveau S 529 de l'église Saint-Laurent de Grenoble, entrée et assemblage osseux, cl. Renée Colardelle.

44. Esquieu Yves, « Les caveaux funéraires », *Supplément à la revue archéologique du centre de la France*, 1996, vol. 11, n°1, p.206. Patrick Hervieu, Estelle Heerscher et Renée Colardelle, « Discussion autour du statut des structures funéraires particulières ; le cas des caveaux de Saint-Laurent de Grenoble », *Socio-Anthropologie*, t. 22, 2008, p. 55-74.

45. « La fonction première est de ne recevoir qu'une inhumation, les inhumations ultérieures relèvent du remploi », Esquieu Yves, *Op. cit.* p. 206.

peut désormais bénéficier dans le sanctuaire des messes d'intercession et des prières pour les morts : une assurance pour son salut. Au cours des XV^e-XVI^e siècles, le sanctuaire devient dans l'esprit des citadins, « *l'espace funéraire optimal* » et il est alors adopté par les laïcs aisés à qui il permet des « *regroupements familiaux pérennes* ». Aussi, au XVII^e siècle, la plupart des caveaux d'église appartiennent-ils à des familles ; ils correspondent à de véritables concessions, le fidèle et ses descendants en faisant un usage privatif exclusif sans limitation de durée⁴⁶. En fait, de temps à autre, parce qu'il faut faire de la place aux nouveaux défunts, les caveaux devenus combles font l'objet d'une « vidange ». Les ossements non désagrégés par le temps sont « *versés dans un caveau servant d'ossuaire ou portés au cimetière où ils rejoignent les ossements extraits pareillement des fosses communes* »⁴⁷.

Structure du pourrissoir

Le pourrissoir était le plus souvent une construction simple, dépouillée, fonctionnelle, rectangulaire, dépassant à peine la longueur d'un corps (1 m 80 à 2 m) et d'une largeur moindre (de 75 à 80 centimètres). A l'image du caveau épiscopal, il s'agissait le plus souvent d'une construction à deux niveaux. Le cadavre était disposé à une certaine hauteur au-dessus du fond du caveau : à 1m 10 du fond au prieuré grandmontain de la Haye-des-Bonhommes à Avrillé (49), à 1m 29 du fond à Salaise-sur-Sanne (38)⁴⁸. La dalle de pierre qui surmontait le caveau n'empêchait pas la circulation de l'air autour de la dépouille, entre la surface et le fond du caveau. Des barres transversales « *maintenaient pendant un temps le corps jusqu'à ce que le pourrissement de l'enveloppe (suaire) et du corps en fasse retomber les éléments dans le fond, laissant les barres libres pour une nouvelle inhumation* »⁴⁹. Le fond justement était ordinairement en terre – ce qui permettait d'absorber les humidités – mais exceptionnellement il pouvait être carrelé⁵⁰.

Dans l'ensemble, les caveaux-pourrissoirs avaient tous une structure assez comparable et une dalle extérieure ou intérieure que l'on descellait et soulevait permettait d'y accéder ; mais certains dont le couvercle était voûté et scellé disposaient d'un escalier d'accès placé à

46. C'est là l'origine de cette spécificité française qu'est la concession perpétuelle.

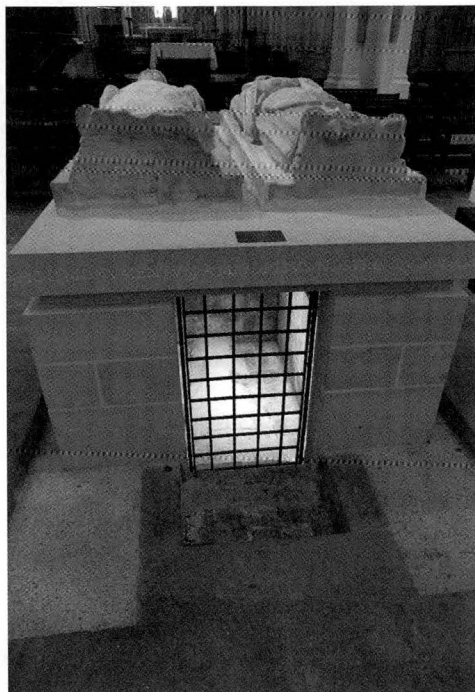
47. Bertrand Régis, *Op. cit.* p. 25.

48. Reynaud Jean-François, « Le prieuré de Salaise-sur-Sanne », Grenoble, Presses universitaires, *Evocations*, 1992-1993.

49. Esquieu, *Op. cit.* p. 210.

50. A Sainte-Mesme, par contre, des carreaux en terre cuite de 15 sur 15 cm et d'un centimètre d'épaisseur n'avaient été posés que sur le couloir d'accès au caveau de la chapelle Sainte-Anne.

l'une des extrémités⁵¹. La plupart des caveaux étaient généralement en pierre, qu'il s'agisse des murs, de la voûte et des barres transversales sur lesquelles on déposait les corps. C'était le cas à Notre-Dame du Bourg à Digne ou à l'église de La Madeleine à Saint-Emilion, ou encore à celle de Saint-Pierre près de l'église actuelle de Saint-Mériadec à Stival / Pontivy⁵².

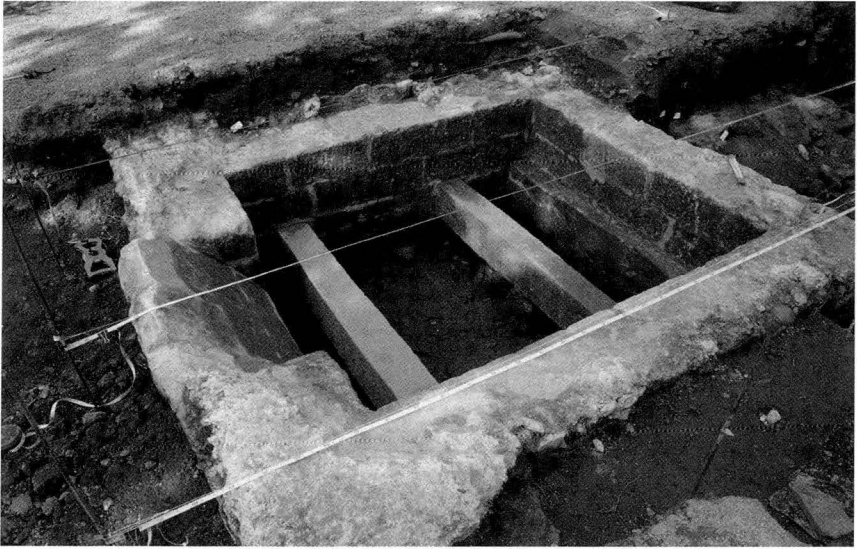


Le pourrissoir de l'ancien prieuré Saint-Pierre de Souvigny (03) sous le tombeau de deux abbés de Cluny, saint Odilon et saint Mayeul, cl. Jacques Gélis.

Le recours à des barres en bois, plus faciles à se procurer, a sans doute été plus fréquent. Il fallait cependant prévoir des points d'appui sur le pourtour de la construction. A Digne, on avait donc scellé sur chaque grand côté du pourrissoir des corbeaux en pierre sur lesquels on fixait les traverses destinées à recevoir les corps. Mais le plus souvent, on engageait l'extrémité des barres dans des trous aménagés

51. Esquieu, *Op.cit.* p. 209.

52. Diagnostic archéologique de 2014-2015 sous la direction de Karine Vincent, *Le Télégramme*, 2 mars 2015.



*Le pourrissoir de l'ancienne église Saint-Mériadec à Stival-Pontivy (56),
cl. Karine Vincent.*

à cette fin dans la maçonnerie. Ces pièces de bois, dont le nombre était variable (de trois à six à Digne, dont quatre pour le caveau épiscopal⁵³), présentaient l'inconvénient d'être d'autant plus putrescibles qu'elles étaient en contact avec les corps en décomposition. Aussi aux XVII^e et XVIII^e siècles, les remplaça-t-on souvent par des barres en fer qui avaient l'avantage de résister plus longtemps à l'usure du temps. Les fouilles effectuées dans l'église de Saubion dans les Landes en 1980, ont ainsi permis de dégager dans le chœur du sanctuaire un caveau équipé de barres en fer destinées à recevoir les cadavres⁵⁴. Même constat dans l'une des « caves » de l'église Sainte-Mesme, à Sainte-Mesme (78), où l'un des caveaux était équipé de barres en métal qui sont encore aujourd'hui en place.

53. Esquieu Yves, *Op. cit.* p. 211.

54. L'exploration des déblais a livré les ossements de quatre hommes et une femme. Brigitte Wattier, « Un pourrissoir médiéval dans l'église Notre-Dame de Saubion, canton de Saint-Vincent de Tyrosse (40) » ; Francis Hirigoyen, « Essai d'identification des squelettes découverts dans le pourrissoir de l'église Notre-Dame de Saubion », *Bulletin de la société de Borda*, N° 403, 3^e trimestre 1986, p. 243-258.



Intérieur du caveau de la chapelle Saint-Anne à Saint-Mesme (78), où les barres en métal sur lesquelles étaient déposés les cadavres sont toujours en place, cl. Jean-Jacques Immel.

Lorsque les lieux le permettaient, on avait parfois conçu un système de circulation d'eau destiné à accélérer la décomposition des corps, en entretenant l'humidité des lieux, et à assurer l'évacuation des humeurs qui tombaient au fond du pourrissoir. C'est un tel dispositif, installé sans doute au début des siècles modernes, qui existait à Pardies⁵⁵ et à Cagnotte (Notre-Dame de Corheta⁵⁶) dans les Landes ou encore au prieuré Saint-Pierre de Souvigny dans l'Allier, où l'on a retrouvé les corps de dix-sept individus, sous un enfeu gothique : « *Un drain, fait d'une planche de bois entre deux rangées de blocs de remploi, couvertes par des dalles, évacuait les eaux de ruissellement vers le cloître* »⁵⁷. Ce système de circulation d'eau se retrouvait au fameux caveau des

55. Bavoillot Richard, Maïté Labeyriotte et Robert Aussibal, « Le gisement de Pardies (Landes) et les tombes des pèlerins », *Cuadernos de Seccion Antropologia-Etnografia* 10 (1994), p. 445-480.

56. Bavoillot Richard, « L'église Notre-Dame de Corheta et l'abbaye de Cagnotte », site *Centre culturel du Pays d'Orthe*.

57. Chevalier Pascale et a. « *Priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier), étude archéologique de la nef, première tranche* », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA*, 11/2007, Opérations archéologiques 2006-2007.

capucins de Palerme, où l'on attendait de l'exposition une momification des corps. Alexandre Dumas qui visita le site en 1843 en fait une description surprenante : « Il (le guide) *alluma une torche et, après avoir fait une douzaine de pas dans un des corridors, il ouvrit un petit caveau entièrement privé de jour et y entra le premier son flambeau à la main. Alors, à la lueur rougeâtre de ce flambeau, nous aperçûmes un des plus horribles spectacles qui se puissent voir : c'était un cadavre entièrement nu, attaché à une espèce de grille de fer, ayant les pieds, les mains et les mâchoires liés, afin d'empêcher autant que possible les nerfs de ces différentes parties de se contracter ; un ruisseau d'eau vive coulait au-dessous de lui et opérait cette dessiccation, dont le terme ordinaire est de six mois* »⁵⁸.

Lorsqu'on fouille certains caveaux-pourrissoirs, on ne retrouve parfois au fond que les métacarpes et métatarses, ces petits os provenant des mains et des pieds (comme aux couvents des carmes de Bordeaux par exemple). Les os longs étaient au contraire directement prélevés sur les barres, une fois la décarnisation achevée, et déposés dans un reliquaire. Les « remuements d'os » étaient directement liés à l'arrivée de nouveaux cadavres auxquels il fallait trouver une place ; ce qui était fréquent, on l'a vu, dans les communautés monastiques.

Dans le cas du pourrissoir privé, souvent familial, installé dans le sanctuaire lui-même, on procédait de deux façons lorsqu'il s'agissait de faire de la place pour installer un nouveau corps. Soit on poussait les restes du mort précédent qui tombaient alors au fond du caveau avec ce qui subsistait du linceul, soit on procédait à une réduction de corps et on laissait les ossements dans un coin du pourrissoir. Il n'y avait pas alors de séparation entre les deux lieux de manipulation du corps, puisque le pourrissoir servait également de « dortoir »⁵⁹. Mais quel que soit sa forme ou son statut, le pourrissoir avait toujours la même fonction : celle d'accélérer la réduction de corps pour économiser de l'espace, en conférant à l'air plutôt qu'à la terre le soin d'assurer la décarnisation du cadavre.

L'emmuement ou « les tiroirs du Panthéon »

L'enfermement temporaire ou définitif du corps dans la muraille a constitué parfois une variante du pourrissoir, une pratique qui semble avoir eu quelque faveur en Espagne, à commencer par l'exemple des « pantheones » de l'Escorial. Au début du XVIII^e siècle, un texte de

58. Dumas Alexandre, « Le Spéronare », *Revue de Paris*, 1842, p. 142-143.

59. Balut Pierre-Yves, *Ramage*, 9, p. 134.

Saint-Simon sur le « pudridero » du palais impérial témoigne de cette pratique radicale d'emmurement du cadavre puis de récupération ultérieure des ossements. L'auteur le visite sous la conduite d'un moine :

« Pour chacun qu'on y dépose, on creuse une niche dans la muraille, où on place le corps pour y pourrir. La niche se referme dessus sans qu'il paroisse qu'on ait touché à la muraille qui est partout luisante et qui éblouit de blancheur et le lieu est fort clair. Le moine me montra l'endroit de la muraille qui couvrait le corps de M. de Vendôme, lequel, à sa mine et à son discours, n'est pas pour en sortir jamais. Ceux des rois et des reines lesquelles ont eu des enfants, en sont tirés au bout d'un certain temps et portés sans cérémonie dans les tiroirs du Panthéon qui leur sont destinés. Ceux des infants et des reines qui n'ont point eu d'enfants sont portés dans la pièce joignante (...) et ils y sont pour toujours »⁶⁰.

Nous avons ici, selon leur statut, un traitement différent des corps des personnes appartenant à la famille royale ; mais que le séjour soit temporaire ou définitif, ce sont les cavités aménagées dans le mur qui jouent le rôle de pourrissoir, l'essentiel étant de récupérer des ossements propres que l'on remise ensuite dans leur dernière demeure : le caveau nominal. L'emmurement conduit d'ailleurs ordinairement au dessèchement du corps plutôt qu'à l'élimination des chairs, comme c'est le cas avec le pourrissoir « classique ». Le cadavre ainsi enclos est installé en position allongée dans une cavité à la mesure de son corps, à l'image de l'enfeu voûté, qui constitue une situation intermédiaire entre la dalle funéraire et le caveau⁶¹. Exceptionnellement, le cadavre peut être installé debout, ce qui ne doit pas manquer de présenter quelques difficultés au moment du scellement du caveau mural. C'est ainsi que fut emmuré en 1263 dans une cavité de la chapelle Saint-Michel de l'église Saint-Jacques de Villefranche-de-Conflent (66) le cadavre d'Arnaud de Bardoll⁶². Une inscription funéraire signalait la présence du corps enfermé juste derrière, dans la profondeur du mur. D'autres marbres inscrits ou simplement armoriés assuraient la fermeture des cavités où étaient ordinairement déposés les ossements de certains défunts après décarisation ; ils servaient donc à la fois de bouchoirs et de plaques mémorielles⁶³. L'emmurement pouvait être

60. Saint-Simon, *Mémoires*, tome 18, chapitre 15, Paris, 1721.

61. C'est une excavation de cette nature qui existait dans l'église monolithe de Saint-Emilion (33).

62. Cazes, Abbé Albert, *Saint-Jacques de Villefranche*, Guide touristique, « Conflent », s.l.n.d., p. 7 et 32.

63. La présence d'une crypte-pourrissoir souterraine assurait sans doute cette décarisation.

total ou sous forme d'un caveau aménagé dans l'épaisseur du mur et alors surmonté d'un gisant⁶⁴.



Les plaques-bouchoirs armoriés derrière lesquels étaient emmurés les cadavres.

*Perpignan, église Saint-Dominique,
cl. Jean-Jaques Immel*

*Villefranche-de-Conflent, église Saint-Jacques,
cl. Jean-Jaques Immel.*

L'emmurement des cadavres répond sans doute à des pratiques culturelles anciennes. Il semble plus répandu en Espagne et dans le sud-ouest de la France, puisqu'on y a aussi eu recours à Corneilla-de-Conflent, à Perpignan et au prieuré de l'Artige près de Saint-Léonard de Noblat⁶⁵.

L'évolution du complexe funéraire seigneurial

Rassembler les restes d'une personne décédée répondait depuis la fin du Moyen Âge à une préoccupation nouvelle : celle d'éviter la dispersion des ossements de chaque défunt, à une époque où l'on commençait à porter une plus grande attention à l'individu et à sa destinée, dans l'optique d'une « comptabilité de l'au-delà »⁶⁶. Le problème de la continuité matérielle du corps dans la perspective d'une résurrection physique n'était pas nouveau. Athénagore, au second siècle avait déjà soulevé la question évoquant le cas d'une

64. C'était le cas semble-t-il au couvent des cordeliers de Bayonne (64) ; fouilles en 2000, sous la direction de Jean-Luc Piat.

65. Cette pratique mériterait une étude spécifique.

66. Chiffolleau Jacques, *La comptabilité de l'au-delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge (vers 1320–vers 1480)*, Ecole française de Rome, 1980.

dispersion des ossements pour une raison ou pour une autre. La réponse était que Dieu était capable de rassembler les parties dispersées, voire de recréer les parties absentes du squelette du fidèle⁶⁷. Saint Augustin dans la *Cité de Dieu* apporta sa contribution au débat en des termes assez proches, alors que Thomas d'Aquin estimait que la résurrection n'exigeait pas la récupération de la totalité de la matière qui avait constitué l'homme. Le débat était donc ancien, mais toujours était perceptible la préoccupation de sauver le plus possible d'ossements, même si, en cas de nécessité, Dieu pouvait toujours suppléer aux manques...

La chapelle seigneuriale et son pourrissoir

C'est à partir du XIV^e et surtout du XV^e siècle qu'a commencé à se répandre cette construction née de la volonté des seigneurs de disposer d'une sépulture à la fois distincte et à la mesure du rang qu'ils estimaient avoir à tenir : la chapelle seigneuriale. Elle pouvait occuper une branche du transept ou une absidiole de l'église paroissiale, ou avoir été rapportée en saillie sur un côté du sanctuaire. Très souvent, cette chapelle s'accompagnait d'un caveau-pourrissoir. Les « caves » de l'église de Sainte-Mesme (78) ont procédé de cette volonté. Le seigneur en tant que « premier habitant » de la paroisse avait ainsi l'assurance que sa dépouille serait l'objet après sa mort d'un traitement particulier ; ce qui ne faisait au fond que prolonger les privilèges dont il avait joui sa vie durant⁶⁸.

Comme le pourrissoir seigneurial n'était qu'une étape transitoire dans l'évolution du corps mort, une fois la décarnisation achevée les ossements étaient soit remisés à l'intérieur du pourrissoir soit remontés dans la chapelle où des casiers nominatifs insérés dans le mur leur étaient réservés. Ce qui pouvait être également signifié par un enfeu, une image ou une fresque⁶⁹ : le remuement du corps s'achevait avec ce rituel de translation, cette ultime étape avant la résurrection, le Jour du Jugement dernier⁷⁰. Dans cette attente, le défunt pouvait reposer en paix.

67. Athénagore, *Sur la résurrection des morts*, édition et traduction B. Pouderon, Paris, 1992.

68. Le privilège du « banc d'œuvre » qui lui permettait d'assister aux offices à la meilleure place, ou lorsqu'il avait fait construire une chapelle la possibilité de participer à la messe sans se mêler aux autres paroissiens.

69. Comme à Notre-Dame du Bourg à Digne. Cf. G. Demians d'Archimbaud, « Mourir à Digne. Interrogations et apports nouveaux », *Provence historique*, 1992, p. 223-241.

70. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'eschatologie du Jugement dernier est rappelée dans les épitaphes des morts : « Dans le caveau situé sous cette chapelle reposent en attendant la résurrection... », suivent les noms. Ancienne chapelle seigneuriale de l'église Saint-Chéron de Louville-la-Chenard (28)

Beauce, Gâtinais et Hurepoix

A partir du XVI^e, en Beauce, dans le Gâtinais et le Hurepoix, les chapelles seigneuriales se sont multipliées, mais toutes ne disposaient pas d'un caveau et ce que l'on peut remarquer c'est que la destination de ce caveau a changé au cours du XVIII^e siècle, sans doute parce que le rapport à la mort, le regard que l'on portait sur le mort, changeait. Puis la Révolution est arrivée qui abolit les privilèges, en particulier celui de disposer d'un lieu de sépulture à part. Comme les sépultures royales de Saint-Denis, certains caveaux funéraires localement furent alors violés, mais sans doute pour des raisons qui n'avaient rien d'idéologiques : un viol de sépulture indirect, pourrait-on dire. En effet, lorsque les besoins en métaux pour les armées se firent gravement sentir en 1793-1794, les cercueils en plomb dans lesquels les corps des aristocrates et autres seigneurs locaux avaient été enfermés furent particulièrement visés. L'objectif était utilitaire et les occupants des chapelles seigneuriales firent les frais de cette urgente nécessité. Ce fut le cas à Sainte-Mesme (78) où l'on fit ouvrir les cercueils par le fossoyeur afin d'en vider les ossements et récupérer le plomb⁷¹. Une manière de participer à l'effort de guerre de la République et de tourner définitivement la page de l'Ancien Régime par un geste sacrilège et égalisateur : les restes furent déplacés dans le cimetière municipal, là où, dans l'esprit des révolutionnaires, ils auraient toujours dû être.

Délibération du Directoire de district de Dourdan du 6 vendémiaire an III (27 septembre 1794). Objet : demande du paiement de sa journée de travail par le fossoyeur.

« Vu la demande du citoyen Hurault de la commune de Brière-les-Fontaines (nom révolutionnaire de Sainte-Mesme), en date du 20 messidor, tendant à obtenir le paiement de quatre livres pour avoir, par ordre de la Municipalité, ouvert les caves de la ci-devant église pour enterrer les corps et ensuite celui des enfants dans le lieu ordinaire destiné à l'inhumation d'iceux, en observant qu'il a passé une journée entière à cette opération aussi dangereuse que désagréable ; ouï le substitut de l'agent national, l'administrateur, considérant que cette inhumation a été faite pour extraire le plomb dans lequel étaient les corps (...) »⁷².

71. Ce fut le cas également à Creully (14) où les révolutionnaires vidèrent les cercueils de leur contenu, dans des conditions assez rocambolesques : ... « lorsqu'ils les ouvrirent, ils trouvèrent les cadavres nageant dans la saumure préparée pour en assurer la conservation », *La Croix du Calvados*, 16 septembre 1933.

72. Si l'opération est jugée « dangereuse » par le fossoyeur c'est parce qu'on craint toujours les exhalaisons cadavériques, les « miasmes délétères » porteurs de maladies. Archives départementales de l'Essonne, cité par Philippe Charlier et a. « Les pourrissoirs médiévaux de l'église paroissiale de Sainte-Mesme (Yvelines) ; étude architecturale et ostéo-archéologique », *2^e colloque international de pathographie*, Loches, avril 2007, Paris, De Boccard, 2009, p. 229.

Les débris osseux abandonnés dans un angle de l'une des cuves du pourrissoir sud de Sainte-Mesme (78) résultaient sans doute de cette vidange des cercueils au cours de la séquence révolutionnaire.

On n'a pas connaissance à ce jour de pourrissoirs antérieurs aux XV^e-XVI^e siècles en Beauce, dans le Gâtinais et le Hurepoix ; ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en eut pas auparavant. Une recherche systématique reste à faire et cette contribution voudrait y inciter. Même pour les siècles modernes, les exemples connus à ce jour sont peu nombreux. Le pourrissoir de Sainte-Mesme a fait l'objet d'études récentes⁷³ et une forte présomption existe en faveur d'un autre pourrissoir en l'église Saint-Barthélemy de Boutigny-sur-Essonne (91). Deux autres sites présentent des éléments et une histoire récente qui laissent présager qu'un pourrissoir y a certainement existé autrefois : Louville-la-Chenard (28) où un caveau aujourd'hui bouché existait sous le chœur de l'église et Fresnay-L'Evêque (28). Quant à Saint-Cyr-la-Rivière (91), dont le caveau funéraire actuel, semi-enterré, a été construit en 1832 au chevet de l'église, il est probable qu'il a été précédé par un caveau seigneurial situé avant la Révolution sous les tombeaux des chapelles, à l'intérieur même du sanctuaire⁷⁴. Mais quel qu'ait été le nombre total de pourrissoirs, il est désormais possible, en s'appuyant sur les exemples de Sainte-Mesme (78), de Boutigny-sur-Essonne (91) et de Louville-la-Chenard (28) de préciser le sens de l'évolution des pratiques funéraires.

Les deux pourrissoirs de Sainte-Mesme

Le village de Sainte-Mesme était réputé depuis le Moyen Âge pour son pèlerinage à l'endroit même où la sainte avait été martyrisée pour sa foi. Il est connu aujourd'hui pour ses deux pourrissoirs, exceptionnellement bien conservés, situés dans le sous-sol de son église⁷⁵.

73. Charlier et a. *Op. cit.* Cf. aussi « Le pourrissoir médiéval de l'église de Sainte-Mesme (Yvelines) », *Pathographie ; actualités et avancées scientifiques*, 6 pages, 20 juillet 2007 et 9 février 2008, et « Les pourrissoirs médiévaux de l'église paroissiale de Sainte-Mesme », *Bulletin de l'Association historique et archéologique de Sainte-Mesme*, Sainte-Mesme, 8 pages, 2010.

74. Sur les chapelles et les monuments funéraires des Du Monceau et Rochechouard situés dans l'église avant la Révolution, cf. dom Fleureau, *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Estampes*, Paris, Coignard, 1683, p. 61-62.

75. L'essentiel de cette étude s'appuie sur la publication, déjà citée, faite par l'équipe réunie autour de Philippe Charlier. Cf. aussi la récente monographie de Pierre Gérard : *Saint-Barthélemy de Boutigny. Une histoire millénaire*, BHP éditions, La Ferté-Alais, 2016, p. 86.

Le pourrissoir dit « du chœur »

La première de ces deux « caves » est située près du chœur de l'église, au centre de la nef et orientée vers l'autel. Il s'agit du pourrissoir le plus ancien qui correspond à l'emplacement du premier sanctuaire, une chapelle qui fut remplacée en 1475 par l'église actuelle. Il est aussi, logiquement, celui qui a été le plus utilisé.

Les registres paroissiaux témoignent de la permanence de la descente des corps dans ce caveau jusqu'en 1762 : ainsi, le 15 décembre 1701, mention de l'inhumation d'Anne de L'Hospital âgée de 77 ans dans « *la cave du cœur de cette église de Ste Mesme, sépulture ordinaire de ses ancêtres* » ou encore, le 1^{er} décembre 1732, l'inhumation d'Elie Guillaume de L'Hospital, âgé de 38 ans et demi dans « *la cave des seigneurs comte de Sainte-Mesme, laquelle est dans le chœur de cette église* ». Puis, ce sera par la suite l'autre caveau qui jouera à son tour le rôle de caveau seigneurial : ainsi, le 14 juillet 1778 : inhumation de Thibault de la Brousse, âgé de 95 ans, dans « *la cave de la chapelle de Sainte-Anne, lieu de la sépulture des seigneurs de Sainte-Mesme* »⁷⁶.

On accédait au caveau du chœur par une dalle au sol⁷⁷ de 0,47 m sur 0,61 m, sous laquelle se trouve un escalier de huit marches maçonnées qui débouche sur un vestibule. Ce passage vertical de 1,33m de hauteur et 0,97 m de largeur permet de pénétrer dans le caveau proprement dit qui est orienté est-ouest. Une dalle devait initialement obturer l'entrée de ce pourrissoir de 3,18 m de profondeur et 3,25 m de largeur à voûte hémisphérique de 2,50 m à son sommet. Il comporte deux cuves parallèles de 3,18 m sur 1,26 m, profondes de 0,79 m, séparées par un muret de moellons chaulés de 0,40 m d'épaisseur qui servait sans doute dès l'origine de point d'appui central à des traverses. Sur les deux parois, à la retombée des voûtes, à la hauteur d'un muret périphérique, neuf trous constituaient les points d'ancrage des neuf traverses aujourd'hui disparues sur lesquelles on plaçait les corps.

76. Preter Jean-Luc, « Inhumations dans l'église de Sainte-Mesme et de Denisy et hors de cette paroisse aux XVII^e et XVIII^e siècles ; membres de la famille seigneuriale de Sainte-Mesme inhumés dans l'église du dit lieu », *Association historique et archéologique de Sainte-Mesme*, 2012, p. 16.

77. Située dans la deuxième travée du chœur, elle a été scellée au ciment il y a quelques années.

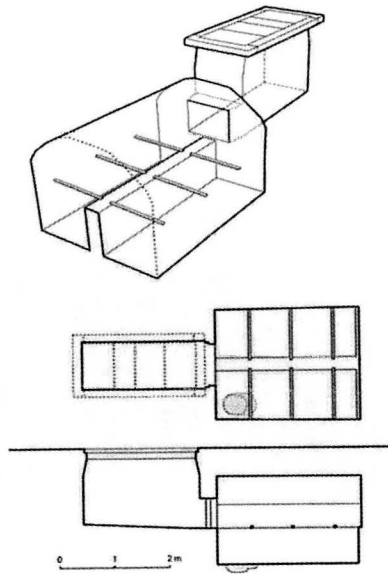


Schéma du caveau du chœur, église Sainte-Mesme (78), d'après la reconstitution de Philippe Charlier.

Lors de la première investigation de ce caveau, en 2005, on procéda à deux carottages à la tarière afin de déterminer la nature du sol⁷⁸. On reconnut ainsi des couches de sable de Fontainebleau ou de sables gréseux très humides, ainsi que des fragments de chaulage. Un nettoyage superficiel de l'angle nord-ouest du caveau permit également la découverte d'ossements sans connexion anatomique. Ils provenaient d'un adulte de sexe masculin d'une taille de 1,68m, dont ne manquaient que les métacarpes, les phalanges et quelques dents. On découvrit également des fragments d'un autre corps qui avaient appartenu à un enfant de sexe indéterminé d'une dizaine d'années. Il présentait la double particularité d'avoir la calotte crânienne finement découpée par sciage complet afin d'en extraire la masse cérébrale et d'avoir été embaumé, puisqu'on y a retrouvé des traces de produits carbonatés destinés à assécher les ossements. Quelques indices d'autres squelettes furent également repérés, ainsi que des traces de chaux, des fragments de céramique, de plomb et de verre de vitraux épars sur le sol.

78. Cette première prospection des caveaux fut assurée par Daniel Giganon.

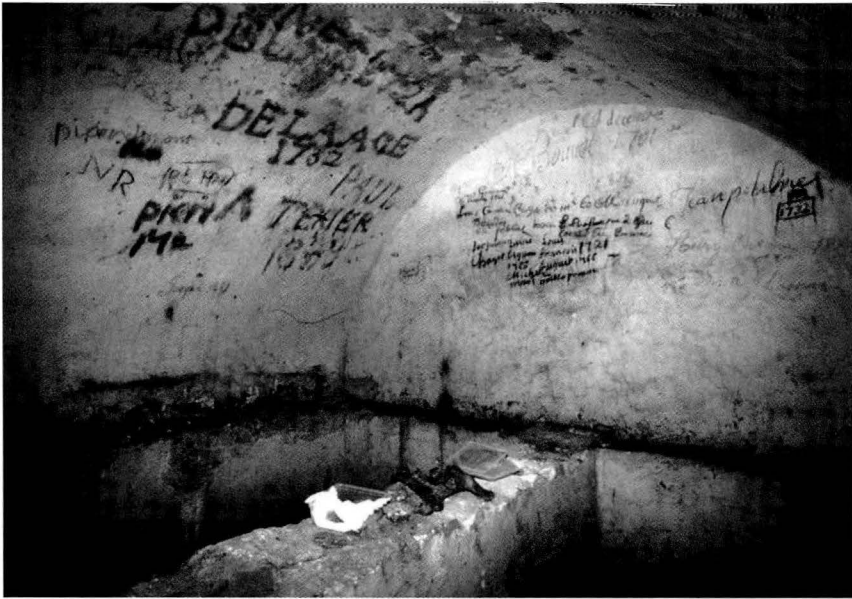


Le crâne scié d'un adolescent dont le cadavre a sans doute fait l'objet d'un embaumement avant son exposition dans le pourrissoir, cl. Jean-Jacques Immel.

En 2007, l'étude architecturale et le nettoyage complet du caveau permirent d'affiner les données recueillies deux ans plus tôt, en particulier sur la nature des barres transversales qui, dans ce caveau, avaient totalement disparu. Sans doute d'abord en bois, puis en métal, elles étaient au nombre de neuf, espacées d'environ 20 cm. Elles prenaient initialement appui sur le muret central et étaient engagées à leurs extrémités dans des trous ménagés dans les deux parois. Quel était le rôle réel de ces barres ? « *Support du cadavre en cours de putréfaction (phase active médiévale du pourrissoir) et/ou soutènement de cercueils (phase inactive moderne du pourrissoir)* »⁷⁹ ? Certainement les deux, ce qui correspondrait à deux périodes successives, la phase-pourrissoir du cadavre dans son linceul étant peu à peu abandonnée au profit d'une phase-entrepôt du corps enfermé dans son double cercueil de plomb et de bois. Ce que tendrait à prouver la présence sur le sol d'épingles (phase linceul) mais aussi de clous en fer et de deux éléments de cercueil, dont une poignée et une ferrure d'angle (phase entrepôt).

79. Charlier Philippe et a. « Les pourrissoirs... », p. 215.

La voûte et le mur du fond du caveau ont servi, en particulier de 1701 à 1732 (1701, 1704, 1721, 1722, 1732) de supports à des graffitis au charbon ou au noir de fumée⁸⁰. Or, ces dates correspondent à des décès mentionnés dans les registres paroissiaux de Sainte-Mesme, c'est-à-dire à des moments où le caveau a été ouvert pour procéder à de nouveaux ensevelissements⁸¹. Ces graffitis se sont poursuivis jusqu'au XIX^e siècle, une époque où le caveau ne fonctionnait plus comme pourrissoir mais désormais comme lieu de sépulture. L'exemple du caveau de Boutigny-sur-Essonne (91) constituant, comme on le verra ci-dessous, un bon exemple de cette étape ultime de la pratique funéraire.



Les graffitis du pourrissoir du chœur, église Sainte-Mesme (78),
cl. Jean-Jacques Immel.

Le pourrissoir de la chapelle Sainte-Anne

C'est vraisemblablement à Aymard de Poysieu, seigneur du lieu, que l'on doit l'édification de ce second pourrissoir construit en même temps que la chapelle à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle.

80. Charlier Philippe, « Les pourrissoirs... », *op. cit.* p. 222-223.

81. Preter Jean-Luc, *op. cit.*

Contrairement au premier pourrissoir, on accède à ce second caveau, situé au niveau du transept sud du sanctuaire, par une trappe amovible constituée de quatre traverses en pierre. Cette trappe ouvre en contre bas à environ 0,90 m de profondeur sur un boyau horizontal de 2,44 m de long sur 0,90 m dont le sol a été doté de carreaux de terre cuite. Une ouverture à parement de brique mesurant 0,77 m sur 0,57 m donne alors accès à une fosse de 2,62 m de profondeur sur 2,11 m de large, composée de deux cuves de 0,90 m et 0,97 m ; mais ici la voûte est tronquée et plus basse que dans le premier pourrissoir, puisque son point culminant est à 1,70 m. Si on retrouve également le muret central (0,24 m d'épaisseur sur 0,68 m de hauteur), il n'existe pas de muret périphérique. Trois barres de fer à section ronde de 6 cm de diamètre sont encore en place. L'ensemble, murs et voûte, a été autrefois chaulé et est vierge de toute inscription.

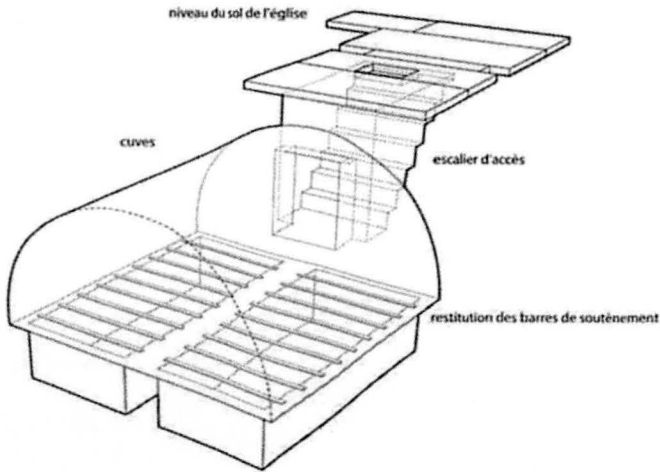


Schéma du caveau de la chapelle Sainte-Anne, église de Sainte-Mesme (78), d'après la reconstitution de Philippe Charlier.

Une cinquantaine de pièces osseuses (crânes et os longs) avaient été rassemblées dans un angle de la cuve sud du pourrissoir, mais aucune ne témoignait d'un traitement spécifique d'embaumement. Quelques clous et fragments de bois parsemaient le sol, ainsi qu'un fragment de pot à encens médiéval en céramique. Tous ces débris accréditaient eux aussi le rôle d'entrepôt du caveau à une époque tardive.

On voit ainsi se dessiner, grâce à l'étude fine de ces deux « caves », l'évolution séculaire du rôle de ces caveaux-pourrissoirs : exposition

sur les barres de cadavres enfermés dans leur linceul aux XV^e et XVI^e siècles ; puis à partir du XVII^e et surtout du XVIII^e siècle, descente dans les caveaux de corps embaumés enfermés dans leur double cercueil. Les barres en bois, sur lesquelles étaient initialement déposés les corps, sont alors remplacées par des barres en fer capables de supporter le poids des cercueils et plus durables. Il s'agit d'un changement de pratiques qui fait suite aux interdictions d'exposer les cadavres dans les pourrissoirs pour des raisons d'hygiène. Mais cette mutation s'explique aussi par l'évolution du sentiment de la mort : le respect dû aux morts impose désormais davantage de décence dans la manipulation de la dépouille des êtres chers.

C'est cette dernière étape de l'évolution du rite de sépulture dans les caveaux funéraires qu'offre l'exemple de Boutigny-sur-Essonne, mais à une époque plus tardive cependant puisqu'il s'agit du XIX^e siècle.

Boutigny-sur-Essonne (91) : le caveau lieu d'entrepôt de cercueils⁸²

L'église paroissiale de Boutigny-sur-Essonne a joui dès le Moyen Âge d'une certaine réputation et sans doute la qualité de son saint patron, saint Barthélemy, y était-elle pour beaucoup. Des reliques de ce « grand saint oriental » dont le martyre fut si tragique (il fut écorché vif) ont contribué à la fréquentation du sanctuaire par les pèlerins de la région. Ce qui se traduit très tôt, dès le milieu du XIII^e siècle, par le choix de certains de s'y faire « ensepulturer ».

Un lieu de sépulture privilégié

Le premier cas documenté d'inhumation dans le lieu saint date en effet de 1248, lorsque Ermengarde de Boutigny, fille de Guillaume Le Chambellan de Beaumont et épouse d'Henri II Britaud y fut ensevelie⁸³. L'usage dut s'en maintenir au fil des siècles, mais il faut attendre le milieu du XVII^e siècle, 1654 très exactement, pour que les sources nous éclairent à nouveau. Or, entre cette date et celle de 1776 où elles cessent⁸⁴, ce ne sont pas moins de 180 sépultures qui ont été dénombrées dans cette église. Et preuve de l'honneur représenté par ce privilège, certains paroissiens (sans doute « de qualité ») originaires

82. Sur le sanctuaire de Boutigny-sur-Essonne et en particulier la chapelle et le caveau funéraire des familles Chestret et Pons-Renepont, cf. la récente étude de Pierre Gérard, *Saint-Barthélemy de Boutigny. Une histoire millénaire*, p. 86, BHP éditions, La Ferté-Alais, 2016.

83. Abbé François Eliot, « Les ensepulturations dans les églises de Moigny et Boutigny », cité par Roger Bailly dans sa brochure *L'Église, Boutigny-sur-Essonne*, s.d. (vers 1980).

84. Il faut voir bien entendu dans cet arrêt la conséquence de la décision de l'église de France d'interdire désormais la pratique sauf pour les ecclésiastiques en cette même année 1776.

des paroisses voisines de Guigneville, Maisse et Vayres firent choix de l'église de Boutigny pour y faire déposer leur dépouille après leur mort. Voisiner avec les précieux restes de l'apôtre et intercesseur constituait en effet le meilleur moyen de sauver son âme.

Les archives de l'église témoignent de ces intentions et aussi de la volonté des futurs bénéficiaires de prévoir le lieu exact de leur sépulture dans le sanctuaire, l'idéal étant toujours d'être enseveli au plus près du sacré, c'est-à-dire des reliques du saint : près de l'autel du Saint-Sacrement ou du chœur, dans la chapelle du saint patron ou dans celle de la Vierge, ou encore à proximité de lieux marquants dans le sanctuaire : les fonts baptismaux, la chaire, le confessionnal ou le banc d'œuvre⁸⁵.

Cette précieuse documentation concernant un lieu de culte localement réputé ne dit rien cependant sur la présence d'un pourrissoir où les corps auraient pu préalablement séjourner le temps nécessaire à leur décarnisation. Jusqu'au jour où une découverte inopinée vint concrétiser l'hypothèse probable de l'existence autrefois d'un pourrissoir à Boutigny-sur-Essonne.

La découverte du caveau funéraire et des cercueils

En décembre 1995, au cours d'une campagne de restauration du chœur et des enduits extérieurs de l'église de Boutigny-sur-Essonne, une cave fut en effet découverte sous la chapelle Saint-Joseph. L'entreprise qui procédait à la restauration avait été attirée par la présence, à l'angle extérieur nord-est de l'abside, d'une dalle située à quelques dizaines de centimètres de profondeur sous la surface du sol⁸⁶. Cette dalle obstruait l'accès à un escalier en pierre de treize marches qui permettait, par l'intermédiaire d'un couloir long de deux mètres, de pénétrer dans un caveau de 4 m sur 3 m, dont la voûte en plein cintre était d'une hauteur maximum de 2,40 m.

Cette première découverte en amena une seconde : à l'intérieur du caveau se trouvaient en effet six cercueils en bois très dégradés, à l'intérieur desquels on pouvait apercevoir des cercueils céphaliques en plomb eux aussi fort corrodés. Chacun d'entre eux avait été posé sur des dés en pierre destinés à l'isoler du sol humide du caveau.

85. Roger Bailly, *L'Eglise... Op. cit.*

86. C'est à la suite de cette découverte que fût construit un porche protégeant l'accès à la crypte-caveau.



*Boutigny-sur-Essonne (91), l'entrée extérieure actuelle du caveau,
cl. Jacques Gélis.*

A qui appartenaient donc ces dépouilles reposant dans le secret de ce caveau sépulcral ? Et pour quelles raisons avaient-elles été ensevelies là ? La mission n'avait pas autorité pour étudier l'historique de ces dépôts, mais des inscriptions manuscrites au charbon de bois sur un bandeau de plâtre précisaient l'identité des personnes gisant dans leurs cercueils. Il s'agissait de six individus appartenant aux familles Chestret et Pons-Renepont décédés à Paris, dont le corps avait été descendu dans le caveau entre 1828 et 1868 (ce que confirment les plaques funéraires apposées dans la chapelle située au-dessus) : un dépôt tardif donc, en tous cas bien postérieur à l'interdiction d'enterrer des laïcs dans les églises. Comment expliquer cet état de fait ? Sépultures clandestines ? Défunts ayant bénéficié d'un statut dérogatoire ? Pour comprendre, il faut revenir à la chronologie, en particulier à l'évolution du sentiment de la mort depuis le XVIII^e siècle.

L'évolution des sensibilités et la nouvelle législation sur les sépultures

Depuis la seconde moitié du XVII^e siècle et surtout au cours du XVIII^e siècle, l'attitude de l'opinion et des pouvoirs publics à l'égard de la mort, et du corps mort, commence à changer. Mais c'est l'Église, la première, s'inquiète tant du rehaussement du sol des sanctuaires par empilement des corps que de la « présence olfactive des morts »⁸⁷. Les « odeurs méphitiques » qui émanent en effet des cadavres enterrés dans le lieu saint vont parfois jusqu'à troubler le déroulement du culte divin, comme en témoigne cet étonnant récit du curé de Noyers-sur-Jabron (05) à la fin du XVII^e siècle :

« L'année 1697 que j'étais au petit séminaire de Lurs encore jeune écolier, la mortalité y fut si grande que les prêtres n'ayant pris aucune précaution pour empêcher les inconvénients qui suivent d'ordinaire l'abus de tout ensevelir dans l'église, y pouvaient à peine dire la sainte messe, soit à cause de l'odeur infecte qui s'y exhalait de tous côtés, soit à cause des grandes mouches qui sortaient à milliers des caveaux à la messe de Minuit. Il fallut que les prêtres du séminaire qui assistaient Mgr l'évêque de Thomassin à l'autel fussent occupés tout le temps de la messe à chasser ces insectes avec un éventail, afin qu'il n'en tombât aucun dans le calice »⁸⁸.

De leur côté, les médecins de la seconde moitié du siècle, plus compétents que leurs prédécesseurs, prétendent maintenant répondre aux angoisses de la population ; une population qui supporte de moins en moins la proximité des morts et accepte volontiers que l'on déplace les cimetières hors des lieux habités pour échapper à la contagion supposée émaner des charniers. Or, ces médecins, adeptes des théories dites « aéristes »⁸⁹, insistent eux aussi à partir des années 1760 sur le danger représenté par les miasmes délétères qui s'échappent des corps en décomposition. Invoquant les principes élémentaires de l'hygiène, ils vont être les artisans du déplacement des cimetières, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à une grave épidémie⁹⁰. Mais de telles initiatives ne vont pas toujours sans difficultés. Ainsi, à Paris en 1762, lorsqu'on veut créer un nouveau cimetière pour la paroisse

87. Régis Bertrand, « La présence olfactive des morts : les odeurs méphitiques » des églises et cimetières sous l'Ancien Régime et au début du XIX^e siècle », *Rencontre autour du cadavre, Actes du colloque de Marseille*, décembre 2010, p. 23-28.

88. Cité par Régis Bertrand, *Op. cit.*, p. 23.

89. Ils attribuent au vent et à l'air la propagation des épidémies.

90. C'est le cas à Angerville dans les années 1770, lorsque le médecin d'Etampes Claude-François Boncerf fait déplacer le cimetière de ce bourg frappé par une grave crise épidémique dont il ne parvient pas à triompher.

Saint-Sulpice, les voisins s'opposent au choix du terrain et le parlement de Paris en profite pour lancer en mars 1763 une enquête sur les cimetières de la capitale.

Puisque désormais tout le monde réprouve l'ensevelissement à l'intérieur des lieux de culte, l'Etat se décide à intervenir. L'arrêt de règlement du 21 mai 1765 marque le premier coup d'arrêt aux inhumations dans les églises et pose le principe du transfert des cimetières hors des enceintes de la ville de Paris. Mais le premier cas significatif concerne Versailles, lorsqu'en 1769 le Conseil décide de transférer le cimetière de la paroisse Saint-Louis. Quelques années plus tard, en 1775, l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, publie une ordonnance qui interdit toute inhumation dans les lieux de culte de son diocèse. Il est suivi par l'Assemblée du clergé qui cette année-là publie à son tour une ordonnance « *pour la décence du culte et contre la contagion que les cadavres accumulés répandent dans nos temples* »⁹¹.

S'appuyant sur ces prises de position de la hiérarchie ecclésiastique, le pouvoir royal entérine l'interdit le 10 mars 1776 par une déclaration qui s'inscrit en fait dans un cadre européen, chaque état marquant désormais son hostilité à l'ensevelissement dans les sanctuaires au nom de la décence et de l'hygiène publique : le cadavre devient partout insupportable, voire dangereux. Le texte royal fait bien quelques exceptions à la règle à propos des archevêques, des évêques, des curés et des patrons d'églises et hauts justiciers, mais dans la plupart des cas, seul le cimetière est désormais habilité à recevoir la dépouille des morts. La première conséquence dans l'immédiat va être la surcharge du « champ du repos » ; il faut du temps pour que l'on puisse matériellement le déplacer. Et l'on comprend que pour les cimetières urbains l'exécution de la mesure se soit étalée sur deux voire trois générations⁹². Quant aux cimetières ruraux, ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle qu'ils ont été généralement transférés à la périphérie des villages.

En fait, c'est le Consulat, qui met définitivement au point la législation sur les sépultures par le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804)⁹³. Les législateurs invoquent alors « *la nocivité des exhalaisons*

91. Cité par Régis Bertrand, « Unir l'étude des morts à celle des vivants », *Mort et Mémoire, Provence, XVIII^e-XX^e siècles*, La Thune, Marseille, 2011, p. 29-35. On reprend ici l'analyse de l'auteur sur la chronologie de la législation visant à interdire les sépultures dans les lieux de cultes.

92. A Paris, la fermeture en 1780 du cimetière des Innocents fut suivie quelques années plus tard du transfert des ossements des charniers dans d'anciennes carrières souterraines, « les catacombes ».

93. Carol Anne et Régis Bertrand (direct.) *Aux origines des cimetières contemporains. Décret du 23 prairial an XII (1804)*, Aix-en-Provence, PU de Provence, 2016.

cadavériques » pour rappeler avec force l'interdiction d'inhumer dans « *les édifices clos et fermés où les citoyens se réunissent pour la célébration de leur culte* » (article 1). Chaptal, ministre de l'intérieur et par ailleurs médecin, est à l'origine de ce texte qui mettait un terme à une pratique séculaire d'ensevelissement dans les sanctuaires, dont on sait que l'église s'était préoccupée dès 1775. Ainsi prit fin l'usage du pourrissoir qui était loin d'avoir joué le rôle qu'on attendait de lui, puisqu'il n'avait pas été capable de résoudre le problème de l'envahissement des lieux de cultes par la marée des corps morts.

Le pourrissoir fut pendant des siècles une pièce importante du mode de traitement des cadavres et c'est le changement intervenu à l'égard de la mort et des morts dans les sociétés occidentales au cours du XVIII^e siècle qui en a aboli l'usage. Peu à peu le silence se fit sur une pratique d'exposition des corps dont le souvenir est aujourd'hui ravivé par les découvertes des archéologues et les travaux des anthropologues. On retiendra pourtant de cette longue histoire de l'inhumation que l'Eglise a eu longtemps un rôle ambigu face au problème posé par les sépultures dans les sanctuaires. Elle y a facilité l'ensevelissement des puissants et des aisés, alors que le commun des mortels était relégué au cimetière : une manière d'entériner les différences sociales, ici-bas et dans l'au-delà...

Au XIX^e siècle, les cercueils sont déposés dans le caveau funéraire

Le décret 1804 a été très vite appliqué, mais toutes les familles ne furent pas soumises aux mêmes impératifs. Les familles aristocratiques se trouvèrent confrontées à un dilemme. Elles avaient renoncé depuis des décennies à l'exposition des corps de leurs proches dans les pourrissoirs parce qu'une telle pratique désormais leur répugnait. Question de décence. Elles avaient alors fait choix d'ensevelir leurs morts, après traitement des corps, dans des cercueils emboîtés de plomb et de bois. Mais un tel changement avait son revers : un cercueil occupe un espace important, infiniment plus que les ossements auparavant recueillis après passage au pourrissoir. D'où à terme un engorgement des caveaux. Et c'est sans doute ce qui s'est passé à Sainte-Mesme où le premier caveau privilégié, celui proche du chœur, fut délaissé au profit de celui de la chapelle Sainte-Anne à partir de 1762. Mais qu'on ait retrouvé des ferrures et des poignées de cercueils dans ce premier caveau prouve que, dès le début du XVIII^e siècle sans doute, on avait commencé à transformer sa fonction puisqu'on y avait déjà entreposé des cercueils.

L'interdiction des autorités religieuses d'ensevelir les morts dans les églises à partir de 1775, puis celle des autorités civiles en 1804

contrevenaient sérieusement aux habitudes de « grandes familles » attachées au respect de la tradition, à l'ensevelissement dans le sanctuaire. Selon les lieux et les personnes, des parades différentes furent envisagées afin de conserver l'usage des chapelles et du caveau et de perpétuer ainsi leur privilège en matière de sépulture. Les familles y furent d'autant plus encouragées que la loi de 1804 avait prévu des dérogations⁹⁴. L'article 14 en particulier autorisait ces familles à enterrer leurs morts dans une chapelle située sur leur domaine privé, à condition que ladite chapelle soit située à plus de quarante mètres d'un lieu habité. De nombreuses chapelles funéraires furent donc construites au cours du XIX^e siècle dans le parc des châteaux. Mais d'autres familles – et elles furent assez nombreuses en particulier sous la Restauration – entendirent perpétuer coûte que coûte la tradition d'ensevelissement dans les anciens caveaux de chapelles seigneuriales. Ce qui ne pouvait se faire que de manière discrète, presque clandestine. Localement, il fallut parfois exercer quelques pressions sur les autorités municipales pour qu'elles acceptent la descente des cercueils dans l'ancien caveau seigneurial. Le seul impératif auquel on dut se soumettre fut celui de l'accès au caveau. Puisqu'il était désormais impossible d'y descendre à partir de l'intérieur du sanctuaire, on créa un accès extérieur qui fut fermé par une dalle, une porte, voire une grille et dans la discrétion, on continua à descendre les cercueils des proches sous l'ancienne chapelle seigneuriale jusqu'à sa saturation⁹⁵. La pratique commença à s'essouffler après 1870, lorsque les familles choisirent de faire construire une chapelle, souvent ostentatoire, dans le cimetière paroissial. Mais le recours à la crypte souterraine ne disparut pas complètement.

Des réponses différentes aux nouvelles obligations

Terminons cette rétrospective des pratiques rituelles jusqu'à leur terme, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en examinant ce qui s'est passé à Saint-Barthélemy de Boutigny-sur-Essonne, à Saint-Chéron de Louville-la-Chenard et à Saint-Cyr de Saint-Cyr-la-Rivière où des réponses différentes ont été apportées au problème posé par la nouvelle législation sur les sépultures. A ce moment s'achève une

94. Nos remerciements à Régis Bertrand qui a bien voulu attirer notre attention sur le caractère de ces dérogations.

95. De nombreux accès intérieurs aux sanctuaires donnant accès aux anciens caveaux seigneuriaux furent alors murés. Mais pas tous, comme le prouve l'exemple de la basilique de Longpont-sur-Orge dont la dalle d'accès au caveau est située dans la chapelle Saint-Denis, dans le chœur du sanctuaire.

histoire longue de sept siècles pendant laquelle les dépouilles des privilégiés du rang ou de la fortune ont pu voisiner dans les églises avec les reliques des saints.

Boutigny-sur-Essonne

La famille Pons-Renepont, la dernière à posséder le château de Bélesbat, à Boutigny-sur-Essonne a bénéficié d'un statut dérogatoire. A cela rien d'extraordinaire ; mais les conditions de conservation des cercueils dans un milieu clôt dont l'accès avait été condamné témoigne de l'extrême discrétion avec laquelle l'ensevelissement de six cercueils a été fait⁹⁶. Il n'est donc pas étonnant que le souvenir même de ce dépôt en ait été perdu jusqu'au moment où l'accès au caveau fut inopinément redécouvert. Les cercueils avaient été descendus dans le caveau à des dates éloignées, le premier à la fin de la



*Boutigny-sur-Essonne (91), dans l'ancienne chapelle seigneuriale, des plaques identifient les personnes ensevelies dans le caveau situé au-dessous,
cl. Jean-Jacques Immel.*

96. C'est d'autant plus évident à Louville-la-Chenard que l'entrée du caveau funéraire n'est fermée que par une grille et que l'intérieur même du caveau est visible depuis l'espace public.

Restauration, en 1829, le dernier à la fin du Second Empire, en 1868. La situation de ces cercueils entreposés dans un caveau difficile d'accès, ne peut être interprété que comme résultant d'une volonté délibérée d'en faire un lieu de sépulture définitif, contrairement à l'idée qui voudrait qu'ils aient été descendus là pour un séjour temporaire, en attendant la construction d'une chapelle funéraire dans le cimetière...

Une telle intention ne peut se comprendre que si on l'inscrit dans une tradition ; celle qui voulait, avant les années 1770, qu'on descende le corps des défunts dans cette « cave-pourrissoir » avec la volonté d'en récupérer ou non les ossements ultérieurement. Nous sommes donc là en présence du dernier chaînon de cette histoire longue des comportements à l'égard des cadavres. Le caveau a perdu son rôle de pourrissoir pour devenir un lieu d'entrepôt de cercueils. Or, tous les gisants de Boutigny sont décédés à Paris ; ce qui pose la question de la préparation des corps, de leur traitement, d'abord pour qu'ils supportent le transport et ensuite pour qu'ils se conservent le mieux possible dans leur dernière demeure. Ils ont donc été nécessairement apprêtés par des chirurgiens parisiens selon des techniques éprouvées d'embaumement, que détaillent certains traités médicaux dès le XVI^e siècle⁹⁷.

Les corps embaumés⁹⁸ auraient alors été intentionnellement laissés dans cette « cave » qui avait été jusqu'au XVIII^e siècle un pourrissoir seigneurial⁹⁹. Il s'agit là d'une évolution conforme à ce que l'on sait des comportements à l'égard des corps morts au XIX^e siècle, c'est à dire en un temps où l'on reste attaché à l'ensevelissement au plus proche des reliques des saints. La cave-pourrissoir est alors devenue exclusivement un caveau funéraire.

97. Vons Jacqueline, « Des procédures et de l'usage des embaumements chez Jacques Guillemeau (1550-1613) et Steven Blankaart (1660-1704) », in *Actes du 2^e colloque international de pathographie*, Loches 2007, publiés sous la direction de Philippe Charlier, Paris, De Boccard, 2009, p. 293-303. Hélène Gérard-Rosay, « De l'embaumement au soin d'hygiène et de présentation moderne : bref retour historique », *Etudes sur la mort* n°25, p. 97. Cf. surtout les travaux d'Anne Carol, en particulier *L'embaumement, une passion romantique. France XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2015.

98. La salaison du cadavre, après traitement par les chirurgiens (éviscération et scarification), était pratiquée aux XVII^e et XVIII^e siècles en attendant le « procès fait au cadavre » qui visait un suicidé ou un protestant ayant refusé les derniers sacrements à l'article de la mort. Cf. Jacques Gélis, « Les cadavres salés », *Rencontre autour du cadavre. Actes du colloque de Marseille*, décembre 2010, p. 39-43. Nous avons déjà signalé la conservation d'un corps dans la saumure à Creully (14) pendant la Révolution, *La Croix du Calvados, Op. cit.*

99. Dans cette hypothèse, les dés en pierre seraient les vestiges des murets sur lesquels on exposait autrefois les corps des défunts en attente d'une décarnisation.

Ce type de sépulture n'est pas propre à Boutigny-sur-Essonne¹⁰⁰. Il existe d'autres exemples de caveaux funéraires ayant bénéficié d'une tolérance exceptionnelle pour que le seigneur et les membres de sa lignée aient « le droit » de continuer à y être ensevelis. A défaut d'être remontés dans le sanctuaire, les corps ou les ossements reposaient désormais dans le caveau, dans l'ancien pourrissoir. Une façon de s'adapter à des temps nouveaux, à des règles nouvelles, en sauvant l'essentiel.

Louville-la-Chenard

A Louville-la-Chenard¹⁰¹ le caveau-pourrissoir seigneurial était initialement situé sous le chœur¹⁰¹, les restes des défunts de la famille ont été entreposés à partir du début du XIX^e siècle dans des alvéoles prévues à cet effet à l'intérieur d'un caveau auquel on accédait désormais, là aussi, par un escalier extérieur au sanctuaire¹⁰².

Les dépouilles des ancêtres étaient ainsi réunies pour le grand voyage dans un « entre-soi » qui leur évitait la promiscuité de corps étrangers au lignage... Mais il reste une question d'importance. Puisqu'il n'était plus désormais légalement possible de faire usage d'un pourrissoir, procédait-on quelque part à la décarnisation des cadavres puis à la réduction des corps ? En fait, le défunt était directement descendu à sa dernière demeure. Le double cercueil était engagé dans l'alvéole qui lui était destinée et sur le bouchoir on inscrivait son nom, ses dates et lieux de naissance et de mort. Là, sous la chapelle familiale, il bénéficiait du voisinage bienveillant des ancêtres : l'art et la manière, au fond, de continuer à marquer sa distinction.

100. La pratique de l'embaumement est ancienne. Sans qu'on puisse aujourd'hui dater le moment de la mort de l'homme retrouvé en 1959 remarquablement conservé dans l'église d'Orveau (91) – l'exhumation ayant abouti à la destruction des indices – une chose paraît sûre : le cadavre avait été embaumé. *La Marseillaise de Seine-et-Oise et Journal de Seine-et-Oise* du 9 avril 1959.

101. Comme le prouve l'une des épitaphes concernant la famille du Roure dans l'ancienne chapelle : « La comtesse du Roure est enterrée sous le chœur de l'église dans le caveau des anciens seigneurs de Louville ».

102. La dimension de chaque alvéole était suffisante pour qu'un cercueil y fut engagé.

Saint-Cyr-la-Rivière

Le cas de Saint-Cyr-la-Rivière est encore différent. Le caveau qui est accolé au chevet de l'église n'a aucune communication avec elle. Un escalier de quelques marches permet d'accéder après franchissement d'une grille à l'intérieur d'un caveau qui, situé en contrebas du cimetière, est aujourd'hui fréquemment humidifié par l'infiltration des eaux pluviales. Le terme de crypte serait d'ailleurs plus exact que celui de caveau puisque dans l'axe de l'escalier d'accès se dresse un autel destiné à célébrer des messes-anniversaires ou l'office des morts à la Toussaint¹⁰³.



Saint-Cyr-la-Rivière (91)

C'est au chevet, donc à l'extérieur de l'église, qu'a été construite en 1832 la crypte des seigneurs de Saint-Cyr et de leurs descendants, cl. Jean-Jacques Immel.

Le sanctuaire de Saint-Cyr-la-Rivière n'est d'ailleurs pas n'importe quel sanctuaire. D'abord parce qu'il a été au fil des siècles le centre d'un pèlerinage fort suivi « au bon saint Cyr », un saint enfant qui, avec sa mère Julitte, fut victime, parce que chrétien, de l'acharnement d'un sbire, au temps de Dioclétien. Le jour de la saint Cyr, le 16 juin, les familles ont longtemps amené de toute la vallée et des horizons

103. Cette crypte a sans doute succédé à une construction plus précaire dont ne subsiste aujourd'hui que de gros crochets-tenons fixés à hauteur dans le mur du sanctuaire.

beaucerons du plateau les petits enfants que l'on faisait alors passer sous la châsse du saint protecteur. Rite de « *passage travers*, rite de protection destiné à leur assurer la santé, mais rite de guérison aussi, en particulier pour tous ces nourrissons « *tards à marcher* », qui ne « *se tenaient pas* » (sur leurs jambes), pour tous ces petits rachitiques si nombreux autrefois. Et il n'est donc pas étonnant que le pèlerinage soit resté bien vivant jusque dans l'entre-deux guerres. Une petite châsse dans laquelle figure un petit baigneur colorié, est toujours conservée dans l'église¹⁰⁴.

Mais Saint-Cyr-la-Rivière c'était aussi ses seigneurs. C'étaient eux qui avaient dû contribuer aux XV^e-XVI^e siècles à la construction des deux bas-côtés du sanctuaire dont l'extrémité proche du chevet et de l'autel servaient de chapelles seigneuriales. Là avaient été en effet installés les tombeaux des seigneurs de Saint-Cyr dont parle dom Fleureau à la fin du XVII^e siècle¹⁰⁵. Avait-on prévu des caveaux avec pourrissoirs ? On ne peut le certifier aujourd'hui, alors que les lieux ont été profondément modifiés. Après les turbulences révolutionnaires, ici assez modérées puisque le seigneur d'Astorg demeura sur place et traversa la période sans encombre, il ne fut plus possible de se faire ensevelir à proximité des reliques du « bon saint Cyr ». Aussi, en 1832, fit-on construire au chevet de l'église une chapelle sépulcrale légèrement enterrée placée sous le patronage de saint Pierre, comme le rapporte le document fondateur rédigé par le curé Ravel¹⁰⁶.

D'autres pourrissoirs ont certainement existé aux siècles passés en Beauce, Hurepoix et Gâtinais. Et il serait logique que d'autres exemples soient mis à jour, à l'occasion de fouilles sur de nouveaux sites¹⁰⁷.

En la basilique de Longpont-sur-Orge (91), fin janvier 2016, le corps d'un défunt a encore été inhumé dans un grand caveau dont l'entrée se situe au niveau de l'absidiole nord de la basilique. La famille Maillé de La Tour Landry a conservé le droit de sépulture dans cette crypte qui renferme aujourd'hui une bonne vingtaine de

104. Gélis Jacques, « Les pèlerinages pour les petits enfants dans la Beauce et le Hurepoix », *Patrimoine historique et archéologique de l'Essonne*, sous la direction de Dominique Mangin, Evry, 1985, p. 17-32.

104. Fleureau dom Basile, *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Estampes*, Paris, Coignard, 1683, p. 61.

105. Cf. Annexe 2.

106. La crypte aujourd'hui désaffectée de Fresnay – L'Evêque (28) a pu jouer autrefois un rôle comparable. Dans ce village, où les évêques de Chartres prenaient autrefois leurs quartiers d'été, la présence d'une belle architecture sous le chœur de l'église interroge quant à sa destination première : pourrissoir ? Ancien ossuaire ? Peut-être les deux à la fois.

107. Information transmise par Frédéric Gatineau.

cercueils¹⁰⁸. Ancien pourrissoir ? Transformé, là encore, en caveau à cercueils ? L'enquête continue.



L'accès muré du caveau, chapelle Saint-Denis, basilique de Longpont-sur-Orge (91). On distingue les traces de plâtre témoignant d'une sépulture récente (2016), cl. Jacques Gélis.

Les rites funéraires, en particulier le recours au pourrissoir, s'inscrivent dans une histoire longue. Aujourd'hui, alors que nous avons soigneusement remis les morts derrière les hauts murs de nos cimetières, évoquer les expositions de cadavres en attente de décarnisation dans les pourrissoirs peut être considéré comme quelque peu morbide... C'est oublier qu'on n'échappe pas à la manipulation du corps mort. Mais il est vrai que les rites funéraires ont bien changé !

Notre attitude à l'égard des morts est en réalité très révélatrice des contradictions de notre époque. Dans le temps où la veillée familiale au domicile du défunt a disparu, où l'on s'efforce de masquer l'image même du corps mort en le faisant disparaître par l'incinération, où l'on n'a jamais autant attisé la peur du mort-vivant, on fait volontiers

108. « Acte de l'inauguration du caveau de St-Cyr-la-Rivière », 29 août 1832, AD Essonne, 30 J 72. Communiqué par Christian Carenton.

de la visite du cimetière paysager du Père Lachaise une promenade culturelle aseptisée. L'évocation du pourrissoir comme technique de passage de l'état de cadavre à celui de squelette serait objet de dégoût ? Mais comment ne pas voir dans cette réaction le reflet de notre angoisse existentielle face à l'inéluctable ? Et le rôle de l'historien n'est-il pas de rappeler à chacun d'entre nous une réalité que bien souvent il ne veut plus regarder en face ?

ANNEXE 1**Répartition des pourrissoirs évoqués dans l'étude**

La majorité des pourrissoirs dont nous faisons mention sont localisés dans le sud de la France. Mais les découvertes archéologiques de ces dernières années ont également attesté leur existence en Bretagne, en Dauphiné, en Provence intérieure et dans le nord de la France.

- 1- Arles (30), couvent des dominicains
- 2- Avrillé (49), prieuré grandmontain de La Haye-aux-Bonshommes
- 3- Bassens (33), prieuré clunisien
- 4-Bayonne (64), église des cordeliers
- 5- Bordeaux (33), église du couvent des carmes
- 6- Boutigny-sur-Essonne (91), église Saint-Barthélemy
- 7- Cagnotte (40), Notre-Dame de Corheta.
- 8- Corneilla-de-Conflent (66), église Sainte-Marie
- 9- Creully (14), chapelle castrale
- 10- Digne (05), cathédrale Notre-Dame
- 11- Escorial (Espagne), panthéons royaux
- 12- Pardies (40), église
- 13- Perpignan (66), église Saint-Dominique
- 14- Plaisance-Montmorillon (86), église Notre-Dame
- 15- Pontivy-Stival (56) église Saint-Mériadec
- 16- Ronsenac (16), prieuré clunisien Saint-Jean-Baptiste
- 17- Saint-Emilion, cimetièrre de La Madeleine
- 18- Saint-Léonard de Noblat (87), prieuré clunisien de l'Artige
- 19- Sainte-Fortunade (19), église
- 20- Sainte-Mesme (78), église Sainte-Mesme
- 21- Salaise-sur-Sanne (38), prieuré clunisien
- 22- Soubion (40), église Notre-Dame
- 23- Souvigny (03), prieuré clunisien Saint-Pierre
- 24- Toulouse (31), église Saint-Etienne
- 25- Tourcoing (59), église Saint-Christophe des récollets
- 26- Valenciennes (59), église Saint-Paul des dominicains
- 27- Vianne (47), cimetièrre
- 28- Villefranche-de-Conflent (66), église Saint-Jacques.

ANNEXE 2
Inauguration de la crypte funéraire
de Saint-Cyr-la-Rivière (1832)

« Nous soussigné prêtre desservant la paroisse de St-Cyr-la-Rivière, certifions, à tous ceux à qui il appartient, que l'an mil huit cent trente-deux et le vingt-neuf du mois d'août, après avoir obtenu l'autorisation du chapitre de Versailles, le siège vacant, par une lettre qui nous fut adressée le vingt un, même mois et an que dessus, contresignée par Mr Perrin vicaire général capitulaire, nous nous sommes processionnellement rendus à la chapelle ou caveau de sépulture que Mme Charles Elisabeth Du Coudray, comtesse d'Astorg et Mr le comte de Choiseul ont fait élever près de notre église paroissiale, que nous en avons fait l'inauguration avec les cérémonies prescrites par l'église et y avons célébré, pour la première fois, les S (ain) ts mystères en présence d'un grand nombre de personnes.

Nous attestons en outre que d'après la demande qui nous en a été faite, nous avons dédié ce monument au prince des apôtres et l'avons mis sous sa protection spéciale, afin qu'il en fut dans la suite regardé comme le patron tutélaire »¹⁰⁹.

ANNEXE 3

L'embaumement du cadavre au XIX^e siècle

« Chez nous le sentiment qui guide une famille, quand elle se détermine à faire embaumer un de ses membres, est tout à fait différent. C'est quelquefois l'orgueil, mais bien plus souvent l'affection, et quand même ce serait l'orgueil, il se cacherait encore sous le masque de l'affection ; on ne veut pas se séparer d'un objet chéri, on veut l'arracher au néant au tombeau pour le voir encore, lui parler et l'aimer. On se plaît à se faire une douce illusion, à ranimer par la pensée ces restes insensibles, à les échauffer de son amour, à leur rendre la sensibilité affectueuse des souvenirs ». Boitard, *Nouveau manuel du naturaliste préparateur, ou l'art d'empailler les animaux, de conserver les végétaux et les minéraux, de préparer les pièces d'anatomie normale et pathologique*, Manuels Roret, Paris, 1839. Cité par Anne Carol, « Faire un "beau" cadavre : difficultés techniques et ambiguïtés esthétiques de l'embaumement au XIX^e siècle (France) », in *Rencontres autour du cadavre*, *Op. cit.* p. 139-140.

Notes archéologiques*

Ormoy-la-Rivière

Avant les travaux de drainage, sur le parvis de l'église, l'INRAP a dégagé, au cours du mois de mai, plusieurs sépultures médiévales de l'ancien cimetière ainsi qu'un mur de fondation d'un édifice antérieur.

Tigery

On connaît la richesse archéologique de cette commune depuis les prospections de Christian Wagneur ; l'INRAP a entrepris un chantier, de mars à mai, sur la future ZAC du Plessis-Saucourt. Quatre zones ont été identifiées : des ateliers du Paléolithique et des traces de vie du Néolithique.

L'INRAP avait déjà étudié un système hydraulique médiéval sur les fouilles d'une maladrerie du XIII^e siècle (mentionnée dans les textes) émanant de la commanderie templière de Saint- Jean de Corbeil.

* Ces notes sont rassemblées par Paulette Cavailler avec la collaboration d'Alain Bénard et Alain Devanlay.

Patrimoine architectural

Monuments historiques

Trois monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire ont été classés cette année : l'église Saint-Thomas-Becket de Boissy-sous-Saint-Yon datant du XV^e siècle, la chapelle Saint-Blaise-des-Simples de Milly-la-Forêt du XII^e siècle et l'aqueduc alimentant le domaine de Chamarande édifié à la fin du XVIII^e siècle.

Bouray-sur-Juine

Le 13 février, a été fêtée la réception des travaux de restauration de la maçonnerie du transept-sud et d'un vitrail de l'église Saint-Pierre-ès-Liens.

Bruyères-le-Châtel

Dans la nuit du 30 au 31 janvier, des malfaiteurs sont entrés dans l'église Saint-Didier en cassant un vitrail ; deux tabernacles ont été éventrés et la sacristie mise à nu, un ciboire et un calice ont disparu.

Après restauration, deux tableaux classés : *Annonce du martyre de Sainte-Catherine d'Alexandrie* et *Mariage mystique de Sainte-Catherine* ont repris place dans l'église en mars et en septembre.

Chalou-Moulineux

Des travaux d'urgence ont été réalisés dans l'église Saint-Aignan dont la structure est déformée. Un diagnostic est en cours pour établir un programme de travaux complémentaires.

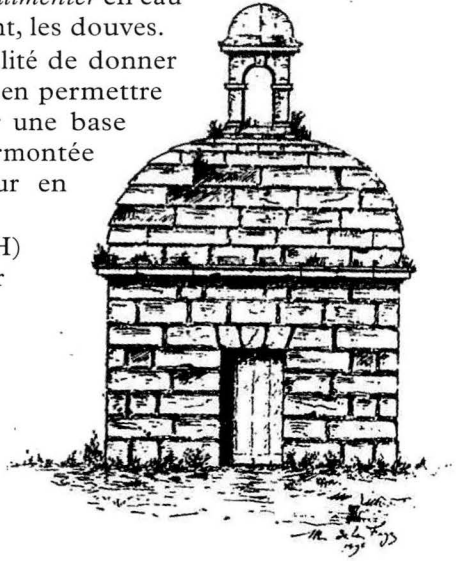
Chilly-Mazarin

Dans une étude récente¹ nous trouvons quelques indications sur le patrimoine communale et en particulier sur les “Regards” de style Louis XIII, l’un situé rue d’Effiat et l’autre avenue Charles de Gaulle.

Ces deux petites constructions en pierre de taille, d’une élégance toute classique, datent de la fondation du château, construit sur les plans de Clément Métezeau, architecte de Louis XIII et voulu par Antoine Ruzé d’Effiat² (1586-1632) qui obtint du roi, dont il était le surintendant *des finances*, l’*autorisation de réemployer l’ancien aqueduc romain³, alors en ruine, et d’effectuer les aménagements nécessaires pour capter les sources de Chailly⁴, afin d’alimenter en eau sa nouvelle demeure* et, notamment, les douves.

Ces regards d’eau ont pour finalité de donner accès au conduit souterrain pour en permettre son entretien. Ils sont édifiés sur une base carrée flanquée d’une coupelle surmontée d’un petit lanterneau carré pour en assurer la ventilation.

Ces regards sont inscrits (ISMH) depuis 1926 et sont entretenus par la ville.



*Regard de Chilly-Mazarin, façade
Dessin de Marchandon de La Faye
in Bulletin monumental (série 7, tome 1), 1896.*

1. LERAT (Stéphane), *Les princes de Monaco, ducs de Mazarin et marquis de Chilly*, Archives municip. de Chilly-Mazarin, 2016.

2. Cette famille auvergnate (Effiat est sis dans le Puy de Dôme), éteinte depuis bien longtemps, s’est illustrée dans les plus hautes fonctions de l’Administration de la France ; elle relève de la noblesse de robe.

3. Cet aqueduc, dit de Julien l’Apostat, daté du III^e s. après J.C. , a été construit sous le règne de Septime Sévère pour l’alimentation en eau de Lutèce (Cf. *Le patrimoine des communes de l’Essonne* ; Flohic, 2001 ; pp.169 et 172.

4. Comme au château de Villeroi, à Mennecy (cf. . Françoise POITVIN *Les aqueducs souterrains de Mennecy Essonne et Hurepoix n° 77 (2007)*, 2008) et au château de Lormoy à Longpont-sur-Orge (cf. Geneviève LETESSIER, *Les eaux de Lormoy, Essonne et Hurepoix n° 79(2009)*, 2010.).

Dourdan

Une convention entre la commune, l'association paroissiale et la fondation du patrimoine a été signée, le 17 septembre, permettant de lancer une souscription pour le financement des travaux de sécurisation de l'église Saint-Germain, en particulier sur la couverture des chapelles.

Etampes

La collégiale Notre-Dame-du-Fort est en cours de restauration : les premiers travaux ont concerné, cette année, la rose-est.

Les Granges-le-Roi

L'église Saint-Léonard a rouvert ses portes le 2 juillet, après restauration du chœur, en attendant trois autres tranches de travaux.

A l'abbaye de l'Ouÿe, les granges, le pigeonnier et la chapelle sont en cours de restauration. Un bâtiment moderne est intégré au site.

Grigny

L'église Saint-Antoine-Saint-Sulpice, édifiée au XII^e siècle, avait besoin d'importantes restaurations. En premier lieu, ont été révisées les charpentes et les couvertures et les façades restaurées.

Marcoussis

Pour la troisième années, l'association historique a organisé, en juillet, le chantier Rempart, groupant treize jeunes, qui a consolidé le mur des douves et nettoyé les douves du château de Montagu.

Mennecy

La porte de Paris, construite au XVII^e siècle et inscrite aux Monuments historiques était menacée de disparition. Les travaux de restauration ont commencé le 15 octobre.

Montgeron

L'église Saint-Jacques, construite en 1856, a fait l'objet d'une rénovation extérieure, de février à mai : les toitures des ailes et du chevet ont été refaites. Les vitraux installés en 1941 ont été restaurés.

Ormoy-la-Rivière

L'église Saint-Etienne a fait l'objet de quelques travaux : ravalement de la façade et rénovation du parvis.

Saclay

Le chemin de Compostelle, devenu trop dangereux pour les marcheurs, a été déplacé en fonction des aménagements du plateau. De larges trottoirs, des balises, des panneaux directionnels et un banc ont été réalisés.

Saint-Pierre-du-Perray

Depuis 1812, cette commune n'avait plus d'église. Un nouveau bâtiment, dû à Marc Depeyre, a été consacré par Monseigneur Dubost le 14 février.

Sermaise

Une association, « Sauvons le patrimoine de Sermaise » est née en juin afin de réaliser les travaux de mise hors d'eau de l'église Notre-Dame-de-la-Nativité.

Soisy-sur-Ecole

Grâce à la nouvelle association « Soisy patrimoine », le lavoir qui était totalement en ruine a pu être restauré. L'inauguration a eu lieu le 17 septembre.

Valpuiseaux

Le chantier de restauration de l'église Saint-Martin, commencé en 2014, est achevé : des poutrelles de fer ont été insérées dans les murs afin qu'ils ne s'écartent pas. Une cérémonie a eu lieu le 19 mars pour fêter la réouverture de l'édifice. Une association a été créée pour la rénovation de l'intérieur.

Bibliographie*

ANGLEDROIT Cicéron, *Qui père gagne*, Palemon 2016.
Plusieurs scènes de ce roman policier se déroulent en Essonne.

BELLAMY Nadine, *Le corps des métiers dans la région d'Etampes du XII^e siècle à la Révolution*
N° 2 les communautés de métiers à Etampes au début du XVIII^e siècle à travers l'étude d'un registre de police (1728-1736, Collection Mémoire(s) d'Etampes, Ville d'Etampes services archives et patrimoine architectural 2016 ; 44 pages ; illustré.

BENNINI Martine, *Livre journal de Jean-Baptiste Claude de Bragelongne (1719-1775*, Société de l'histoire de France 2016, 264 pages, illustré.

Remarquable et précieuse édition du journal de Jean-Baptiste de Bragelongne qui fut seigneur du Saussay. Très nombreuses références à Ballancourt.

BERNARD Michel, *Deux remords de Claude Monet*, La Table Ronde 2016.
Très joli roman qui laisse une belle place au séjour de Monet à Montgeron.

CHASLIN François, ROY Eve, *André Bruyère, la tendresse du mur*, Editions du Patrimoine , 2016.
Parmi les réalisations de l'architecte figurent deux projets à Fleury-Merogis.

A l'occasion de la restauration et de la remise de la statue A l'occasion de la restauration et de la remise de la statue.

Ces actes de la journée d'études, du 21 novembre 2015, organisée par les ADE au théâtre de Bligny, contiennent les contributions de nombreux de nos collègues (D. Bassière, S. Bianchi, C. Breteau, J.-P. Durand, F. Gatineau, A. Jacquet, A. Senée.)

* Cette bibliographie est établie par Paulette CAVAILLER, avec la collaboration de Denise POULTON, Frédéric GATINEAU et Alain DEVANLAY. La mise en page a été réalisée par Laureline LE ROUX/CROSNIER.

COLSON Claude, *Saisons poétiques en train Voyages au fil de la vie, poèmes et réflexions*, Hugues Facorat édition 2014.

Les textes sont tous inspirée par des voyages en RER effectués en grand partie sur le territoire essonnien. La gare d'Orsay-Ville fait en particulier l'objet d'un des poèmes

DEBIESSE Martine, *Gif au cœur, chronique des gens d'ici*, Grand Carroi, 2016, 416 pages illustrées.

DELACOURT (Frédéric) et WILHELM-CHEVALLIER (Patricia), *L'almanach de l'Essonne 2017*. Chez l'auteur, 13 rue Manet, 91480 Quincy-sous-Sénart, 2016, in-8°.

DELACOURT (Frédéric), *Les débuts du chemin de fer en Essonne*. Le Républicain, supplément n° 3698 du 28 janvier 2016, in-8°, 34 p. nombr. ill.

Intéressant fascicule de vulgarisation. Le premier article doit beaucoup à l'ouvrage de notre regretté vice-président Roger Bailly, *150 ans de chemin de fer en Essonne*. Le Mée-sur-Seine, éditions Amatteis, 1994, in-8°, 256 p.

Le second évoque et illustre vingt peintres qui ont vécu et travaillé dans le département.

DELARGE Alexandre, *La Bièvre de la source à Paris*, Graphis éditions, 2016, 112 pages (joliment) illustrées.

DUCHON (Nicole), *Tendre porcelaine de Mennecey-Villeroy*. Malesherbes, impr. Maury, 2016, in-8°, 264 p., ill.

Après son livre *La manufacture de porcelaine de Mennecey-Villeroy* paru en 1988, Nicole Duchon nous offre un ouvrage somptueusement illustré et documenté sur le même thème. Elle nous apprend tout sur cette fabrication : les locaux, les ouvriers, la production, la clientèle et aussi les collections et les collectionneurs. Magnifique ouvrage qu'aucun Essonnien ne peut ignorer, indispensable dans toute bibliothèque digne de ce nom.

Histoire de la vigne et du vin en Essonne. Université du temps libre Essonne. Mémoires et documents de la SHAEH, t. XXIII, 2016, 242 p., nombr. ill.

Très bel ouvrage fait de recherches très approfondis qui sera la référence indispensable sur ce thème bien français.

Lac (le) en fête. Courcouronnes, comité d'histoire locale, 2016, in-8°, 124 p., ill.

Gabriel Fauchard et Jean-Claude Robin qui participent, depuis 1986, à l'organisation des spectacles son et lumières sur le lac, sont les auteurs de ce livre souvenir.

FUNES Gérard, *De Constantine à Chilly-Mazarin ou 35 ans au service de la ville et de ses habitants*, CSPDNA, 2016, 68 pages illustrées.

FUZELLIER Philippe, *L'évadé de Fleury Mérogis*, Publibook 2016.

Ce roman psychologique parle abondamment de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

GRISEL Maud, *Eglise Saint Aubin à Authon-la-Plaine en Essonne, Etude diagnostic complémentaire*, Arch' Storia 2015.

JOLY Martine SEGUIR Jean Marc (direction), *Les céramiques non tournées en Gaule romaine dans leur contexte social, économique et culturel...* FERACF Tours 2015.

Sont citées les céramiques trouvées à St Germain les Corbeil.

JOUMARD des ACHARDS Thierry, *D'Azur aux besants d'or : Audouin IV le diffamé*, Éd. Hugues De Queyssac – 2015.

Un chapitre de ce roman historique est consacré à la bataille de Montlhéry.

LAURENT Christine, *L'herbier Vilmorin. Deux siècles de passion pour les plantes comestibles et d'ornements*, Belin 2015.

LECOEUVRE Fabien, *Claude François. Le moulin de Dannemois*. HugoDesinge 2016.

LE PRIOL Pierre-Yves, *En route vers Chartres dans les pas de Charles Péguy*, Le Passeur 2016.

L'auteur retrace la route empruntée par Péguy depuis Palaiseau jusqu'à Chartres.

LERAT Stéphane, *Les princes de Monaco ducs de Mazarin et marquis de Chilly. Généalogie, titres et patrimoine relevant de l'ancienne seigneurie de Chilly, actuelle Ville de Chilly-Mazarin*. Archives de la Ville de Chilly-Mazarin 2016.

LESPAGNOL Michel, *Les petites histoires de Michel*, Imprimerie Lagarde 2016.

Michel Lespagnol a été de nombreuses années instituteur à Valpuseaux et la vie au village y est finement évoquée.

MINOIS Georges, *Charles le Téméraire*, Librairie Académique Perrin 2015, 543 p.

Très belle biographie, la bataille de Montlhéry y est bien sur évoquée.

LEFEIVRE (Michel), *Un peintre, une ville*. Association ADSM, 2016, in-8°, 60 p., ill.

Livre témoignage consacré à l'œuvre du peintre CaraCostéa qui a réalisé un chemin de croix et des vitraux dans l'église de Méréville.

Mémoires de Soisy-sur-Ecole. Imprimerie Solidaire, 2016, in-8°, 253 p., ill.

Nos rues ont une histoire. Soisy-Etiolles environnement, GDS Editions, 2016, in-8° carré, 138 p., très nombr. ill.

À partir d'une importante documentation, ce bel ouvrage nous apprend beaucoup sur Soisy-sur-Seine.

PACORY (Bernard), *Champcueil, l'histoire retrouvée*, t.II « Champcueil au XX^e siècle », 2016, in-8, 206 p., ill.

Regards et découvertes sur le patrimoine morignacois.

RETIF de LA BRETONNE, *Les contemporaines ou aventures des plus jolies femmes de l'âge présent.* Etude critique par Pierre TESTUD. Paris, Honoré Champion, coll. « L'âge des Lumières », n°87, 2016, in-8°, 684 p.

RETIF de LA BRETONNE, *Le paysan et la paysanne pervertis.* Ed. établie par Pierre TESTUD, Paris, Honoré Champion, coll. « L'âge des Lumières », n° 88, 2016, in-8°, 1473 p.

RIVET (Jean), *Choisy-le-Roi. Le château de la Grande Mademoiselle.* Paris, Honoré Champion, coll. « Histoire et Archives » n°13, 2016, in-8°, 292 p.

RODRIGUE Valérie, *Rien ne résiste à Romica*, Plein Jour, 2016.

Ce roman, tiré d'une histoire vraie, à pour cadre en grande partie Longpont-sur-Orge.

SAINCLIVIER Jacqueline, GUILLON Jean Marie, LABORIE Pierre (direction), *Images des comportements sous l'occupation – Mémoires, Transmission, Idées reçues*, Presses Universitaire de Rennes 2016.

L'ouvrage comprend une courte mais intéressante analyse du roman mérévillois de Jean Louis Bory « Mon village à l'heure allemande »,

SALÉ (Marie-Pierre), *Eugène Delacroix. Carnet « des Pyrénées », 1845.* Paris, coordination Musée du Louvre et Ed. OfficinaLibraria, 2016, 224 p. dont 152 ill.

SALLAVUARD Guy, *Le Patrimoine, Une passion, des hommes – Voyage au cœur de nos régions*, Editions Autrement 2016.

Un article bien illustré sur la restauration de l'église St Denis de Moigny-sur-Ecole.

SIBON Juliette, *Chasser les Juifs pour régner – Les expulsions par les Rois de France au Moyen Âge.* Librairie Académique Perrin 2016, 298 p.

Y sont évoquées les communautés juives médiévales d'Etampes et de Corbeil

SIMON Laurent, *A la ronde du Grand Paris, Dictionnaire des lieux de Paris et de sa banlieue cités par Louis-Ferdinand Céline dans son œuvre et sa correspondance ou fréquentée par l'écrivain*, 3 volumes illustrés, Éditions du Lerot, Les usines réunies, Tusson Charente 2016.

Monument d'érudition célinienne. Pour notre territoire on lira avec bonheur les articles consacrés à : Athis Mons, Bligny, Corbeil, Draveil, Etampes, Juvisy, Massy-Palaiseau, Montlhéry, Orsay, Palaiseau, Ris-Orangis, la forêt de Senart, Yerres et l'Yvette.

Soisy-sur-Ecole 1900. Soisy-sur-Ecole, 2016.

Recueil d'une centaine de cartes postales de la collection d'Eliane Poyen, épicière buraliste de Soisy, disponible dans tous les commerces de la commune.

SURPLY Joëlle, *Le collège d'Etampes, une « affaire de société »*,

Collection Mémoire(s) d'Etampes n° 8, Ville d'Etampes services archives et patrimoine architectural, 2016, 44 p. illustré.

VALLI Gilbert, PAYEN Eliane, *Mémoires de Soisy-sur-Ecole*, Groupvaplaco 2016, 254 p., illustré.

VERNE Jules, *Théâtre inédit*, Le Cherche Midi 2015.

Ce volume contient « la Tour de Montlhéry, drame en cinq actes écrit probablement en 1852 qui se déroule entièrement à Montlhéry. La pièce, jamais jouée, est attribuée à Jules Verne et à Charles Wallut.

VIGNE Georges, *Hector Guimard le geste magnifique de l'Art Nouveau*, Editions du Patrimoine, 2016.

Parmi les réalisations figure le Castel d'Orgeval à Morsang sur Orge.

WINGLER Clément, *La Grande Guerre des étampois, 4) les prisonniers en Allemagne (1914 1919)*.

Collection Mémoire(s) d'Etampes 6, Archives municipales d'Etampes 2016

WINGLER Clément, POMMEREAU Jean-Claude, METIVIER Bernard, *La Grande Guerre des étampois, 5) répertoire des soldats morts en 1914*.

Collection Mémoire(s) d'Etampes 7, Archives municipales d'Etampes 2016, 44 p.

WINGLER Clément POMMEREAU Jean Claude, *La Grande Guerre des étampois, Répertoire des prisonniers de guerre allemands morts à Etampes (1914 1919)*.

Collection Mémoire(s) d'Etampes 9, Archives municipales d'Etampes 2016.

WINGLER Clément, *Tout feu tout flamme pompiers et lutte contre l'incendie à Etampes, t.2 de 1900 à 1972*, Collection Mémoire(s) d'Etampes 11, Archives municipales d'Etampes, 2016.

Périodiques

BENARD (Alain), *l'abri orné de la plaine de la Justice* 7 dans *Art Rupestre*, bulletin du GERSAR N° 69, septembre 2016.

Situé sur le territoire de la commune de Bouville, entre Etampes et Maisse, cet abri, nouvellement découvert, présente un corpus de gravures dont certaines peu fréquentes voire originales dans l'art rupestre francilien qui font de cet abri orné un site des plus notables de l'art rupestre du sud de l'Île de France.

FABRE (Côme), « *L'assassinat de l'évêque de Liège retrouve ses lumières et ses ombres* ». dans *Grande galerie, le journal du Louvre*, n° 37, septembre-novembre 2016, p.74-75, ill.

La restauration récente de cette œuvre de Delacroix, réalisée en 1829, permet de mesurer la virtuosité et la puissance de cette scène.

FAROULT (Guillaume), « *Hubert-Robert, les multiples facettes d'un esprit des Lumières* » dans *Grande galerie, le journal du Louvre*, n° 35, mars-mai 2016, p.36-43.

On sait le rôle que joua cet art dans l'aménagement du domaine de Méréville.

FONT-REAULX (Dominique de), « *Fantin-Latour, interprète Delacroix* » dans *Grande galerie, le journal du Louvre*, n° 35, mars-mai 2016, p. 30-31.

Fantin-Latour peignit *Les femmes d'Alger* d'après Delacroix en 1875-1876 ainsi qu'un *Hommage à Delacroix* (vers 1864).

FONT-REAULX (Dominique de), « *George Sand par Delacroix, histoire d'une amitié* » dans *Grande galerie, le journal du Louvre*, n° 36, juin-août 2016, p.22-25, ill.

GAUTIER-DALCHÉ (Patrice), « *Essai d'un inventaire des plans et cartes locales de la France médiévale (jusque vers 1530)* » dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 170, juillet-décembre 2012, p. 421-471. p. 446, mention d'une sentence du Châtelet de Paris de 1466 avec plans, dans un litige portant sur la disparition d'un chemin royal au bord d'un bras de l'Essonne à Essonnes. La figure représente « les moulins du Perray du temps passé » et « les moulins du temps présent » (un moulin à blé a été transformé en moulin à papier ; il était situé sur l'actuel boulevard Georges Michel). Voir BERTHIER (Karine), « *Les moulins à papier d'Essonnes* » dans notre bulletin n° 79 (2009), p.45-64.

LA ROCHEFOUCAUD (Sabine de), « *L'homme du traité de paix de Teschen en habit à la française* » dans *Grande galerie, le journal du Louvre*, n° 36, juin-août 2016, p.106, ill.

C'est à ce personnage que l'électeur de Saxe offrit la fameuse table de Teschen du château de Breteuil, maintenant au Louvre.

LEPESANT (Marie), « *Le Marais, une demeure digne d'un prince* » dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 267, mai 2016, p.16-23, ill.

PIC (Marielle), « Le baron de Baye (1853-1931), collectionneur de céramiques dans l'empire russe pour le musée de Sèvres » dans *La revue des musées de France*, 2015, n° 5, p.73-84.

THIEBAUT (Dominique), « Un nouveau « primitif français » fait son entrée au Louvre » dans *Grande galerie, le journal du Louvre*, n° 35, mars-mai 2016, p. 18-21, ill.

Ce panneau *L'arrestation du Christ* est le volet gauche d'un triptyque offert vers 1450 à la chapelle de la Vierge dans l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Paris par des notables, parmi lesquels sont représentés Dreux Budé, prévôt des marchands de Paris et seigneurs d'Yerres, ainsi que son fils Jean.

★

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a publié le tome 67 de ses *Mémoires*. Nous y avons relevé quatre articles concernant notre département : p.7-8, « Deux écrivains orléanais dans la guerre : Peguy et Genevoix » par Gerald LEROY ; p.25-48, « Les écrivains combattants français » et la « littérature de guerre dans la Grande Guerre » par Serge BIANCHI ; p.61-69 « 1916-1917, Blaise Cendrars à Méréville » par Frédéric GATINEAU ; « Une politique des arts et du patrimoine à Paris et en Ile-de-France pendant la Grande Guerre » par Marie-Claude GENET-DELACROIX : importance du rôle d'Albert Dalimier (1875-1936), conseiller général de Seine-et-Oise puis député de 1906 à 1914 puis, après-guerre, secrétaire d'état aux Beaux-arts. Donation d'œuvres à la nation par Rodin et Monet pour compenser les destructions.

Dans le *Papyvore*, organe des Archives départementales, nous avons relevé dans le n° 43 (premier semestre 2016), p.3 : « Nouveautés en ligne : deux fonds accessibles sur www.archives.essonne.fr » (les plans d'intendance et les registres des délibérations communales déposées) ; p.4-5, « De New-York à l'Ohio : le château de Chamarande » (occupation militaire de juin 1940 à septembre 1945), par Nathalie NOEL et p.6-7, « Si vous avez manqué le début, l'Essonne en photos » par Véronique GUASCO, (exposition de photos provenant de Cartier-Bresson, Plaque Jacques Tricot et Gérard Clerc).

« Mennecey et son histoire » a distribué son n° 100. On y trouve : p.6-34, « Mennecey et Villeroy à la Renaissance » par Nicole DUCHON ; p.42-46, « Actualités concernant le patrimoine : la porte de Paris, le parc de Bel-Air, le bois de la Justice » et, p.47-52, « Index des articles parus dans les n° 1 à 100 de la revue ».

★

Publications des associations historiques essonniennes

Les amis de l'outil (LADO) : bulletin avril/septembre 2016.

Les amis de Milly-en-Gâtinais et environs (LAMGE) : PORET Aurore, *Le patrimoine religieux de Milly-la-Forêt et de la communauté de communes des 2 vallées*, 2016.

Les amis du château et du musée de Dourdan : bulletin n° 66
un article sur le comité des quatre coins et la place du 14 juillet à Dourdan.

Les amis du vieux Briis :

L'eau à Briis, histoire et composition, 2016, 40 p.

Briis-sous-Forges, parcours du patrimoine, 2016, 14 p.

Association des étangs et rigoles du plateau de Saclay :

Les oiseaux des étangs de Saclay, 2016, 40 pages illustrées.

Association La mémoire de la ville et de la châtellenie de Chevreuse : bulletin n° 14

un article de Michel Charon intitulé « miracle » à Boullay-les-Troux, un homme de bien, Guillaume Dugué de Bagnols.

Association Valpuseaux Histoire (AVE) : *Gazette n° 5*, 2016

articles sur La Lieue, les croix, le moulin Herbault, etc.

Bouray et son histoire : cahier n° 15 4^e, 2016

Edition entièrement refondue du cahier consacré au château du Mesnil Voysin.

Boutigny Histoire et patrimoine :

GERARD Pierre, *Saint-Barthelemy de Boutigny, une histoire millénaire*, 2016

deuxième édition, enrichie et augmentée, de la monographie de l'église dont la première édition est parue en 2013.

cahier n° 8

contient, entre autres, des articles sur les lavoirs et les lavandières de Boutigny.

Etrechy et son passé : *Etrechy : l'eau de toutes façons, des temps reculés jusqu'à nos jours*. 2016, 189p.

Le Geai, association pour la mise en valeur des patrimoines naturel et humain des cantons de Milly-la-Forêt et de La Ferté-Alais.
Rallye floral, 2016.

La haute route du Gâtinais, 12 randonnées de platières en buttes gréseuses de la Juine à la Seine. 2016.

Rus de Cerny, 2016.

Onze parcours de petite randonnée pour découvrir la moyenne vallée de l'Essonne, 2016.

Histoire et Patrimoine de Marolles en Hurepoix

Bulletin n° 12

contient, entre autres, un article sur le château (disparu) de Baulieu à Marolles.

Histoire au fil... de La Ferté-Alais

1914-1918, *La Ferté-Alais et sa région pendant la Grande Guerre*, 2016.

Histoire locale Janville Lardy

C'était hier dans nos villages : les cressonnières, 2016, 34 pages illustrées.

C'était hier dans nos villages : la Juine, les ponts, les lavoirs, les moulins, 2016, 22 pages illustrées.

MPV Mémoire et Patrimoine Vivant

De l'arrière au front, Corbeil-Essonnes dans la Grande Guerre

Catalogue de l'exposition organisée à la Commanderie Saint-Jean du 14 octobre au 11 décembre 2016 ?

Mémoire de Lozère

Sur les traces de Charles Péguy, 2016, 22 pages illustrées.

Palaiseau dans la « Grande Guerre », 2016, 35 pages illustrées.

Mémoire vivante Les Granges le Roi

Les Granges le Roi, petit patrimoine et patrimoine naturel, 2016, 66 pages illustrées.

Natur'Essonne

Atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne, période 2004-2013, 2016, 244 pages illustrées.

Patrimoine et Musée du Pays d'Etampes

Jacques Boussard (1915-1989), la poésie du quotidien, 2016.

Rétrospective du peintre qui a vécu et peint à Lardy.

Société d'art, histoire et archéologie de la vallée d'Yerres

Le Montmartel, bulletin n° 4, 2016.

on y trouve, entre autres, des articles sur le retable de Brnoy, sur la famille Dubois-Corneau et sur l'école des Ombrages.

Société d'histoire locale de Montgeron

CHANCELIER Michel, *Jean-Charles Gatinet, une vie une œuvre*, 2016

La vie du premier historien de Montgeron dont les études restent une référence.

Société historique de Longpont

Bulletin n° 29, 2016.

des articles sur la source Hodiernne, l'Hôtel Dieu de Montlhéry, Longpont pendant la Grande Guerre coté paroisse

Villejust Regards en arrière

Histoire de la Folie Bessin, 2016, 28 pages illustrées.

Chronique*

A noter : la Société française d'histoire des hôpitaux organise, en 2018, son 29^e concours (informations sur le site de la SFHH : sfhh@orange.fr)

Notes d'histoire littéraire et artistique

Une exposition consacrée à Pierre Bonnard (né à Fontenay-aux-Roses en 1867), « Bonnard en toute intimité » s'est tenue au musée Bonnard du Cannet jusqu'au 23 avril 2017.

Au musée des impressionnistes de Giverny, on a pu voir, du 25 mars au 3 juillet, « Caillebotte peintre et jardinier ».

A partir du 6 décembre, on a pu admirer à l'atelier Grogard, 6 avenue du château à Rueil-Malmaison, « Peindre la banlieue, de Corot à Vlaminck, 1850-1950 ».

Après les travaux réalisés au musée du Louvre, du 31 mars au 3 août, les salles de la peinture française offrent une nouvelle présentation : la salle 4 est réservée à Eugène Delacroix.

Plusieurs expositions ont été proposées au musée Delacroix : du 9 décembre 2015 au 7 mars 2016 : « Delacroix et l'antique », du 16 mars au 15 septembre 2016, « Delacroix en modèle » et, à partir du 23 septembre, « Eugène Delacroix et Georges Sand, une amitié picturale et littéraire ».

La rénovation de l'ancien appartement du peintre, réalisée par les ateliers du Louvre et commencée en septembre, s'achève en mars 2017.

Plusieurs conférences y ont été proposées : le 13 mai, « De l'atelier au musée, autour de la rénovation » par Dominique Font-Réault ; en juillet et août plusieurs ateliers contes : « Raconte-moi Delacroix » ; le

* Cette chronique est établie par Paulette CAVAILLER, avec la collaboration de Denise POULTON et Alain DEVANLAY. La mise en page a été réalisée par Laureline LE ROUX/CROSNIER.

6 octobre, « Delacroix chez Georges Sand à Nohant » et, le 12 octobre et 21 novembre, « Delacroix à Saint-Sulpice » dont trois peintures ont été rénovées.

Ce musée s'est associé avec l'association littéraire des grandes écoles pour lancer un prix de la nouvelle autour du peintre à destination des étudiants.

Au musée de Biot (Alpes-Maritimes), trois expositions ont été consacrées à Fernand Léger : du 17 février au 25 mars, « Autour du poème *Liberté*, Paul Eluard et Fernand Léger en dialogue » ; du 25 juin au 26 septembre, « L'été 1954 à Biot : Fernand Léger et le groupe Espace – Architecture, formes, couleur » et, d'octobre au 27 février 2017, « Imi Knoebel-Fernand Léger, une rencontre ».

Au musée de Mantes-la-Jolie, on a pu voir, en septembre, une exposition présentant les œuvres de Maximilien Luce provenant du musée des impressionnistes de Giverny.

Le musée Fenaille à Rodez a proposé, à partir de juillet, l'exposition « Auguste Rodin, portraits de madame Fenaille ».

Le musée du Louvre a présenté, au cours du premier semestre, une très belle exposition « A l'ombre des frondaisons d'Arcueil » qui évoque les splendeurs de ce domaine qui connut son âge d'or au début du XVIII^e siècle dont il ne reste que quelques fragments.

La fameuse table de Teschen a quitté le château de Breteuil pour le musée du Louvre. Magnifiquement restaurée, elle est présentée au centre du pavillon Marengo, dans la grande salle Piranèse (salle 48). Le portrait de Louis-Charles-Auguste Le Tonnelier de Breteuil est accroché à proximité.

La cité de la céramique, à Sèvres, a proposé, à partir du 9 mars, l'exposition « Céramix, de Rodin à Schütte ». Au musée Napoléon I^{er} du château de Fontainebleau est entré un vase de Sèvres orné de deux scènes des *Napoléon thaumaturge*.

Manifestations culturelles locales

La septième édition des Journées nationales de l'archéologie s'est déroulée du 17 au 19 juin. Ont été visités les musées du château de Dourdan et d'Etampes ainsi que le site archéologique d'Etiolles.

Les dix-neuvième journées du patrimoine de pays et des moulins ont eu lieu les 18 et 19 juin. On a pu visiter, à Dourdan, moulins, lavoirs et berges de l'Orge ; à Marcoussis, le matériel agricole ; à Saclas, le moulin de l'Enclos ; à Vauhallan, l'abbaye Saint-Louis du Temple et l'église.

Au domaine de Chamarande, de janvier à avril, une grande exposition a permis d'évoquer la naissance et l'évolution de notre département grâce à des photographies de Cartier-Bresson, Georges Fournier et Jacques Tricot entre autres.

Des visites et des conférences dont celle de notre président « Ils ont parlé d'Essonne » ont accompagné cette manifestation.

Enfin, aux Archives départementales, deux conférences ont été proposées : le 8 octobre, « le château du Marais » par Dominique Cantryn et « les archives judiciaires : une source pour écrire l'histoire de la sexualité des jeunes » par Régis Revenin, le 19 novembre.

Angerville

En mai et juin a été présentée l'exposition « De l'hôtel-dieu à l'hôpital : Dourdan, Etampes, Milly-la-Forêt » prêtée par le service du patrimoine d'Etampes. Le 9 avril, Bernard Gineste a évoqué « Etampes et ses villages pendant les guerres de religion » et, le 26 novembre, Anne-Marie Firon a parlé de « La vie à Angerville pendant la Grande Guerre ».

Angervilliers

Une exposition sur ce même thème a été présentée les 5 et 6 novembre.

Arpajon

A Arpajon, du 17 au 21 juin, « Arts et Histoire du pays de Châtres » a proposé une exposition sur les entreprises arpajonnaises de 1860 à 1980.

Athis-Mons

La Maison de Banlieue et de l'Architecture a monté une exposition : « A l'enseigne de la banlieue. Histoire et projets des commerces » du 30 mars au 17 décembre, accompagnée de très nombreuses activités : visites, promenades et une conférence « La marée pavillonnaire de l'entre-deux-guerres : l'exemple d'Athis-Mons » le 19 janvier.

Authon-la-Plaine

L'association « Authon patrimoine » a installé dans l'église une trentaine de panneaux illustrant l'histoire du village. Une visite a été faite le 22 octobre, précédée d'une conférence de notre président : « L'église Saint-Aubin d'Authon-la-Plaine, un espace dans le temps », le 17 octobre.

Ballancourt-sur-Essonne

L'association « Ballancourt au fil du temps » a proposé, le 18 septembre, la visite de l'exposition « Mémoire dans la pierre, l'art rupestre à Ballancourt », une conférence d'Alain Bénard sur l'art rupestre.

Bièvres

Le 5 juin, s'est tenue la 53^{ème} foire internationale de la photo. A cette occasion, a été inaugurée l'extension du musée de la photo, en attendant la réalisation du projet « Photopolis » prévu sur le plateau de Saclay.

Les 17 et 18 septembre, une exposition et une conférence ont permis d'évoquer le souvenir du peintre Odilon Redon (1840-1916) qui, de 1909 à sa mort, passa printemps et étés dans sa villa de Bièvres.

Boissy-sous-Saint-Yon

Le lavoir du XVIII^e siècle, actuellement dans un état pitoyable, va être remis à neuf (charpente en bois, toiture et bassin).

Boutigny-sur-Essonne

Notre confrère, Pierre Gérard, cette année encore, a multiplié les occasions de présenter le passé de son village avec cinq conférences : « Les fêtes du Moyen-âge » le 10 février ; « Gravures et peintures dans la nature » le 9 mars ; « Depuis quand les villages existent-ils ? » le 13 avril ; « Questions archives » le 8 juin ; « Les chemins anciens » ainsi que quatre visites : les arbres de Girochenard et Hauts de chanvre, le 12 mars, les grottes ornées de Malabry, le 9 avril, les rocailles du

vieux Boutigny, le 7 mai et les abris de Courdimanche le 22 octobre. En outre, une exposition « Lavoires, lavandières, couturières » a évoqué, du 13 au 22 mai, les travaux féminins du XVII^e au XX^e siècle. En septembre, une autre exposition a illustré l'âge de bronze à Boutigny.

Breuillet

La médiathèque a accueilli, les 26 et 27 mai, une exposition retraçant l'époque des combattants des Forces Françaises Libres de 1940 à 1945.

Brunoy

Au cours du premier semestre, le musée a présenté une très belle exposition sur le patrimoine religieux dans les vallées de l'Yerres et de la Seine, réunissant tableaux, plans, maquettes, objets liturgiques et même le manuscrit *La petite paroisse* d'Alphonse Daudet.

Le 17 septembre, a eu lieu le vernissage d'une autre exposition, « l'Yerres, histoire d'une rivière ».

Le 30 avril a été posée une plaque commémorative sur la maison Vladek, annexe du muséum d'histoire naturelle, où furent recueillis des enfants juifs dès mai 1945.

Buno-Bonnevaux

Les 23 et 24 avril, Peter Bellchambers a présenté dans l'église, une exposition photographique illustrant l'histoire des cultes dans ce village depuis 9000 avant J.C. jusqu'à nos jours.

Champcueil

L'association « Musique et Patrimoine » a organisé, les 2 et 23 mai, une visite découverte de l'orgue de l'église. Du 17 au 22 septembre, a été présentée une exposition « L'agriculture à Champcueil de 1900 à nos jours », accompagnée de conférences. Le 16 octobre a été célébré le quadricentenaire de la dédicace de l'église de l'Assomption. A cette occasion, Jade Dalstein a présenté son mémoire de master consacré à l'église et notre président a rappelé l'histoire de la paroisse.

Corbeil-Essonnes

Plusieurs expositions ont évoqué, d'octobre à décembre, la guerre 1914-1918 : « Du graffiti dans les tranchées », « De l'arrière au front, Corbeil-Essonnes dans la Grande Guerre », « Tardi Putain de guerre », « Cicatrices de guerre » accompagnées de multiples activités : conférences, films...

Notre président a fait, le 10 mars, une conférence sur « l'histoire de l'Eglise en Essonne » ; et le 19 juin, un concert a été organisé dans la cathédrale Saint-Spire au profit de la restauration du grand orgue.

« Mémoire et Patrimoine vivant » a, comme chaque année, organisé des séances de projection d'enregistrements très intéressants : le 4 janvier, « Mémoire d'usines » ; le 1er février, « Claudine-Gabriel-des-Bordes » ; le 12 mars, « La restauration du fronton de l'imprimerie Crété et « les représentants du personnel de Crété et d'Helio-Corbeil » ; le 4 avril « Jean Thénevaut, chauffeur de locomotive à vapeur » ; le 2 mai « L'exode des Corbeil-Essonnois en 1940 » ; le 3 octobre, « La SNECMA » ; le 7 novembre, « La vie quotidienne sous l'occupation allemande » ; le 5 décembre, « L'école ».

Bien entendu, l'association poursuit ses enquêtes et ses enregistrements, citons entre autres : Monseigneur Dubosq, le père Gatineau, notre président, Jean-Michel Fritz, adjoint au maire et fidèle membre de notre société, des étudiants travaillant sur la région etc... C'est un travail considérable pour les quinze animateurs qui font appel à des amateurs d'histoire et de filmographie pour les seconder.

Dannemois

« Dannemois se raconte » a proposé, les 7 et 8 mai, l'exposition déjà présentée à Milly, en 2012, « Milly dans la tourmente : 1914-1918 » ; dans la première semaine d'octobre, « Le cheval et l'homme au fil de l'histoire » et, le 25 novembre, une conférence sur la vie au village dans le passé.

Dourdan

Pour commémorer la Grande Guerre, le musée du château a organisé, le 8 octobre, une conférence sur Maximilien Luce, artiste engagé qui, entre 1914 et 1918, réalisa une série de scènes de guerre dénonçant les atrocités des combats et les Amis du château ont proposé, le 11 novembre, une promenade sur les lieux de mémoire de la ville liés à la guerre.

Le 25 février, l'office du tourisme a présenté une vidéo montrant l'évolution de la foire ventôse du début du XX^e siècle à nos jours. Les 18 et 19 juin, il a organisé une visite guidée des trente lavoirs qui subsistent au bord de l'Orge. Aux mêmes dates, le musée du château proposait une exposition sur la vaisselle produite à Dourdan au cours des âges. Du 9 octobre au 31 décembre, deux expositions ont mis en lumière l'art du vitrail, au musée et à l'église Saint-Germain.

D'avril à juin, Charles Péguy a été à l'honneur : exposition à la bibliothèque, conférence, visite.

L'office du tourisme a mis en place un circuit au départ de la gare RER, permettant de marcher sur les pas des écrivains et artistes qui ont vécu dans la ville.

Draveil

La maison où Alphonse Daudet vécut de 1887 à 1898 a besoin de coûteuses restaurations. Un appel aux dons a été lancé par « Urgences patrimoine ».

Etampes

Comme chaque année, « Etampes Histoire » a proposé de nombreuses conférences : le 13 février, Didier Merle « Sous nos pieds, une mer vieille de trente millions d'années » ; le 16 avril, Thomas Crosnier « Etampes, ses environs et la peinture de paysage de 1750 à nos jours » ; le 14 mai, Raymonde Autier, « Blaise Cendrars, Méréville et la Grande Guerre » ; le 18 juin, Jacques Gélis « René de Saint-Périer, le témoignage d'un médecin hospitalier (1914-1916) » ; le 17 septembre, Marie-José Magot et Christian Carenton « A la recherche du patrimoine aéronautique étampois » ; le 15 octobre, Patrick De Wever « Un monde de curiosités, un curieux dans le monde » ; le 17 novembre, « A la découverte des campagnes étampois (1815-1850) » ; le 10 décembre, Jacques Gélis « Religion et clergé au XVIII^e siècle dans la région d'Etampes ». Enfin, le 12 décembre, Serge Bianchi « Les grèves de 1908 de Draveil-Vigneux ».

Les « Samedis Notre-Dame » ont proposé : le 6 février, « La chapelle Saint-Sépulcre » par notre président Frédéric Gatineau ; le 19 mars, « Le jubé de la collégiale Notre-Dame » par Bernard Gineste ; le 9 avril, « Le schisme de l'Eglise de 1054 » par Jacques Kesseldjan ; le 7 mai, « l'inventaire des ornements liturgiques de Notre-Dame » par Sylvain Duchêne ; le 11 juin, « L'histoire d'une grande abbaye, Morigny » par Michèle Mazure et enfin, le 10 septembre, « A la rencontre de nos églises, lieux d'énergie » par Daniel Rousseau.

En outre, notre président a fait, le 16 février, une conférence consacrée à l'église Saint-Germain-lès-Etampes, démolie en 1797.

À l'hôtel Diane de Poitiers, en septembre, a été présentée une exposition « Laissez-vous conter le pays d'Etampes » et, en décembre, à l'espace Jean Carmet, « Le quartier de Guinette ».

Le 24 avril a été inaugurée une plaque de parcours en centre-ville consacrée au peintre Philippe Lejeune décédé le 24 avril 2014.

A l'occasion des Journées du Patrimoine, l'Association de sauvegarde des Moulins en Essonne, présidée par Marie-Hélène Percy a organisé des visites guidées des moulins de Chauffour et de Badran à Etampes qui a toujours était une ville de moulins.

Etiolles

Le 11 mars, les jardiniers d'Etiolles ont présenté à la mairie, des roses anciennes. René Dorel a évoqué la famille étiollaie les Noisette qui a joué un grand rôle dans la création de roses depuis le XVIII^e siècle.

Les 18 et 19 juin, le site archéologique a été ouvert au public. Comme de coutume, divers ateliers étaient proposés aux visiteurs.

Evry

Du 16 septembre au 4 octobre, au théâtre de l'agora, on a pu visiter l'exposition « Quarante ans d'images derrière le rideau » qui a présenté quarante ans d'histoire de la ville.

La Ferté-Alais

Du 5 au 11 novembre, a été proposée l'exposition « La famille et les femmes dans la Grande Guerre ». Le 17 septembre, une conférence a rappelé l'histoire de l'église, un des plus anciens monuments gothiques de France.

Fontenay-le-Vicomte

Le 31 janvier, maître Maurice Buttina parlé de l'affaire Ben Barka ; disparu à Fontenay en octobre 1965. Il a dédié son livre *Ben Barka, Hassan II, de Gaulle, ce que je sais d'eux* (ed. Karthala)

Fontenay-lès-Briis

Le 17 septembre était visible à la mairie, l'exposition « Patrimoine et citoyenneté, les mairies-écoles ».

Gif-sur-Yvette

De mai à juillet, Fernand Léger a été mis à l'honneur : une grande exposition réunissant une quarantaine de posters correspondant chacun à une exposition de l'artiste, dont certains dessinés par lui-même. Plusieurs animations l'ont accompagnée dont une conférence : « Fernand Léger, sa vie, son œuvre », le 25 juin.

Du 6 au 26 septembre, au château de Val Fleury, a été présentée l'exposition « Juliette Adam, portrait d'une égérie ». Après l'évocation de cette dernière abbesse de Gif, on pouvait voir un reportage photographique sur l'abbaye de Gif.

Gometz-la-Ville

Le 19 mars, au foyer rural, s'est tenue une réunion pour la présentation de l'association « Amigoville » qui veut se consacrer au patrimoine architectural et historique de la ville, avec la volonté de diffuser et de prolonger les recherches sur le village de notre confrère Pierre Rousseau. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au cours du mois de mai, s'est tenue à la mairie une exposition sur la bataille de Verdun.

Guillerval

Le 5 novembre, notre président a fait une conférence sur l'église.

Itteville

Les 7 et 8 mai, l'association pour la préservation de l'église Saint-Germain a organisé une exposition sur l'histoire de l'édifice. Le public a pu admirer la restauration de statues, du tabernacle et du petit mobilier.

Du 14 septembre au 9 octobre, le service culturel a présenté sa troisième exposition sur la guerre 1914-1918 : « 1916, les hommes souffrent et meurent ».

Lardy

En septembre, pour les Journées du Patrimoine, la société locale du centre culturel de la vallée de la Juine a proposé une exposition sur la Juine et son histoire.

Leuville-sur-Orge

Le président de la Géorgie est venu, le 23 avril, se recueillir au cimetière et remercier la ville pour l'accueil des géorgiens qui ont fui l'Union soviétique en 1921.

Limours

Du 5 au 27 février, l'office du tourisme a proposé une exposition, préparée par Annie Jacquet, « 1914-1918 dans le pays de Limours ».

Linas

Le 14 février, notre président a guidé leur visite de la collégiale dont il a rappelé l'histoire. Les 25 et 26 juin, photos et témoignages des habitants ont fait revivre l'histoire de la ville au XX^e siècle.

Longpont-sur-Orge

Notre président, recteur de la basilique et la société historique locale, ont organisé l'exposition « Longpont, histoire d'un pèlerinage » qu'on a pu visiter du 15 septembre à la fin du mois d'octobre.

Maise

Le 10 mars, Pauline Sauveur, chargée par le Parc naturel régional du Gâtinais, de la collecte des témoignages des descendants de carriers, a tenu, à l'école de la girafe, un premier atelier d'enregistrement de témoignages.

Le 18 septembre, fut une journée consacrée à l'école : réunion de souvenirs, reconstruction d'une classe ancienne, témoignages...

Marcoussis

La société historique a présenté, en mars, une exposition sur le moyen-âge, évoquant deux seigneurs, Jean de Montagu et Louis Mallet de Graville. En septembre, elle a ouvert les portes du château de Montagu et offert une exposition sur l'amiral de Graville. Enfin, du 5 au 13 novembre, c'est une exposition sur les batailles de la Somme et de Verdun qui fut proposée.

Marolles-en-Hurepoix

Du 22 au 26 septembre, s'est tenue une exposition « L'agriculture, nos racines, notre avenir ».

Massy

Du 8 mars au 2 avril, des photographies de la Libération ont été présentées à la médiathèque

Mennecy

Le 30 mars, le collège du Parc de Villeroy a proposé une conférence sur la déportation.

Méréville

La société historique et archéologique du Sud Essonne a présenté, les 27 et 28 mars, une exposition « Méréville à table : les commerces d'autrefois ». Elle a participé à l'élaboration d'une autre exposition, « Les dix ans du centre culturel » visible en mai.

Du 10 au 13 novembre, elle a proposé une autre exposition, « Vivre la guerre 14-18 dans le canton ». Enfin, en décembre, on a pu visiter une quatrième exposition en hommage à Philippe Cara Costea qui acheva le chemin de croix de l'église et installé de manière posthume.

Milly-la-Forêt

Les « Amis de Milly et de la communauté de communes des deux vallées » ont présenté, en septembre, une exposition sur le patrimoine religieux de Milly et des communes voisines. Jean Cocteau a été mis à l'honneur comme chaque année : la maison Jean Cocteau a inauguré,

le 12 mai, une exposition « Cocteau le mythologue » et, le 15 octobre, Emmanuel Couly a fait une conférence sur les cinquante ans d'amitié entre Jean Cocteau et Paul Morand.

Le sculpteur Jean-Pierre Malaussena a lui aussi été évoqué par une exposition du 2 septembre au 30 octobre.

Moigny-sur-Ecole

Du 9 juin au 9 juillet, à la médiathèque, était visible l'exposition « Essonne aérienne, premières envolées ».

Montgeron

La médiathèque a proposé, du 9 au 17 décembre, une exposition consacrée à la bataille de Verdun.

Monthéry

Notre président a fait, le 23 janvier, une conférence sur « Monthéry dans la littérature » et, le 13 décembre, des membres de la société historique ont retracé l'histoire du château. La Maison du patrimoine a proposé deux expositions : en juin, « 1940, combats et résistance » et, du 7 novembre au 4 décembre, « La Grande Guerre » avec présentation d'objets illustrant cette période.

Morigny-Champigny

Le 16 février, notre président a fait une conférence sur l'abbaye et l'église Saint-Germain d'Auxerre, démolie à la fin du XVIII^e siècle.

Morsang-sur-Seine

Le 9 avril, l'association pour la sauvegarde du site de Morsang a proposé une conférence d'Olivier Lesrel sur l'histoire de la ville.

Nozay

Du 21 mai au 4 juin, une exposition sur la bataille de Verdun était visible à la médiathèque.

Orsay

Le comité d'histoire locale a organisé, le 6 octobre, une soirée d'histoire locale où trois exposés ont été proposés dont « La Grande Martinière de Saclay » par Pierre Cathala et « La Maison de fer à Gif-sur-Yvette » par Denys Klein.

Palaiseau

Jean-Michel Bartholi, découvreur des restes des Arnauld dans l'église, a fait, le 11 décembre, une conférence sur l'église qu'il a étudiée pendant de nombreuses années.

Pussay

Du 26 au 28 mai, une exposition sur la guerre 1914-1918 a été suivie d'une conférence sur le même thème.

Roinville-sous-Dourdan

Du 17 mars au 5 avril, une exposition a été consacrée à la Première Guerre mondiale.

Saclas

Du 10 au 13 novembre, la société historique et archéologique du Sud-Essonne a présenté une exposition « Vivre la guerre de 14-18 dans le canton de Méréville », accompagnée des biographies des morts pour la France de Saclas, Fontaine-la-Rivière et Saint-Cyr-la-Rivière.

Saint-Chéron

L'écomusée a organisé deux expositions : du 5 au 29 mai, « La force noire » qui rend hommage aux combattants africains qui ont participé aux deux guerres mondiales et, du 3 septembre au 2 octobre, « Les métiers du bois ».

Saint-Cyr-sous-Dourdan

Les 17 et 18 septembre, une exposition a été consacrée à l'histoire de l'agriculture à Saint-Cyr.

Saint-Escobille

Le 25 septembre, « Saint Escobille Histoire et Patrimoine » a participé à l'organisation d'une journée paysanne afin de récolter des fonds pour la restauration de l'église : démonstrations de métiers anciens, marché paysan, reconstitution du « retour de Louis XIII à Saint-Escobille », expositions, concours...

Saint-Sulpice-de-Favières

Le 5 juin, à l'église, deux conférences ont présenté l'histoire de l'église et les restaurations des vitraux en 2012.

Soisy-sur-Seine

Les 17 et 18 septembre, la ville a organisé une manifestation dédiée à Nicolas de Bailleul qui en fut le seigneur au XVII^e siècle : une exposition, visites et diverses animations.

Le Val-Saint-Germain

Le comité des fêtes a proposé, le 11 novembre, une exposition « Les poilus du Val, morts pour la France ».

Le 1^{er} mai, au château du Marais, une conférence a évoqué Prosper de Barante, diplomate, familier du château sous Napoléon I^{er}.

Varenes-Jarcy

Le site de la Feuilleraie a été vendu à la commune pour la réalisation d'une centaine de logements. Le grand parc boisé et l'ancienne résidence d'Antoine de Saint-Exupéry seront préservés.

Vayres-sur-Essonne

Du 10 au 14 novembre, la municipalité a présenté une exposition « La Grande Guerre du côté de Vayres ».

Le 21 avril, une rencontre-lecture a évoqué les carriers de l'Essonne.

Verrières-le-Buisson

Le 17 septembre, une conférence a porté sur le tableau « La fuite en Egypte » conservé au musée, classé monument historique et attribué à Nicolas Poussin. Les 17 et 18, des visites ont permis de découvrir le petit patrimoine de la ville et les arboretum municipal et Roger Vilmorin, ainsi que l'herbier Vilmorin.

Vert-le-Grand

Les 17 et 18 septembre, diverses manifestations ont eu lieu en hommage aux aviateurs américains tombés le 25 juin 1944 : inauguration d'une stèle à la ferme des Noues, exposition au domaine de La Saussaye puis rencontre-débat.

Vert-le-Petit

Du 19 au 27 mai, le club audiovisuel du Bouchet a présenté une exposition sur le thème « Patrimoine et citoyenneté vertoise ».

Videlles

« Videlles passé et présent » a présenté, les 17 et 18 septembre, de nombreuses manifestations mettant en valeur le patrimoine de la commune et principalement une exposition expliquant les travaux faits et à faire pour sauvegarder l'église.

Vigneux-sur-Seine

La bibliothèque a organisé, du 19 au 28 mai, une série de rencontres autour de Charlotte Delbo, femme de lettres et résistante, née à Vigneux, dont une exposition sur la Résistance.

Le 8 novembre, Christian Wanecque, président de la société d'histoire de Draveil-Vigneux a fait une conférence sur la soie dans notre région au XIX^e siècle.

Villabé

En novembre, le centre culturel a présenté une exposition sur la Grande Guerre « Les hommes souffrent et meurent ».

Villiers-le-Bâcle

Les 17 et 18 septembre, la maison-atelier Foujita a organisé diverses manifestations autour de l'artiste : visites, concert, carnet de voyage...

Viry-Châtillon

Serge Bianchi, notre vice-président, Frédéric Delacourt et Patricia Wilhelm-Chevallier ont créé l'« Association régionale pour la diffusion des patrimoines » dont la première édition s'est tenue le 10 décembre. Plusieurs stands ont présenté ouvrages, illustrations et, bien entendu, publications de notre société.

Du 24 septembre au 8 octobre, on a pu voir l'exposition « Escales au bord de l'eau ».

Wissous

L'association pour l'environnement et le patrimoine a organisé, le 25 juin, un hommage à l'amiral Mouchez, scientifique, directeur de l'Observatoire de Paris, membre de l'Académie des sciences, mort à Wissous en 1893. Une plaque a été posée sur l'ancienne propriété de l'amiral, dans la rue qui porte son nom.

Nécrologie*

La SHAEH fait part de la disparition de cinq sociétaires au cours de l'année 2016 :

Jean-Louis Bannery de Mennecy ;

Jean-Pierre Bonneville de Dourdan ;

Denis Petit de Linas, le 9 décembre ;

Françoise Poitvin de Mennecy, le 31 mars ;

Georges Ménard de Boissy-sous-Saint-Yon, en février.

* Ce nécrologue a été établi à partir des informations parvenues à notre connaissance. Il ne prétend pas à être exhaustif.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
Archives départementales de l'Essonne
91730 Chamarande

Cotisation annuelle (2017) :

membre ordinaire : 30 €
membre bienfaiteur : 35 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M

Achevé d'imprimer en août 2018
sur les presses du

Groupe Horizon

Parc d'activités de la plaine de Jouques
200 avenue de Coulin
F-13420 Gémenos



Dépôt légal : août 2018
N° d'impression : 1708-052
Imprimé en France

**LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX**

BULLETINS

Année 1973	Année 1980	Année 1990	Année 2000	Année 2010
Année 1975	Année 1981	Année 1991	Année 2001	Année 2011
Année 1976	Année 1982	Année 1992	Année 2002	Année 2012
Année 1977	Année 1984	Année 1993	Année 2003	Année 2013
Année 1978	Année 1985	Année 1994	Année 2004	Année 2014
Année 1979	Année 1986	Année 1995	Année 2005	
	Année 1987	Année 1996	Année 2006	
		Année 1998	Année 2007	
		Année 1999	Année 2008	
			Année 2009	

Les bulletins antérieurs à 2000 sont soldés à 15 €. Le prix est de 25 € pour les autres.
Les frais d'expédition sont compris.



MÉMOIRES ET DOCUMENTS

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^e siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines*, 1975, 178 p., 20 pl., 10 €
- XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI^e et XVII^e siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan*, 1979, 85 p., 22 pl., 10 €
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX^e siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838*, 1983, 74 p., 10 pl., 10 €
- XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Étampes de 1695 à 1789*, 1988, 143 p., 26 ill., 10 €
- XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799*, 1990, 160 p., 27 ill., 10 €
- XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Ile-de-France par les établissements religieux, XI^e-XIII^e siècles*, 1993, 160 p., 23 ill., 10 €
- XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées* (D. GIGANON, *Archéologie aérienne au sud-ouest de Paris* ; Y TABORIN, *Identification du territoire exploité par chaque groupe magdalénien d'Étiolles* ; V GOUSTARD et D. ORSSAUD, *Diagnostics archéologiques aux « prisons de Montlhéry »* ; G NIQUET, *Nouveau regard sur les monnaies d'Étampes*) 1998, 96 p., 53 ill., 10 €
- XVIII – Louis BRUNEL, *Vincent DUVAL (1722-1807, un curé de Corbeil dans la tourmente. Contribution à l'histoire du Jansénisme et de la Révolution* 2005, 106 p., 6 ill., 10 €
- XIX – Jean-Marie FAYE, Nicole GOUTRAY, France LÉOTARD, Gérard LEROY, Jacqueline & Jean-François MÉLON, Dominique NOTTEGHEM, *Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime*, 2008, 212 p, 26 ill., 20 €
- XX – Élise BAILLIEUL (dir.), *Art et Architecture à Étampes au Moyen Âge*, 2010, p. 197, 145 ill., 20 €
- XXI – Alain BÉNARD, *Les mégalithes de l'Essonne*, 2012, 120 p., 80 ill., 20 €
- XXII – Jean-Marie BREMARD, Pierre GAILLARD, Maurice GELBARD, Gérard LEROY, Dominique NOTTEGHEM, Françoise PAYEN, Jean-Pierre QAEGEBEUR, Maïté ST ÉPANSKI, *L'Essonne, un berceau de l'aviation*, 2013, 167 p, 99 ill., 20 €
- XXIII – Michel CRABOL, Jacques HUARD, Gérard LEROY, Roland MELKIOR, Jean-Paul RUELLE, Jean-Marc WAREMBOURG, *Histoire de la vigne et du vin en Essonne*, 242 pages illustrées, 20 €



TABLE GÉNÉRALE 1895-2014 (70 p. + 20 p. + 20 p.) : 12 €



Ces ouvrages peuvent être commandés au siège de lla SHAEH,
Archives départementales de l'Essonne 91730 CHAMARANDE
(joindre le règlement par chèque en ajoutant 3 € pour les frais de port)

ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2016 – BULLETIN N° 86

TABLE DES MATIÈRES

VIE DE LA SOCIÉTÉ : Conseil d'administration, nouveaux membres, sortie d'été et Assemblée générale au château des Carnot à Cerny	3
WITTMER (Pierre) : À propos de Tallemant des Réaux, de "Mesdames d'Yerres", d'une abbaye site littéraire de l'époque baroque	9
THIEBAUD (François) : Léonor de Bracquemont, un curé de campagne sous Louis XIV	15
MACE (Jacques) : Charles-Louis Huguet de Semonville, un Talleyrand essonnien ...	25
DEVANLAY (Alain) : Histoire de la vigne à La Forêt-Sainte-Croix	47
GATINEAU (Frédéric) : Dourdan dans la littérature	51
GELIS (Jacques) et IMMEL (Jean-Jacques) : Les pourrissoirs	73
NOTES ARCHÉOLOGIQUES	119
PATRIMOINE ARCHITECTURAL	121
BIBLIOGRAPHIE	125
CHRONIQUE	135
NÉCROLOGIE	151